

Évaluation d'impact du revenu contractualisé d'autonomie (RCA) à mi-parcours

Deuxième rapport d'étape

22 janvier 2013

Équipe quantitative - Romain Aeberhardt, Vera Chiodi, Bruno Crépon,
Mathilde Gaini et Augustin Vicard



Source : enquête initiale auprès des jeunes de l'expérimentation RCA.

Synthèse du deuxième rapport d'étape de l'évaluation du Revenu contractualisé d'autonomie (RCA)

*Le Revenu contractualisé d'autonomie (RCA) est un programme d'accompagnement à destination des jeunes de 18 à 22 ans connaissant des difficultés d'insertion, financé et piloté par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse¹. Il est expérimenté par 82 missions locales depuis avril 2011, pour une durée de deux ans, et fait l'objet d'un protocole d'évaluation scientifique conforme aux standards internationaux. Ce document fait la synthèse du deuxième rapport d'étape de l'équipe quantitative d'évaluation du RCA (Crest / J-Pal / École d'économie de Paris). L'équipe qualitative (Credoc) a également communiqué un rapport d'étape en décembre 2012 qui fait le point sur le ressenti des jeunes face au RCA. **Un rapport final sera communiqué fin 2013 : il permettra de se prononcer définitivement sur l'efficacité du dispositif.***

Le RCA : un dispositif proche du Civis, mais doté d'une allocation mensuelle et garantie

L'évaluation du RCA a un objectif principal : déterminer si ce dispositif accroît l'insertion des jeunes bénéficiaires dans l'emploi durable (par rapport au dispositif proposé habituellement aux jeunes, le Civis²). Le RCA est un dispositif proche du Civis, en termes de public visé et d'offre d'accompagnement. Il diffère cependant de celui-ci selon trois dimensions : l'allocation mensuelle garantie de 250 € offerte la première année aux jeunes bénéficiaires, la durée initiale plus longue (deux ans pour le RCA contre une année pour le Civis), et la poursuite de l'accompagnement des jeunes lorsqu'ils sont en emploi.

Le RCA est également proche de la « garantie jeunes », nouveau dispositif que le gouvernement actuel devrait mettre en place à partir de septembre 2013 dans 10 territoires pilotes et qui devrait concerner à terme 100 000 jeunes³. Comme le RCA, la « garantie jeunes » serait adossée au Civis. Comme le RCA, elle s'appuierait sur une relation contractuelle entre un conseiller de mission locale et un jeune, dans une logique de droits et devoirs. Enfin, toujours comme le RCA, elle prévoirait une garantie de ressources lors des périodes d'inactivité du jeune. Cette aide financière serait toutefois deux fois plus élevée dans le cadre de la « garantie jeunes » : d'un « niveau équivalent au RSA », autour de 475 € en 2012 pour cette dernière, contre 250 € dans le cadre du RCA. Autre différence, la durée de la « garantie jeunes » serait d'une année renouvelable (à l'instar du Civis), contre deux ans d'emblée dans le cadre du RCA.

Pour l'instant, la « garantie jeunes » n'est connue que dans ses grandes lignes. La présente synthèse reviendra dans une dernière partie sur les enseignements qui peuvent être tirés de l'expérimentation du RCA pour l'élaboration des modalités de fonctionnement de la « garantie jeunes ».

Un protocole d'évaluation original, bien appliqué, avec une forte mobilisation des missions locales

Le protocole d'expérimentation du RCA a été conçu de manière à correspondre aux standards scientifiques internationaux. Il permet de comparer un groupe de jeunes à qui l'on a proposé le RCA à un « groupe de contrôle » de jeunes bénéficiaires du Civis. Ces deux groupes ont été tirés au sort : ils étaient de ce fait similaires avant le démarrage de l'expérimentation⁴. Parmi les jeunes à qui l'on a proposé le RCA (ci-après, groupe RCA), environ 80 % l'ont accepté, et 20 % sont restés en Civis. Dans le groupe de contrôle (ci-après, groupe Civis), la totalité des jeunes ont été suivis en Civis.

¹ <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.

² Voir le [site du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social](#) pour une présentation détaillée du Civis.

³ Voir le [discours](#) du Premier ministre en clôture de la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (11 décembre 2012), qui présente les grandes lignes de ce dispositif.

⁴ Concrètement, l'évaluation porte sur environ 5 500 jeunes qui sont venus s'inscrire en Civis pour la première fois en février ou mars 2011 dans l'une des 82 missions locales participant à l'expérimentation. Dans la moitié des missions locales, on a proposé aux jeunes inscrits en février d'obtenir un RCA plutôt qu'un Civis. Les jeunes inscrits en mars dans ces missions locales conservent le Civis, et servent ainsi de groupe de contrôle. Dans l'autre moitié des missions locales, on a proposé aux jeunes inscrits en mars d'obtenir un RCA plutôt qu'un Civis, et les jeunes inscrits en février servent ainsi de groupe de contrôle. Les jeunes ont répondu favorablement à l'offre qui leur était faite de passer du Civis au RCA : 80 % d'entre eux l'ont acceptée, grâce notamment à une forte mobilisation des missions locales.

Deux enquêtes téléphoniques d'une durée de 30 minutes ont été réalisées, en avril 2011 et en avril 2012, auprès des quelques 5 500 jeunes inscrits en février et mars 2011 dans les missions locales participant à l'expérimentation. Le taux de réponse est élevé pour ce type d'enquête (79 % pour la première, 62 % pour la seconde).

Des jeunes accueillis par les missions locales souvent en grande difficulté d'insertion

La première enquête, menée lors du démarrage de l'expérimentation, révèle que les jeunes suivis pour la première fois dans le cadre du Civis ou du RCA par les missions locales cumulent pour une grande partie d'entre eux de nombreuses difficultés : un niveau de qualification bas (73 % d'entre eux n'ont pas le baccalauréat), une expérience professionnelle souvent courte, et l'absence de moyens de transport (seul un tiers d'entre eux disposent du permis de conduire).

Par ailleurs, une partie de ces jeunes sont confrontés à des difficultés financières importantes : en avril 2011, au moment où ils s'inscrivent pour la première fois à la mission locale, 22 % ont passé au moins une journée sans un repas complet au cours des 12 derniers mois et 49 % ont été en découvert bancaire au moins une fois durant la même période.

L'enquête interroge aussi les jeunes sur les raisons qui les ont conduits à s'inscrire à la mission locale : la moitié d'entre eux (52 %) avaient en priorité l'idée de recevoir une aide pour trouver un emploi, un quart (24 %) pour une formation, 10 % pour un apprentissage, et seulement 11 % déclarent chercher en priorité une aide financière.

Les jeunes suivis en RCA s'investissent davantage dans leur accompagnement par la mission locale et sont plus satisfaits de celui-ci (par rapport aux jeunes suivis en Civis)

Les jeunes du groupe RCA vont plus souvent à la mission locale et restent plus longtemps suivis, alors même que l'offre d'accompagnement en Civis et en RCA est la même. Un an après le démarrage de l'expérimentation, seulement 48 % parmi les jeunes du groupe Civis déclarent avoir rencontré leur conseiller de mission locale au cours des 3 mois précédant l'enquête. Ils sont 64 % dans le groupe RCA. De façon similaire, seuls 30 % des jeunes du groupe Civis se déclarent encore dans leur programme d'accompagnement à la mission locale au moment de l'enquête, cette proportion est doublée dans le groupe RCA. Cela s'explique en partie par le fait que les jeunes suivis en RCA ont une incitation plus forte à se rendre à la mission locale chaque mois : c'est une condition nécessaire pour bénéficier de l'allocation.

Les jeunes du groupe RCA bénéficient *de facto* d'un accompagnement plus régulier : ils déclarent plus souvent qu'entre janvier et mars 2012, leur conseiller leur a proposé des offres d'emplois ou des stages en entreprise (30 % dans le groupe RCA, contre 23 % dans le groupe Civis) ou des formations et ateliers (ex : CV ou lettre de motivation) à la mission locale (39 % dans le groupe RCA contre 30 % dans le groupe Civis).

Enfin, les jeunes du groupe RCA se déclarent plus satisfaits de l'accompagnement dont ils ont bénéficié (38 % sont très satisfaits dans le groupe RCA, contre 27 % dans le groupe Civis) et ont plus confiance dans leur mission locale (87 % contre 81 %).

Des efforts de recherche et de formation identiques dans les deux groupes de jeunes

Les jeunes ayant participé à une formation au cours de la première année après leur inscription à la mission locale sont aussi nombreux dans les deux groupes RCA et Civis, aux alentours de 45 %. La part de ceux ayant renoncé à participer à une formation pour des raisons d'argent est également équivalente dans les deux groupes, à un niveau relativement faible, autour de 14 %.

En revanche, le RCA a un effet sur la préparation du permis : les jeunes du groupe RCA sont légèrement plus nombreux à préparer le permis de conduire au moment de l'enquête (33 % en groupe RCA contre 29 % en groupe Civis).

Dans le groupe RCA comme dans le groupe Civis, 56 % des jeunes se déclarent à la recherche d'un emploi. L'effort de recherche, relativement élevé dans le groupe Civis, n'augmente pas dans le groupe RCA : près de 80 % des jeunes en recherche d'emploi en avril 2012 ont dans les trois derniers mois

contacté une entreprise, 70 % ont envoyé un CV ou une lettre de motivation, 54 % ont effectué des candidatures spontanées et 45 % ont répondu à une offre d'emploi.

La participation au programme n'est pas non plus l'occasion de l'approfondissement du projet professionnel. La proportion de jeunes sachant quel métier ils veulent exercer est identique dans les deux groupes (45 %). Il en est de même pour ceux ayant une idée de ce métier (37 %) et de ceux n'en ayant aucune idée (18 %). De même, uniquement 19 % des jeunes pensent avoir le diplôme nécessaire au métier qu'ils visent, une proportion plus faible de 2 points dans le groupe RCA sans que l'effort de formation ait pour autant progressé.

Au bout d'un an, le RCA n'augmente pas le taux d'emploi (par rapport au Civis)

Un des effets potentiels attendus du RCA est d'accroître l'insertion des jeunes bénéficiaires dans l'emploi durable (par rapport au Civis). En effet, bénéficier d'une allocation mensuelle et garantie devrait permettre de renforcer l'attachement des jeunes à la mission locale, et par conséquent de mieux les conseiller et accompagner dans leur recherche d'emploi. D'autre part cela pourrait libérer certains jeunes de la contrainte du présent en levant des obstacles à l'embauche (problèmes de logement, paiement du permis, financement des frais liés à la mobilité) mais aussi en leur permettant de se concentrer plus sur l'élaboration de leur projet professionnel et sur la recherche d'emplois en meilleure adéquation avec leurs qualifications et/ou de meilleure qualité.

On observe qu'un an après le démarrage de l'expérimentation, le RCA n'a pas réussi à faire la différence. En effet, moins de la moitié des jeunes sont en emploi en avril 2012, qu'on leur ait proposé ou pas le RCA un an avant (47 % pour les jeunes du groupe RCA, 45 % pour ceux du groupe Civis⁵).

La qualité des emplois occupés par les jeunes ne diffère pas non plus entre les deux groupes : à titre d'exemple, dans les deux groupes, en avril 2012, seul un cinquième des jeunes en emploi occupent un CDI. Enfin, rappelons que les jeunes en recherche d'emploi réalisent des efforts de recherche comparables dans les deux groupes.

Au total, à l'issue de la première année d'expérimentation, le RCA ne suffit pas à amener à lui seul de façon performante les jeunes à l'emploi, dans un contexte de crise aggravée du marché du travail⁶. Il faut également rappeler que pour les jeunes les plus en difficulté accueillis par les missions locales, l'accompagnement mis en œuvre dans le cadre du Civis ou du RCA, même renforcé, prend souvent la forme d'un unique rendez-vous mensuel et de la participation à quelques ateliers.

Un taux d'emploi légèrement plus faible dans les premiers mois pour les jeunes bénéficiant de l'allocation

L'accès à l'emploi dans le groupe Civis comme dans le groupe RCA augmente progressivement au cours de la première année d'expérimentation (graphique 1). La proportion de jeunes ayant travaillé dans le mois passe ainsi de 32 % en avril 2011 à 48 % en mars 2012 pour le groupe Civis. Lors des six premiers mois suivant leur inscription en mission locale, les jeunes du groupe RCA ont toutefois eu un taux d'emploi très légèrement inférieur à celui des jeunes du groupe Civis : 29 % pour les jeunes RCA en avril 2011, contre 32 % pour les jeunes Civis. De même, les jeunes en RCA sont un peu plus nombreux à avoir travaillé moins de 6 mois sur les douze derniers mois (59 % contre 56 %). Le moindre taux d'emploi des jeunes dans les premiers mois de leur RCA est dû à un moindre taux d'emploi à temps complet, alors que la part de jeunes à temps partiel est identique dans les deux groupes. Enfin, les jeunes en RCA travaillent moins souvent durant tout le mois.

Ce moindre taux d'emploi des jeunes suivis en RCA au cours des premiers mois pourrait être lié au fait que certains jeunes réduisent temporairement leur effort de recherche d'emploi parce qu'ils bénéficient d'une allocation, ou parce qu'ils se concentrent sur la recherche d'un emploi de « meilleure qualité ». Néanmoins on observe que la réduction du taux d'emploi concerne les emplois de qualité

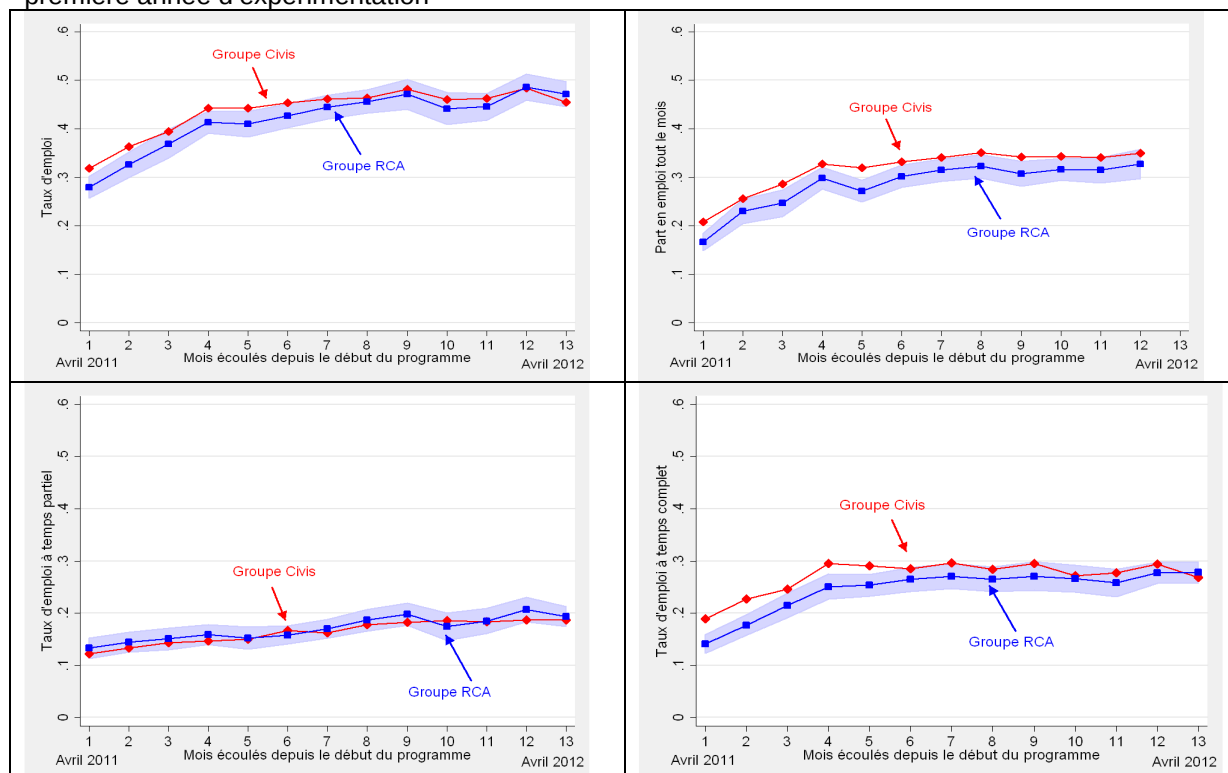
⁵ La différence de 2 points de pourcentage entre les deux taux d'emploi n'est pas statistiquement significative, au sens où l'on ne peut pas déterminer si ce faible écart est dû au programme RCA ou au hasard.

⁶ Les jeunes accueillis en mission locale, peu diplômés, ont été particulièrement touchés par la crise économique démarrée en 2008. En effet, le taux de chômage des jeunes est très élevé en 2011, à 22,0 %, tout comme le taux de chômage des personnes sans diplôme autre que le brevet, à 15,1 % (15 ans et plus).

(temps complet, emplois durant tout le mois). Ce léger effet désincitatif de l'allocation RCA était dans une certaine mesure prévisible lors de la mise en place du programme.

En effet, la théorie économique prédit qu'en cas d'augmentation des ressources inconditionnelles, le gain à reprendre une activité rémunérée diminue et l'attractivité de ces activités s'en trouve réduite. Il faut à ce titre noter que le dispositif RCA est dégressif en fonction des revenus mensuels et que l'allocation devient nulle pour les revenus supérieurs au smic net mensuel pour un emploi à temps complet tout le mois. Cela pourrait expliquer en partie pourquoi on n'observe pas de réduction des emplois à temps partiel, à la différence de formes d'emploi plus rémunératrices.

Graphique 1. Taux d'emploi des jeunes du groupe RCA et des jeunes du groupe Civis, au cours de la première année d'expérimentation



Lecture : en avril 2011 (mois 1), 29 % des jeunes du groupe RCA et 32 % des jeunes suivis du groupe Civis ont travaillé au cours du mois. La zone ombrée correspond à l'intervalle de confiance : si la courbe du groupe Civis entre dans cette zone, la différence entre les deux courbes peut être considérée comme non significative, au sens où l'on ne peut pas déterminer si le faible écart entre groupes RCA et Civis est dû au programme RCA ou au hasard. Les autres graphiques restreignent le type d'emploi, seulement les emplois ayant duré tout le mois, seulement les temps complets ou seulement les temps partiels.

Source : enquête quantitative de mi-parcours auprès des jeunes de l'expérimentation RCA, Crest / J-Pal / École d'économie de Paris.

L'allocation de 250 € versée par la mission locale est venue se substituer en partie aux autres sources de revenu

La plupart des jeunes s'inscrivant dans une mission locale ne bénéficient pas de ressources propres puisque, le plus souvent, ils ne travaillent pas et ne disposent pas d'allocation chômage. Ils dépendent donc de l'aide financière et matérielle apportée par leurs proches pour vivre. En particulier, lors de leur inscription à la mission locale, environ sept jeunes sur dix habitent chez leurs parents. Le RCA permet d'apporter des ressources propres à ces jeunes, à hauteur de 250 € par mois s'ils ne travaillent pas ou ne bénéficient pas d'allocations chômage.

Pourtant au bout d'un an les jeunes du groupe RCA ne bénéficient pas en moyenne d'une progression conséquente de leurs ressources. En moyenne, les jeunes du groupe Civis disposent de 605 euros. Ce montant ne progresse que de 32 euros dans le groupe RCA.

Cet effet moyen cache des disparités importantes. Pour les jeunes disposant des ressources les plus faibles, bénéficier du programme conduit à une nette progression des ressources. Ainsi, parmi les jeunes du groupe RCA, les 15 % (respectivement 25 %) les moins dotés disposent en mars 2012 de 110 euros (respectivement 120 euros) de plus que les jeunes du groupe Civis. Pour les jeunes au milieu de la distribution des revenus (médiane), pouvoir bénéficier du RCA entraîne une hausse de 55 euros environ. En revanche, pour les 50 % de jeunes les plus dotés, le RCA n'augmente pas les ressources.

Cet effet s'explique d'abord par le fait que seulement 54 % des jeunes du groupe RCA se déclarent encore en RCA au bout d'un an. De plus une partie des jeunes perçoivent un salaire, qui vient en

partie se déduire des 250 euros en raison de la dégressivité de l'allocation. En outre une substitution s'opère entre les sources de revenu. L'expérimentation montre qu'en moyenne les parents réduisent l'argent qu'ils donnent à leurs enfants lorsque ceux-ci bénéficient de l'allocation RCA. Les revenus des jeunes tirés de petits boulots ou de stages en mars 2012 sont également légèrement plus faibles pour les jeunes du groupe RCA (par rapport à ceux du groupe Civis). Ils perçoivent enfin en moyenne des allocations chômage légèrement moindres. Ce dernier effet est une conséquence vraisemblable de la moindre activité des jeunes du groupe RCA durant les premiers mois de l'expérimentation.

Les jeunes du groupe RCA ne perçoivent pas de ce fait une réduction de leurs contraintes budgétaires en comparaison des jeunes du groupe Civis. Les proportions de jeunes déclarant avoir sur les douze derniers mois passé une journée sans prendre un repas (19 % dans le groupe Civis), ou avoir dû renoncer à des soins médicaux (24 %), ou encore avoir été en découvert bancaire (45 %) sont similaires dans les groupes RCA et Civis.

Le point de vue des conseillers des missions locales sur la mise en œuvre du dispositif

Deux enquêtes quantitatives par téléphone ont été conduites en avril 2011 et 2012 auprès des référents de l'expérimentation dans les 82 missions locales participantes. Elles visent à connaître les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation, ainsi que l'opinion des référents quant au dispositif. Selon ces enquêtes, le RCA a permis aux conseillers de redéployer leurs efforts vers l'accompagnement des jeunes, étant déchargés de la recherche d'aides financières et de la répartition de ces dernières (le calcul de l'allocation RCA étant « automatique »).

Les référents semblent avoir une opinion assez positive du RCA en général. Pour de nombreux référents, les jeunes s'investissent davantage dans leur parcours que dans le cadre du Civis. Les innovations amenées par le RCA, la durée de deux ans et le suivi des jeunes quand ils sont en emploi, sont fortement appréciées.

Une majorité des référents est également favorable à une éventuelle généralisation du dispositif. Quand on leur pose la question d'un ciblage possible du RCA sur un public particulier en cas de généralisation, 68 % des référents pensent qu'un tel ciblage n'est pas souhaitable et qu'il faudrait que le RCA remplace totalement le Civis. Cela s'explique notamment par leur volonté de ne pas multiplier les dispositifs pour que l'offre de service des missions locales demeure lisible pour les jeunes.

Enfin, quand on demande aux référents à partir de quels critères le RCA devrait être proposé aux jeunes s'il était ciblé, près de la moitié d'entre eux répondent que le choix devrait se faire à la discrétion du conseiller, qui serait le mieux à même de déterminer si le jeune est suffisamment mature pour que le RCA lui soit profitable. Près de 3 référents sur 10 préféreraient que le ciblage se fasse selon les ressources des parents ou selon le niveau de diplôme.

Quels enseignements de l'expérimentation du RCA pour la « garantie jeunes » qui devrait être mise en place dans 10 territoires pilotes à partir de septembre 2013 ?

Cette dernière partie tente de faire le point sur les enseignements qui peuvent être tirés de l'expérimentation du RCA pour élaborer la « garantie jeunes », à partir des résultats de mi-parcours de l'expérimentation. **Il faudra attendre la fin de l'expérimentation pour disposer de résultats définitifs, le RCA pouvant avoir des effets différents sur la trajectoire des jeunes au bout de deux ans.**

De manière synthétique, la « garantie jeunes » pourrait répondre à deux grandes difficultés que rencontrent les jeunes, au travers de deux objectifs : un objectif redistributif - soutenir financièrement des jeunes en difficulté financière et éloignés du marché du travail, et un objectif d'insertion - aider les jeunes à s'insérer durablement sur le marché du travail.

Pour ce qui est du premier objectif, redistributif, le RCA souffre du défaut de ne pas être ciblé sur les jeunes les plus en difficulté financière. La « garantie jeunes » pourrait prévoir un ciblage sur les jeunes les plus en difficulté, soit parce que leurs parents disposent de faibles ressources, soit parce qu'ils sont en rupture avec ceux-ci.

Pour ce qui est du second objectif, d'insertion, le RCA, adossé au Civis, n'a pas permis de lever les freins à l'emploi rencontrés par les jeunes. De légers effets désincitatifs liés à l'allocation mensuelle semblent même s'être manifestés. La « garantie jeunes », pour être pleinement efficace, devrait ainsi prévoir des mécanismes différents de ceux du Civis ou du RCA. Deux directions sont envisageables : d'une part, redéfinir les contenus, l'intensité et les étapes-clés du programme d'accompagnement ; d'autre part, amplifier la logique de droits et devoirs du Civis (conditionnalité des aides et possibilités de cumul entre allocation et salaire).

Renforcer l'intensité du programme d'accompagnement et/ou la logique de droits et devoirs du Civis

L'expérimentation montre que les jeunes répondent aux incitations dont ils font l'objet. Ils viennent en particulier plus à la mission locale, condition nécessaire pour bénéficier de l'allocation mensuelle RCA. Renforcer la conditionnalité de l'allocation pourrait ainsi constituer un levier intéressant pour stimuler les jeunes dans leur parcours d'insertion. Cela pourrait par exemple prendre la forme de versements contingents à la réalisation d'étapes cruciales dans ce parcours (définition d'un projet professionnel, rédaction de CV, prise de contact avec des entreprises...). A ce propos, dans le cadre de l'expérimentation RCA, certains conseillers ont regretté de ne pas pouvoir diminuer l'allocation versée à une minorité de jeunes, dans le cas où ceux-ci n'essayaient pas activement de s'insérer (mécanisme de réponse graduée).

L'expérimentation montre également qu'un surcroît de suivi par la mission locale ne suffit pas à augmenter le taux d'emploi ni les efforts de recherche (déjà assez élevés) de ces jeunes. Cela pose en miroir la question de l'efficacité de ces programmes d'accompagnement, dont les contenus, l'intensité et les étapes-clés pourraient être redéfinis. En particulier, pour les jeunes les plus en difficulté accueillis par les missions locales, l'accompagnement mis en œuvre dans le cadre du Civis ou du RCA, même renforcé, prend souvent la forme d'un unique rendez-vous mensuel et de la participation à quelques ateliers. Ainsi au bout d'un an en programme, seulement 45 % des jeunes savent quel métier ils veulent exercer, une proportion identique dans les deux groupes de jeunes.

Maintenir la possibilité de cumuler partiellement allocation et revenus d'activité

Le RCA prévoit un cumul partiel entre allocation et revenus d'activité. Celui-ci prend la forme relativement lisible d'un cumul dégressif s'annulant pour une rémunération correspondant à 1 SMIC à temps plein sur le mois. Malgré cette possibilité de cumul, de légers effets désincitatifs se sont manifestés au cours des premiers mois de l'expérimentation. Cela plaide pour maintenir voire renforcer cette possibilité de cumul dans le cadre de la « garantie jeunes », et ce d'autant que le montant de l'allocation devrait être deux fois plus élevé que dans le cadre du RCA. Elle pourrait par exemple s'inspirer de la possibilité de cumul total entre allocation et revenus d'activité dont bénéficient les allocataires du RSA pendant les 3 premiers mois suivant leur reprise d'activité.

Par ailleurs, certains conseillers ont souligné l'intérêt que les jeunes puissent conserver leur allocation en suivant une formation. Cela pourrait notamment convaincre certains jeunes réticents à l'idée de suivre une formation en apprentissage, parfois jugée peu rémunératrice. Si, au bout d'un an, le RCA n'a pas significativement augmenté l'accès aux formations, une allocation plus substantielle pourrait avoir des effets plus positifs.

Le besoin d'expérimenter

Cette étude montre la force et l'intérêt de procéder à une évaluation de l'effet des mesures mises en place. Le recours à un processus d'évaluation rigoureux a en effet permis de mieux comprendre l'impact de ces mesures. Il est donc important de se donner les moyens d'évaluer la nouvelle mesure avec autant de rigueur que ce qui a été fait pour le RCA, par exemple en expérimentant différentes modalités possibles de la garantie jeune dans les 10 territoires pilotes.

Table des matières

1	Une méthodologie rigoureuse pour évaluer un dispositif dans l'esprit du CIVIS mais avec une allocation mensuelle garantie	11
1.1	Le RCA : un dispositif globalement proche du Civis	11
1.2	L'allocation RCA : une allocation mensuelle garantie pendant deux ans qui se distingue très nettement de l'allocation « interstitielle » Civis . . .	11
1.3	L'accompagnement des jeunes en RCA est-il réellement similaire à celui prodigué dans le cadre du Civis ?	13
1.4	Quels effets attendre à court terme de ce dispositif?	14
1.4.1	Renforcer l'attachement des bénéficiaires du RCA à la mission locale	14
1.4.2	Développer ou restaurer l'autonomie des bénéficiaires dans la conduite de leur parcours d'insertion	14
1.4.3	Inciter les bénéficiaires à s'engager dans des parcours de formation	15
1.4.4	Inciter les bénéficiaires à privilégier des emplois en meilleure adéquation avec leurs qualifications ou de "meilleure qualité"	15
1.4.5	Des effets sur le retour à l'emploi potentiellement négatifs dans le court terme	15
1.5	Une méthodologie rigoureuse pour évaluer ces effets	16
1.5.1	Rappel du protocole d'évaluation	16
1.5.2	Les jeunes ont répondu favorablement au RCA	16
1.5.3	Des missions locales participant à l'expérimentation assez bien réparties dans toute la France	17
1.5.4	Un groupe de contrôle d'assez bonne qualité	19
1.5.5	Les jeunes bénéficiaires ont assez bien compris le RCA dès le début de l'expérimentation	19
2	Une première année de mise en oeuvre de l'expérimentation	20
2.1	Un enjeu de taille : le suivi statistique des jeunes	20
2.1.1	Un système d'information multiple : enquêtes auprès des jeunes et sources administratives	20
2.2	Un taux de réponse différentiel qui ne semble pas introduire de biais . . .	22

3 Résultats : des effets du RCA sur le suivi des jeunes et sur la satisfaction des jeunes quant à la mission locale, mais peu d'effets sur les formations ou sur l'emploi	25
3.1 Rappel des effets attendus	25
3.2 Le modèle estimé	26
3.3 Les jeunes suivis en RCA s'investissent davantage dans leur accompagnement par la mission locale et sont plus satisfaits de celui-ci (par rapport aux jeunes suivis en Civis)	28
3.4 Pas de changements dans l'intensité de la recherche d'emploi ou le recours aux formations	29
3.5 Pas de différence dans les taux d'emploi douze mois après l'entrée en programme entre les témoins et les traités	32
3.6 Un taux d'emploi légèrement plus faible au cours des premiers mois	33
3.7 Revenu et autonomie	36
3.8 Un niveau de dépenses et un degré de contraintes budgétaires très peu modifiés	38
3.9 Une amélioration notable néanmoins de la perception de l'environnement et de la confiance dans les institutions	40
3.10 Des résultats robustes	41
4 Les prochaines étapes : l'enquête finale.	41
A Le ressenti des conseillers en mission locale	44
B Rapport sur l'enquête qualitative auprès des référents RCA (mars 2012) ¹	47
B.1 Eléments positifs.	48
B.1.1 Un tremplin vers l'autonomie	48
B.1.2 Un accompagnement revitalisé	49
B.1.3 Un complément de revenu	50
B.1.4 Un facteur de mobilité	51
B.1.5 L'impact psychologique	51
B.2 Obstacles et réticences.	51

1. Cette partie a été rédigée par Pedro Miguel Ponce Jurado.

B.2.1	Pas de réponse face au décrochage et l'assistanat	51
B.2.2	Le difficile accompagnement dans l'emploi	52
B.2.3	Le tirage au sort	52
B.2.4	Une organisation difficile	53
C	Résultats de la première enquête auprès des référents RCA (avril 2011)	53
D	Résultats de la seconde enquête auprès des référents RCA (avril 2012)	57
E	Tests de robustesse	63
F	L'enquête auprès des jeunes	66
F.1	Situation Personnelle - Individus du groupe témoin	66
F.2	Emploi - Individus du groupe témoin	71
F.3	Effort dans la recherche d'un emploi - Individus du groupe témoin	88
F.4	Accompagnement et relation avec la mission locale - Individus du groupe témoin	94
F.5	Formation - Individus du groupe témoin	102
F.6	Revenus et sources de revenus - Individus du groupe témoin	104
F.7	Dépenses - Individus du groupe témoin	109
F.8	Votre caractère - Individus du groupe témoin	117
F.9	Les allocations RCA et Civis	124

1 Une méthodologie rigoureuse pour évaluer un dispositif dans l'esprit du CIVIS mais avec une allocation mensuelle garantie

1.1 Le RCA : un dispositif globalement proche du Civis

Le revenu contractualisé d'autonomie (RCA) a été conçu comme un dispositif proche du Civis. Comme ce dernier, il s'agit d'un programme d'accompagnement de jeunes ayant des difficultés d'insertion, conduit par les missions locales. Le public cible est également le même que dans le cadre du Civis (niveau de formation V et infra en priorité), même si, dans le cadre de l'expérimentation, l'accès au dispositif a été restreint aux jeunes qui n'avaient jamais bénéficié du Civis (les « primo-entrants »), âgés de 18 à 22 ans. L'accompagnement proposé aux jeunes suivis est censé être le même dans le cadre du Civis et du RCA. Enfin, le RCA donne le droit à ses bénéficiaires d'accéder en priorité à certains emplois aidés, de la même manière que le Civis.

Une dimension importante distingue le RCA du Civis : l'allocation versée au jeune est bien plus généreuse et garantie dans le cadre du RCA. Une autre particularité du RCA est que la durée initiale du contrat est de deux ans, contre un an renouvelable pour le Civis.

1.2 L'allocation RCA : une allocation mensuelle garantie pendant deux ans qui se distingue très nettement de l'allocation « interstitielle » Civis

L'allocation interstitielle Civis : une aide versée selon des critères très hétérogènes d'une mission locale à l'autre Une enquête auprès des référents RCA dans les missions locales a été menée au début de l'expérimentation. Elle est présentée plus en détail dans la première note d'étape, mais nous rappelons ici les éléments principaux qui permettent de mieux cerner la manière dont les missions locales versent l'allocation interstitielle Civis aux jeunes qu'elles suivent. Le principe général suivi est de donner cette allocation en fonction des besoins et des projets du jeune, mais le constat global est celui d'une très grande hétérogénéité des pratiques.

Dans 3 missions locales sur 10, l'allocation Civis est versée selon des critères fixes, et, dans 1 sur 10, le montant est le même pour tous les jeunes, par exemple en donnant 70 € par mois à tous les jeunes pendant les 3 premiers mois de Civis. Dans les autres missions locales, le versement d'une allocation est laissé à l'appréciation des conseillers, parfois à l'issue d'une décision d'une commission les réunissant.

Dans 6 établissements sur 10, les ressources du jeune sont prises en compte dans l'attribution de l'aide. Une proportion équivalente de missions locales réserve les allocations Civis à ceux qui ne sont pas en formation ou en emploi. Les trois critères les plus souvent cités en question ouverte sont le projet du jeune, ses ressources (en particulier s'il habite ou non chez ses parents), et son assiduité (par exemple, « 50€ par participation aux ateliers »). Seul ce dernier critère d'assiduité est pris en compte pour bénéficier de l'allocation RCA.

Par ailleurs, le montant moyen de l'allocation Civis sur l'ensemble du contrat est assez faible :

- environ 1 jeune sur 6 en Civis reçoit lors d'un mois donné une allocation (source enquête initiale RCA) ;
- le montant mensuel moyen se situe autour de 134€ en mars 2011 (source enquête initiale RCA), un niveau très éloigné du montant maximum mensuel théorique de 450€ par mois et de 1800€ par an.

Ces montants limités s'expliquent par des enveloppes globales de Civis elles-mêmes restreintes, et qui dans certains cas sont épuisées avant la fin de l'année. Dans ce dernier cas, le versement de l'allocation se fait en partie selon la logique du premier arrivé - premier servi (par exemple, les jeunes peuvent toucher une allocation « en fonction [de leur date de] demande »).

L'allocation RCA : une allocation mensuelle garantie, et dégressive la deuxième année Sur toutes ces dimensions l'allocation prévue dans le cadre du RCA diffère assez radicalement de celle versée dans le cadre du Civis. En effet, le dispositif prévoit que les jeunes bénéficiaires qui n'ont pas d'autres revenus d'activité reçoivent une allocation mensuelle d'un montant de 250€, allouée durant la première année, puis d'un montant dégressif durant la deuxième année. En pratique l'allocation RCA commence à 240€ au premier trimestre de la deuxième année et diminue de 60€ à chaque trimestre.

Cumuler l'allocation RCA et un travail ou une formation Le RCA possède la particularité de déductibilité partielle des sommes perçues hors allocation, par exemple d'un éventuel salaire. Concrètement, cela signifie par exemple qu'un jeune travaillant à mi-temps au Smic peut continuer à bénéficier d'une allocation RCA à hauteur de 125€ par mois (durant la première année). L'allocation RCA est également cumulable, partiellement ou en totalité, avec les allocations de formation ou les salaires d'apprentissage.

La durée de deux ans du RCA : une innovation qui reste dans l'esprit du Civis La durée de deux ans du RCA constitue une innovation par rapport au Civis puisque la durée initiale de celui-ci est d'une année. Toutefois, il est possible de renouveler le Civis pour une année supplémentaire, et même plusieurs fois pour les jeunes sans diplôme et

sans qualification pour lesquels il peut être prolongé jusqu'à l'accès à l'emploi durable (tant que le jeune a moins de 26 ans). En ce sens, le RCA ne diffère pas de manière importante du Civis.

Des changements de pratiques dans les règles de gestion des jeunes en Civis ont eu lieu aux environs de la période de mise en place du RCA, ce qui rend la comparabilité des durées plus difficile. Alors qu'auparavant les conseillers avaient tendance à maintenir les jeunes en Civis jusqu'à la fin du contrat, même en cas de rupture de contact, de nouvelles directives les ont incités à clore les contrats des jeunes qui ne venaient plus à la mission locale.

Par ailleurs, alors qu'auparavant la durée du Civis correspondait à 12 mois *consécutifs*, une nouvelle règle de gestion a permis de passer à 12 mois *cumulés*. Cette règle peut par exemple servir dans le cas où le jeune trouve un emploi stable avant la fin de son contrat. Avec la règle de gestion initiale, le conseiller était censé mettre fin au Civis alors que dans la situation actuelle il peut se contenter de le suspendre et peut le réactiver si le jeune perd son emploi.

1.3 L'accompagnement des jeunes en RCA est-il réellement similaire à celui prodigué dans le cadre du Civis ?

Les jeunes suivis en RCA sont censés bénéficier d'une offre d'accompagnement similaire à celle proposée dans le cadre du Civis.

Au moment de la mise en place du programme, dans plus de 9 missions locales sur 10, les conseillers avec lesquels les jeunes du groupe test ont initialement signé leur contrat Civis ont continué à les suivre après que ceux-ci ont transformé leur Civis en RCA. Aucune rupture dans l'accompagnement des jeunes n'a ainsi été constatée, alors que des conseillers spécifiques au RCA auraient pu être assignés aux jeunes du groupe test, rendant moins probable l'hypothèse d'une offre d'accompagnement similaire entre jeunes du groupe test et du groupe de contrôle.

En revanche, un plus grand nombre de missions locales (33 %) pensaient au moment de la mise en place du dispositif proposer davantage de rendez-vous, et la majorité des missions locales (65 %) déclaraient qu'elles feraient montre de plus d'insistance en cas de manque d'assiduité. Enfin, dans une minorité de missions locales (23 %), les conseillers RCA suivaient en moyenne moins de jeunes que les conseillers Civis. Cela fait écho aux résultats de l'enquête qualitative du Credoc, qui conclut à un changement de posture des conseillers vis-à-vis des jeunes, et qui montre également que l'allocation RCA permet d'évacuer la question de la recherche de financement pour se concentrer sur l'accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Ainsi, au moment d'interpréter les résultats du programme, il conviendra de conserver à l'esprit que, si la consigne d'une offre d'accompagnement similaire à celui du Civis semble avoir été bien appliquée sur le terrain, l'accompagnement des jeunes en RCA sera *de facto* différent, avec une présence plus régulière des jeunes à la mission locale, une focalisation moindre sur la recherche d'allocations, et un degré d'exigence parfois supérieur de la part des conseillers.

Par ailleurs, le RCA institue un suivi systématique des jeunes en emploi, qui devrait notamment permettre d'anticiper les fins de contrats à durée déterminée.

1.4 Quels effets attendre à court terme de ce dispositif?

Les effets listés ci-dessous sont les *effets du programme auxquels on peut s'attendre*. Dans la partie résultats nous mettons en regard ces effets attendus avec les effets observés au cours de l'expérimentation.

1.4.1 Renforcer l'attachement des bénéficiaires du RCA à la mission locale

Le RCA instaure l'obligation d'une déclaration mensuelle des ressources d'activité (éventuelles) du jeune, que ce dernier signe et remet à son conseiller, créant ainsi des conditions favorables pour un suivi mensuel durant les deux années que dure le dispositif. L'attachement du jeune à la mission locale pourrait donc être renforcé par cette déclaration mensuelle obligatoire.

1.4.2 Développer ou restaurer l'autonomie des bénéficiaires dans la conduite de leur parcours d'insertion

Le versement d'une allocation mensuelle garantie a pour objectif de détourner les jeunes de solutions dictées par des contraintes de court terme en relâchant la contrainte financière qu'ils peuvent connaître et en élargissant leur horizon temporel.

Le supplément de revenu que représente l'allocation RCA devrait permettre de lever au moins une partie des obstacles à l'embauche - problèmes de logement, paiement du permis, financement des frais liés à la mobilité. Le versement garanti et le calcul "transparent" de l'allocation instaurent une sécurité financière pouvant inciter les bénéficiaires à aborder plus sereinement et avec plus de recul l'élaboration de leur projet professionnel.

Ainsi, le RCA permettrait de développer ou restaurer l'autonomie des jeunes dans la conduite de leur parcours d'insertion en leur permettant d'y consacrer plus de temps et d'attention, de se projeter dans le plus long terme et de considérer de nouvelles options qui pouvaient sembler inaccessibles jusque là.

1.4.3 Inciter les bénéficiaires à s'engager dans des parcours de formation

La formation peut avoir un coût d'opportunité (renoncer à un emploi et donc à un salaire) et un coût financier direct (coûts de mobilité, frais de formation) élevés pour les jeunes. C'est une solution dont les effets sur la situation financière sont différés (au moins du temps de la formation) et qui peut donc être peu attractive pour des jeunes très contraints financièrement. Or les jeunes éligibles aux RCA sont des jeunes dont les difficultés d'insertion proviennent en partie de leur faible niveau de qualifications et qui pourraient par la formation compléter ou enrichir leurs compétences et augmenter leur niveau de qualification.

L'allocation différentielle du RCA, cumulable avec d'autres allocations, pourrait permettre aux jeunes de reconsidérer les parcours de formation, et notamment les formations longues (apprentissage, alternance), plus qualifiantes et avec des effets sur l'emploi potentiellement plus élevés que des formations plus ponctuelles.

1.4.4 Inciter les bénéficiaires à privilégier des emplois en meilleure adéquation avec leurs qualifications ou de "meilleure qualité"

En relâchant la contrainte financière, le RCA devrait permettre aux jeunes de prendre plus de temps pour leur recherche et de faire des choix d'emploi moins contraints.

Ainsi, le RCA vise à encourager les jeunes à mûrir leur projet professionnel et à privilégier des solutions d'emploi en meilleure adéquation avec leurs qualifications, leur permettant de prétendre à de meilleurs niveaux de salaire et de consolider leurs compétences, tout en construisant un parcours professionnel plus cohérent et porteur de perspectives d'évolutions à plus long terme.

De même, le RCA devrait permettre aux bénéficiaires de chercher et privilégier des emplois de "meilleure qualité", notamment en termes de temps de travail, de durée du contrat et de rémunération.

1.4.5 Des effets sur le retour à l'emploi potentiellement négatifs dans le court terme

Si le RCA permet de prendre du temps pour mûrir et élaborer le projet professionnel du jeune et pour la recherche d'emploi, ou incite à s'engager dans des parcours de formation, cela peut impliquer un effet négatif sur le retour à l'emploi des bénéficiaires du RCA la première année, qui seraient ensuite contre-balancés par des effets positifs dans le plus long terme.

Par ailleurs, on ne peut pas exclure qu’avec le desserrement de la contrainte financière, certains jeunes soient moins incités à s’engager dans un parcours de retour vers l’emploi (au moins la première année, l’allocation étant dégressive par pallier l’année suivante).

1.5 Une méthodologie rigoureuse pour évaluer ces effets

1.5.1 Rappel du protocole d’évaluation

L’expérimentation porte sur l’ensemble des jeunes ayant signé un contrat Civis dans les missions locales participantes entre le 1^{er} février et le 31 mars 2011, et remplissant les conditions d’éligibilité au RCA. Cet ensemble de jeunes est appelé *population mère*.

L’équipe d’évaluation a assigné de manière aléatoire les missions locales à deux groupes, A et B, en avril 2011. Au sein de la population mère, les jeunes éligibles au RCA sont les jeunes ayant signé un Civis en février 2011 dans les ML de type B ainsi que ceux ayant signé un Civis en mars 2011 dans les ML de type A. Le reste des jeunes constitue le groupe de contrôle.

Entre avril et juin 2011, les ML ont eu pour rôle de rappeler les jeunes de la population mère éligibles au RCA pour leur proposer de résilier leur Civis et signer un RCA à la place (*cf.* Tableau 1).

Tableau 1 – Récapitulatif des contrats prescrits

Date de signature	février 2011	mars 2011
ML A	témoin Civis (inchangé)	traitée Civis → RCA
Effectif	1458	1363
ML B	traitée Civis → RCA	témoin Civis (inchangé)
Effectif	1293	1377

1.5.2 Les jeunes ont répondu favorablement au RCA

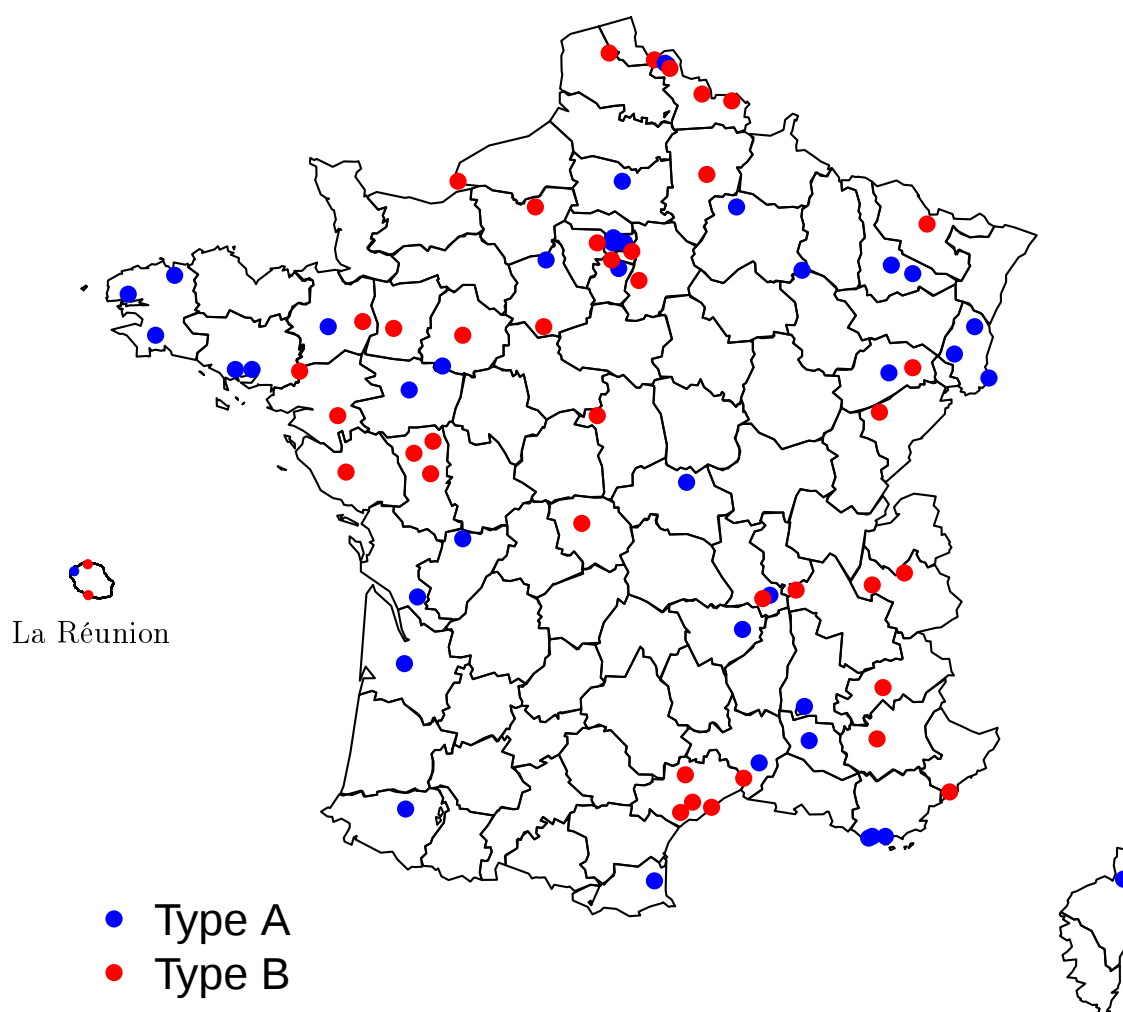
Une partie des jeunes entrés en contrat Civis en février et mars 2011 dans les missions locales participant à l’expérimentation se sont donc vu proposer, à partir d’avril 2011, de passer en RCA. Un taux important d’acceptation de la part des jeunes était nécessaire à une évaluation de qualité : cela constituait l’une des inconnues de l’expérimentation. De ce point de vue, l’expérimentation est une réussite puisque les jeunes ont été nombreux à

répondre positivement à l'offre qui leur était faite : environ 80 % d'entre eux ont accepté de passer d'un Civis à un RCA , à la suite d'une mobilisation forte de leur mission locale.

1.5.3 Des missions locales participant à l'expérimentation assez bien réparties dans toute la France

82 missions locales ont choisi, sur la base du volontariat, de participer pendant deux ans à l'expérimentation du RCA (graphique 1). Elles sont assez bien réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les départements d'Outre-Mer puisque trois missions locales expérimentent le dispositif à La Réunion.

Graphique 1 – Les missions locales participant à l'expérimentation



1.5.4 Un groupe de contrôle d'assez bonne qualité

Conformément au protocole de l'expérimentation, les missions locales ont été sélectionnées aléatoirement pour proposer le RCA en février ou en mars 2011. L'intérêt de cette sélection aléatoire est de constituer deux groupes de jeunes strictement comparables :

- les jeunes à qui un conseiller de mission locale a proposé de bénéficier du RCA : quatre cinquièmes d'entre eux ont accepté (groupe test) ;
- les jeunes qui continuent de bénéficier du Civis (groupe de contrôle).

La première enquête (dite « baseline ») auprès des jeunes a permis de s'assurer du fait que les jeunes de ces deux groupes sont effectivement comparables (voir premier rapport d'étape). Bien que pour des raisons de mise en place rapide de l'expérimentation, l'enquête ait eu lieu à partir d'avril, donc après le démarrage de l'expérimentation (alors qu'en général, il convient de mener ce type d'enquêtes avant le démarrage de l'expérimentation), on a observé que sur les caractéristiques des jeunes (en particulier socio-démographiques) n'ayant pas pu être affectées par la mise en place du RCA, les situations moyennes dans le groupe test et dans le groupe de contrôle étaient très voisines.

1.5.5 Les jeunes bénéficiaires ont assez bien compris le RCA dès le début de l'expérimentation

L'enquête initiale en 2011 auprès des jeunes entrés en RCA a permis de s'assurer qu'ils avaient compris correctement les grandes lignes du dispositif.

En effet, la connaissance du RCA est assez bonne, puisque parmi 10 jeunes recevant le RCA au moment de l'enquête :

- 6 savent correctement que la somme versée pour les jeunes sans emploi est de 250€ (la première année) ;
- 6 savent qu'ils pourront à nouveau percevoir le RCA s'ils perdent leur emploi ;
- 5 savent que la durée du RCA est de deux ans.

2 Une première année de mise en oeuvre de l'expérimentation

2.1 Un enjeu de taille : le suivi statistique des jeunes

2.1.1 Un système d'information multiple : enquêtes auprès des jeunes et sources administratives

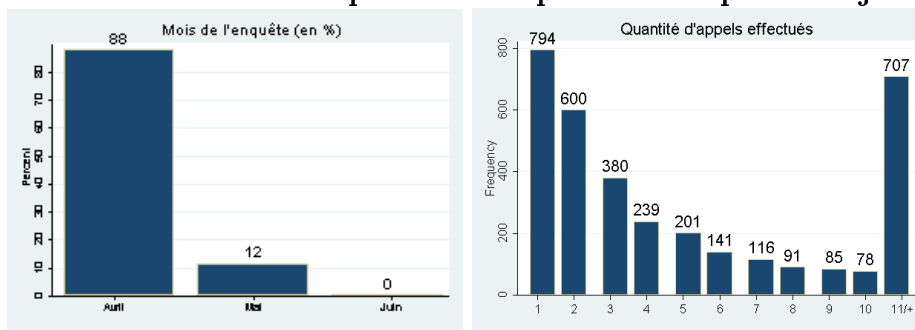
L'évaluation quantitative du programme RCA repose principalement sur l'exploitation de deux sources d'informations. D'une part, les évaluateurs ont mis en place un système d'enquêtes auprès des jeunes (*cf.* encadré 1). La première a eu lieu entre avril et juin 2011, la deuxième a eu lieu entre avril et juillet 2012 et la troisième devrait avoir lieu à partir du mois de mai 2013. Les données issues de ces enquêtes pourront être couplées aux données administratives provenant de Parcours 3, l'application de gestion des jeunes en missions locales (*cf.* encadré 2).

Par ailleurs, l'enquête auprès des référents RCA permet d'apporter un éclairage supplémentaire sur la mise en place du programme (*cf.* annexes [C](#), [D](#) et [B](#)).

Encadré 1. L'enquête RCA de mi-parcours auprès des jeunes

Cette enquête téléphonique d'une durée moyenne de 25 minutes a été réalisée auprès de l'ensemble des jeunes inscrits en février et mars 2011 dans les missions locales participant à l'expérimentation. Le taux de réponse pour l'enquête de mi-parcours est de 62 % soit de 3 425 jeunes. Rappelons que pour l'enquête initiale il était de 79 % soit 4 316 jeunes (sur un total de 5 491 jeunes). L'enquête s'est principalement déroulée en avril 2012 (*cf.* graphique ci-dessous).

Le déroulement de l'enquête de mi-parcours auprès des jeunes



Le contenu de l'enquête. Le questionnaire de mi-parcours vise à traiter une multiplicité de thématiques sur les jeunes, telles que leur situation personnelle, leur situation en emploi, les efforts dans la recherche d'emploi, l'accompagnement qu'ils reçoivent, leurs sources de revenus, le niveau et type de leurs dépenses, leur caractère ainsi qu'un petit module destiné exclusivement aux bénéficiaires du RCA. Les résultats spécifiques de l'enquête pour la population témoin sont exhaustivement présentés dans l'annexe **F**.

Encadré 2. Les données de Parcours 3

Les conseillers des missions locales gèrent les dossiers des jeunes accueillis à l'aide du logiciel Parcours 3. La base de donnée ainsi constituée contient les caractéristiques individuelles des jeunes, les situations qu'ils occupent sur le marché du travail, les démarches effectives au sein de la structure ou auprès d'autres partenaires. Pour s'assurer de la qualité des données, des contrôles de cohérence et une charte de saisie ont été conçus pour corriger et homogénéiser les comportements de saisie sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de l'expérimentation, les données de Parcours 3 pourront notamment être mobilisées pour :

- savoir quels jeunes ont effectivement signé un RCA ;
- mesurer l'intensité du suivi des jeunes (par exemple le nombre d'*actualités* ou d'*entretiens individuels*) ;

Parcours 3 présente les avantages et inconvénients classiques d'une source administrative. La base de données est exhaustive et ses différentes dimensions la rendent très riche. En revanche elle a été créée pour répondre à des problématiques de gestion et non pas pour des analyses empiriques, ce qui peut compliquer son exploitation.

Par ailleurs, le mode de collecte parfaitement symétrique en février et mars (*i.e.* avant le tirage au sort) entre le groupe de contrôle et le groupe de jeunes éligibles au RCA, rend cette base de données tout à fait appropriée pour comparer l'équilibre entre les deux groupes de jeunes. En revanche, comme les informations qu'elle contient ne sont pas aussi détaillées que celles issues des enquêtes auprès des jeunes, cette comparaison ne pourra se faire que sur un nombre de variables limité.

2.2 Un taux de réponse différentiel qui ne semble pas introduire de biais

L'enjeu du taux de réponse Il y a deux enjeux principaux liés au taux de réponse aux enquêtes : la question de la *puissance statistique* et la question des *biais*.

La puissance statistique correspond à la capacité de détection d'un effet du dispositif dans le cadre de l'expérimentation. Plus le nombre de réponses aux enquêtes est élevé, plus on a de chances de pouvoir détecter un effet, même faible, du programme. En pratique, cette expérimentation bénéficie d'une puissance relativement importante par rapport à beaucoup d'autres. De ce point de vue, même un taux de réponse relativement bas permet encore d'obtenir une puissance suffisante.

Le problème principal vient des biais potentiels liés à la non-réponse. En effet, le cœur de l'interprétation des différences entre le groupe traité et le groupe témoin vient du fait que le tirage au sort rend ces deux groupes similaires d'un point de vue statistique. En revanche, à partir du moment où tous les individus de chacun des deux groupes ne répondent pas, l'interprétation repose sur l'hypothèse supplémentaire que les deux groupes d'individus *ayant répondu* sont similaires d'un point de vue statistique. Or, cette hypothèse n'a rien d'évident et mérite par conséquent d'être discutée.

Les jeunes du groupe traité ont une tendance plus grande à répondre à l'enquête que les jeunes du groupe témoin. Ce phénomène, même s'il n'a rien d'automatique, est relativement classique dans ce genre d'expérimentations. Plusieurs raisons peuvent en effet conduire à un effet positif du traitement sur le taux de réponse. Par exemple, les jeunes peuvent avoir conscience de faire partie d'un programme spécifique et être plus enclins à prendre du temps pour répondre à une enquête. Mais la raison peut également être directement liée au traitement. Par exemple, si le jeune se sent davantage lié à sa mission locale ou s'il a peur de perdre son allocation, sa propension à déménager peut diminuer, ce qui peut augmenter la probabilité de réussir à établir un contact avec lui. À *contrario*, le traitement pourrait également avoir un effet négatif sur le taux de réponse. Ce serait par exemple le cas si le traitement augmentait la probabilité d'être en emploi et si les jeunes en emploi étaient plus difficiles à contacter car moins disponibles pour répondre au téléphone.

Même si ce phénomène de différentiel dans les taux de réponse n'est pas à proprement parler un *bon signe*, cela ne signifie pas pour autant, *a priori* que les résultats soient biaisés. En particulier, si les contacts ont lieu de manière aléatoire mais avec des probabilités différentes pour les deux groupes, un taux de réponse différentiel est sans conséquence sur l'interprétation des résultats. Les deux groupes seront toujours comparables au sens statistique, seule leur taille différera.

En pratique il n'est possible de tester la similarité statistique des échantillons de répondants que dans les dimensions observables, et on est amené à faire l'hypothèse que si

la non-réponse n'a pas *déformé* les échantillons dans ces dimensions, elle ne les a sans doute pas *déformés* non plus dans les dimensions inobservables.

Dans la plupart des protocoles, la question des biais de non réponse ne survient qu'à partir de l'enquête intermédiaire. En général, l'enquête initiale ayant eu lieu avant le tirage au sort, rien n'est censé perturber la similarité statistique des échantillons en amont de l'expérimentation. Dans notre cas, les contraintes opérationnelles ont eu pour conséquence que l'enquête initiale a eu lieu après le tirage au sort et un léger différentiel de taux de réponse est déjà perceptible à ce moment là. Les échantillons de répondants semblent pour autant raisonnablement équilibrés. Il est à noter que la qualité des populations mères (*i.e.* y compris les non répondants) ne peut être appréciée sans avoir recours à d'autres sources que les enquêtes. Il serait notamment judicieux de mobiliser la source administrative Parcours 3 pour contrôler ce point.

Un taux de réponse différentiel dans les deux enquêtes Le taux de réponse est de 76% pour les témoins, 81% pour les traités dans le cas de l'enquête initiale, et de 60% pour les témoins, 65% pour les traités dans le cas de l'enquête de mi-parcours. Pour les jeunes qui ont répondu à l'enquête initiale, le taux de réponse à l'enquête de mi-parcours est de 69% pour les témoins et 73% pour les traités.

Afin de s'assurer que les répondants aux enquêtes sont similaires dans les groupes témoins et traités, nous les comparons en fonction de variables socio-démographiques qui ne sont pas susceptibles d'être affectées par le traitement. Nous régressons la variable "Appartenir au groupe de traitement" sur ces variables et vérifions qu'elles ne sortent pas significatives ensemble (test de nullité jointe). Plus précisément, trois populations sont considérées : l'ensemble des répondants à l'enquête de mi-parcours, l'ensemble des répondants à l'enquête initiale, la sous-population des répondants aux deux enquêtes. Pour la première population nous nous intéressons aux variables socio-démographiques suivantes issues de l'enquête de mi-parcours : âge, niveau d'éducation, être en couple, avoir des enfants, situation professionnelle des parents, être fumeur. Pour la population de l'ensemble des répondants à l'enquête initiale, nous considérons les variables suivantes issues de l'enquête initiale : niveau d'éducation, situation professionnelle des parents, être fumeur, revenus en mars 2011, raisons de l'inscription à la mission locale. Enfin pour la sous-population des répondants aux deux enquêtes nous faisons les régressions sur les variables issues de l'enquête de mi-parcours, sur les variables issues de l'enquête initiale et sur les deux groupes de variables ensemble. Nous indiquons dans le tableau la p-value du test de Fischer de nullité jointe des coefficients de ces variables. Enfin, pour chaque type de régression, nous faisons alternativement une régression sans et une régression avec les variables de mission locale (indicatrices) et de date d'entrée dans le programme (indicatrice de paire de mission locale interagie avec le fait de s'être inscrit en mars à la mission locale).

Nous constatons que pour la population des répondants à l'enquête de mi-parcours et pour les variables socio-démographiques concernées, les deux groupes sont comparables. En revanche, on observe des différences entre les groupes pour les populations de répondants à l'enquête initiale sur les variables retenues et pour la population des répondants aux deux enquêtes pour les variables de l'enquête initiale mais pas pour les variables provenant l'enquête de mi-parcours. Cependant, ces différences n'existent que pour très peu de variables et sont d'ampleur très limitée, voir premier rapport. Les populations traitées et témoins demeurent donc très similaires. De plus, afin de s'assurer que nos résultats ne sont pas en partie biaisés par la non-réponse différentielle et/ou par des différences de caractéristiques observables, plusieurs tests de robustesse sont effectués.

Tableau 2 – Comparaison TEMOINS TRAITES

Répondants	Nb	(1a)	(1b)	(2a)	(2b)	(3a)	(3b)
1ère enquête	3425	0.46	0.38	.	.	.	.
2ème enquête	4316	.	.	0.00	0.00	.	.
Deux enquêtes	3071	0.46	0.23	0.00	0.00	0.00	0.00
Contrôles ML et date		non	oui	non	oui	non	oui

Note : Les régressions a sont réalisées sans contrôle pour la mission locale et la date d'entrée. Les régressions b sont réalisées avec. Le chiffre dans le tableau est la p-value pour le F-test de nullité jointe des variables de contrôles (en excluant les variables de ML et paire*date).

Des méthodes pour tester la robustesse des résultats Plusieurs méthodes sont mobilisables pour tester la robustesse des résultats à la non réponse. Tout d'abord il est possible d'ajouter des variables de contrôle dans le modèle. Ainsi, l'hypothèse sur laquelle reposent les résultats sera affaiblie. On parle dans ce cas d'hypothèse d'indépendance conditionnellement aux observables. Cela signifie qu'on ne fait plus l'hypothèse que les répondants traités et témoins sont similaires d'un point de vue statistique dans l'ensemble, mais que cela reste le cas si on les compare à caractéristiques observables données (niveau d'entrée en Civis, âge, *etc.*). Par ailleurs, des techniques statistiques ont été récemment proposées pour tenter de corriger le différentiel de taux de réponse, par exemple en utilisant le nombre d'appels téléphoniques nécessaires pour obtenir une réponse à l'enquête. Dans ce cas, la solution repose sur l'hypothèse que les jeunes du groupe de contrôle qui ont répondu à l'enquête auraient répondu au moins aussi vite (*i.e.* après au plus autant d'appels) s'ils avaient été traités.

Les deux approches précédentes sont utilisées dans l'analyse des résultats.

3 Résultats : des effets du RCA sur le suivi des jeunes et sur la satisfaction des jeunes quant à la mission locale, mais peu d'effets sur les formations ou sur l'emploi

Nous présentons dans cette partie les impacts du programme RCA un an après l'inscription des jeunes à la mission locale, ce sont donc des résultats de mi-parcours de l'expérimentation. Il faudra attendre la fin de l'expérimentation pour disposer de résultats définitifs, le RCA pouvant avoir des effets différents sur la trajectoire des jeunes au bout de deux ans. Ces résultats sont donc à prendre comme des résultats partiels.

3.1 Rappel des effets attendus

L'idée générale de cette étude est que les jeunes suivis en mission locale sont "piégés dans le présent". Ils n'ont pas les moyens financiers d'investir dans des formations. Ils n'ont pas non plus la possibilité d'investir du temps dans la mise au point d'un projet professionnel pouvant les conduire à une insertion durable sur le marché du travail et sont contraints de prendre des emplois peu satisfaisants et de court terme, car ils ont besoin des ressources qu'ils procurent. Indépendamment des contraintes budgétaires, les jeunes peuvent sur-valoriser le présent et préférer se contenter d'emplois précaires car la rémunération qu'ils procurent leur permet de satisfaire leurs besoins de consommation de court terme, même si ces emplois ne mènent pas à une insertion durable sur le marché du travail.

L'allocation est censée permettre aux jeunes d'échapper à ces contraintes. On s'attend à voir les jeunes renoncer à des emplois précaires pour s'investir davantage dans l'élaboration d'un projet professionnel de qualité. On s'attend donc à ce que les jeunes prennent moins d'emplois à court terme et qu'au sein des emplois pris il y ait une substitution en faveur d'emplois de meilleure qualité, qu'il s'agisse d'emplois offrant des garanties de stabilité supérieure (cdi par exemple), ou procurant une plus grande satisfaction ou une meilleure rémunération. On s'attend en outre à voir des indices d'un investissement plus approfondi dans l'élaboration d'un projet professionnel, une recherche plus active et mieux dirigée. Ceci devrait passer par davantage de formation, un attachement plus grand à la mission locale.

L'allocation fonctionne aussi comme une allocation chômage. Elle doit conduire à une progression de la valeur de l'attente et donc un allongement de la période de recherche et une plus grande sélectivité dans les emplois tenus.

Les effets attendus sont donc :

1. Un plus grand attachement à la mission locale
2. Une progression dans les revenus ou une substitution dans les sources de revenus
3. Un assouplissement des contraintes budgétaires
4. Un investissement plus important dans la recherche et l'élaboration d'un projet professionnel
5. Une moins grande activité salariée, en particulier dans des emplois précaires

3.2 Le modèle estimé

Les jeunes concernés par l'expérimentation sont les jeunes qui se sont inscrits en Civis aux mois de février et mars 2011 dans les missions locales participant à l'expérimentation. L'affectation au programme est faite par mission locale suivant le mois d'inscription en programme Civis. Plus précisément, les missions locales sont organisées par paires et l'équipe d'évaluation a assigné de manière aléatoire en avril 2011 au sein de chaque paire une mission locale au groupe A et une mission locale au groupe B. Les jeunes éligibles au RCA sont les jeunes ayant signé un Civis en février 2011 dans les missions locales de type B. Dans ce cas les jeunes inscrits dans cette mission locale en mars feront automatiquement partie du groupe témoin alors que pour le deuxième élément de la paire, la mission locale de type A, ce sont les jeunes inscrits en février qui feront partie du groupe témoin et ceux inscrits en mars qui constitueront le groupe traité.

L'intérêt de ce protocole est d'associer la simplicité opérationnelle d'un tirage se faisant au niveau de la mission locale avec la précision des estimations. Un tel protocole permet en effet d'atteindre la même puissance statistique qu'un protocole dans lequel le tirage se ferait au sein des missions locales.

Le modèle estimé est le suivant. Pour une variable d'intérêt y , on considère la régression

$$y_{i,m,p,t} = a + bT_{m,p,t} + \alpha_m + \beta_{p,t} + \omega_{i,m,p,t} \quad (1)$$

Dans cette équation, l'indice m représente la mission locale, l'indice p représente la paire et l'indice t représente le mois d'inscription en Civis (février ou mars). La variable $T_{m,p,t}$ indique le statut des jeunes inscrits à la mission locale m à la date t . Elle vaut 1 si le jeune appartient au groupe de jeunes traités, c'est-à-dire à qui on a proposé de basculer en RCA, 0 sinon. Le protocole permet d'introduire des effets fixes au niveau de la mission locale (gain essentiel que permet le fait de tirer le mois d'inscription) et un effet temporel. Le protocole mis en place permet en outre d'identifier l'effet du programme même si cet effet temporel est laissé spécifique à la paire, ce que représente le paramètre $\beta_{p,t}$.

Fréquemment, nous considérons plusieurs variables représentatives d'un même ensemble de comportement. Il en est ainsi par exemple des variables mesurant les contraintes

budgétaires perçues par les jeunes, des différents types de dépenses ou encore de la confiance dans les institutions. Dans ce cas nous avons non pas une mais plusieurs variables $y_1, y_2, \dots, y_K$. Nous considérons chacune de ces variables isolément mais aussi un index composite basé sur l'agrégation de ces variables. Nous considérons pour chaque variable la variables $\tilde{y}_k$, variable y_k centrée réduite sur le groupe témoin à partir desquelles nous construisons la variable composite

$$\tilde{y} = \tilde{y}_1 + \dots + \tilde{y}_K \quad (2)$$

Les régressions portent sur la population des répondants à l'enquête de mi-parcours. Elles sont effectuées successivement (1) sans et (2) avec des variables de contrôle non affectées par le traitement. Ces variables de contrôle sont les suivantes : âge, niveau d'éducation, situation professionnelle des parents, être fumeur. Comme les répondants du groupe témoin et du groupe traité sont similaires selon ces caractéristiques (voir partie taux de réponse différencié), introduire des variables de contrôle ne modifie pas l'effet estimé mais améliore par contre la précision de l'estimation.

Dans chaque tableau on présente successivement le nom de la variable examinée, sa moyenne dans le groupe t, l'effet détecté du programme, son écart-type et sa significativité suivant les deux modèles détaillés précédemment, d'abord sans variables de contrôle (1), puis avec variables de contrôle (2).

Il faut rappeler que ces estimations permettent d'identifier un effet dit "en forme réduite", c'est à dire un effet estimé sur l'ensemble des individus auxquels on a proposé le RCA. Or tous les individus auxquels on a proposé de transformer leur Civis en RCA ne l'ont pas fait, même si le taux de transformation est relativement élevé (environ 80 %). De plus, au bout d'un an les individus ne sont pas tous restés en programme Civis ou RCA. Nous comparons donc les effets du RCA à partir des deux groupes suivants : le groupe de jeunes auxquels on n'a pas proposé de RCA (et qui ont donc été suivis en Civis) - appelé dans la suite groupe témoin, et le groupe de jeunes auxquels on a proposé de basculer en RCA - appelé dans la suite groupe traité. Il faut également garder en tête que l'on compare l'effet d'un programme, le RCA, versus l'effet d'un autre programme, le Civis.

Enfin, des tests de robustesse ont été menés pour s'assurer de la stabilité des résultats : égalisation des taux de réponse dans les deux groupes, régressions sur la sous-population répondant aux deux enquêtes midline et baseline. Les résultats sont qualitativement et quantitativement similaires et sont présentés à la fin de cette partie Résultats.

3.3 Les jeunes suivis en RCA s'investissent davantage dans leur accompagnement par la mission locale et sont plus satisfaits de celui-ci (par rapport aux jeunes suivis en Civis)

Un aspect saillant des résultats intermédiaires reportés ici est que le RCA renforce fortement la participation au programme d'accompagnement. La proportion de jeunes du groupe témoin se déclarant encore en programme au moment de l'enquête intermédiaire est de 31 %, cette proportion est de 61% donc doublée (accroissement de 30 points de %) pour les jeunes dans le groupe traité (tableau 3)². Une comparaison avec les données administratives de Parcours 3 pourrait être utile pour comparer les déclarations des jeunes et leur situation administrative, et avoir ainsi une idée d'un éventuel biais de déclaration dans l'enquête.

Le programme RCA renforce aussi beaucoup l'attachement à la mission locale. La proportion de jeunes ayant eu au moins un rendez vous avec le conseiller dans les trois derniers mois passe de 48 % dans le groupe témoin à 64 % dans le groupe traité et le nombre moyen de rencontres avec le conseiller augmente également (de 1,6 rencontres dans les trois derniers mois pour le groupe témoin à 2,4 pour le groupe traité). Il en résulte une intensification des relations, les conseillers proposant (1/3 de) plus d'actions de formation ou de stage, plus d'offres d'emploi ou faisant plus de propositions d'aide financière. Ces résultats sont significatifs à 1 % pour les deux spécifications (tableau 3).

Il faut dès à présent souligner que si les jeunes auxquels on a proposé le RCA sont plus suivis par leur mission locale, l'intensité de l'accompagnement demeure relativement faible. Ainsi, en moyenne, les jeunes ont rencontré leur conseiller moins d'une fois par mois dans les trois derniers mois.

L'accompagnement se prolonge aussi significativement plus durant les phases d'emploi. Assez souvent, dans le cadre du Civis, l'accompagnement s'interrompt lorsque le jeune suivi est en emploi. Cependant, 30 % des jeunes suivis en Civis dans le cadre de l'expérimentation déclarent avoir été en contact avec leur conseiller durant l'une de leurs périodes d'emploi (souvent par téléphone). Cette part est logiquement plus élevée pour les jeunes suivis en RCA (41 %), puisque le RCA prévoit un suivi obligatoire pendant les périodes d'emploi. Les jeunes plébiscitent cette poursuite de l'accompagnement durant l'emploi puisqu'environ 80 % d'entre eux jugent les contacts qu'ils ont eus pendant leur emploi avec leur conseiller utiles. Les 82 référents de l'expérimentation dans les missions locales jugent tous également que ce suivi pendant les périodes d'emploi est utile. Il permet notamment d'anticiper les fins de contrats à durée déterminée ou de missions d'intérim, ces formes d'emploi étant très fréquentes parmi les jeunes suivis.

2. Pour le sous-échantillon des jeunes déclarant avoir signé un RCA au départ dans le groupe traité, 71 % d'entre eux se déclarent encore en RCA un après

Cette intensification des relations avec la mission Locale ne se traduit pas par un désengagement des relations avec Pôle emploi. En effet la proportion de jeunes ayant eu un rendez vous avec un conseiller de Pôle Emploi reste inchangée entre le groupe traité et le groupe témoin. Cette proportion est en outre simplement de 18 %, ce qui est relativement faible par rapport à la proportion de jeunes ayant des rendez-vous avec les conseillers de la mission locale.

La confiance dans le conseiller et la motivation sont aussi renforcées. Les jeunes du groupe traité déclarent en effet davantage être satisfaits ou très satisfaits de leur accompagnement par la mission locale, que les rendez-vous avec les conseillers sont une chance et qu'il est utile de rencontrer plus souvent les conseillers. Ils sont davantage à considérer que les rendez-vous sont une source de motivation et moins à considérer qu'ils sont une perte de temps.

Tableau 3 – Participation au programme

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
Tjrs en Prog Civis ou Rca	3425	0.31	0.30	0.02	***	0.30	0.02	***
Rencontre cons ML	3425	0.48	0.16	0.01	***	0.16	0.01	***
Nombre rencontres cons ML	3425	1.59	0.80	0.08	***	0.79	0.08	***
Rencontre cons PE	3425	0.18	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
A manqué 1 rdv avec cons	3425	0.04	-0.00	0.01	.	-0.00	0.01	.
Cons propose emploi/stage	3425	0.23	0.07	0.01	***	0.07	0.01	***
Cons propose form/atelier	3425	0.30	0.09	0.01	***	0.09	0.01	***
Cons aide choix secteur	3425	0.16	0.05	0.01	***	0.05	0.01	***
Cons propose aide financiere	3425	0.08	0.04	0.01	***	0.04	0.01	***
Très satisfait accomp ML	3425	0.27	0.09	0.01	***	0.09	0.01	***
Satisfait accompagnement ML	3425	0.76	0.09	0.01	***	0.10	0.01	***
A l aise conseiller ML	3425	0.95	0.00	0.01	.	0.00	0.00	.
Rdv ML sont 1 chance	3425	0.54	0.07	0.01	***	0.07	0.01	***
Rdv ML sont 1 perte temps	3425	0.12	-0.04	0.01	***	-0.04	0.01	***
Rdv ML sont 1 moyen argent	3425	0.12	0.06	0.01	***	0.05	0.01	***
Rdv ML sont 1 motivation	3425	0.62	0.04	0.01	***	0.04	0.01	***
Utile voir cons plus souvent	3425	0.76	0.07	0.01	***	0.07	0.01	***
Contacts cons pdt emploi	3425	0.30	0.12	0.01	***	0.12	0.01	***
Contacts pdt emploi utiles	3425	0.22	0.11	0.01	***	0.11	0.01	***

Note : Les symboles *, ** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

3.4 Pas de changements dans l'intensité de la recherche d'emploi ou le recours aux formations

Le tableau 4 présente les résultats concernant les variables caractéristiques de la recherche. Le programme n'a aucun effet tant sur la proportion de jeunes en recherche d'emploi que sur les modes de recherche et le résultat de la recherche. Il s'agit là d'un résultat central de notre analyse : renforcer l'attachement à la mission locale n'est pas suffisant pour impliquer les jeunes dans une recherche plus active ou plus efficace.

56 % des jeunes se déclarent à la recherche d'un emploi (question également posée à ceux qui sont en emploi). Cette proportion est rigoureusement identique dans le groupe traité et le groupe témoin. Nous considérons différents types d'effort de recherche, réalisés dans les trois mois précédant l'enquête : inscription à des sites de recherche d'emploi sur internet et à des agences d'intérim, envoi de CV et/ou de lettres de motivation, réponse à des offres d'emploi, candidature spontanée³. Nous considérons aussi un indice composite de l'effort (voir equation 2), le fait d'avoir contacté au moins une entreprise et le nombre moyen de contacts avec les entreprises.

Pour toutes ces variables, nous n'observons pas de différence entre les deux groupes. Environ un quart des jeunes se sont inscrits à un site de recherche d'emploi sur internet et/ou dans une agence d'intérim. 39 % des jeunes ont envoyé un CV ou une lettre de motivation, 30 % ont fait une candidature spontanée et autour de 25 % ont répondu à une offre publiée sur internet ou dans un journal. De plus, 44 % des jeunes ont contacté au moins une entreprise sur la période allant de janvier à mars 2012 et le nombre moyen de contacts avec les entreprises s'établit à 4,8. Enfin, la participation au programme n'affecte nullement les résultats de la recherche : que ce soit dans le groupe témoin ou le groupe traité, 21 % des jeunes ont eu au moins un entretien d'embauche sur la période.

Ces chiffres témoignent d'efforts de recherche conséquents : rapportés à la population en recherche d'emploi (56 %), ils impliquent que près de 80 % des jeunes en recherche d'emploi en avril 2012 ont dans les trois derniers mois contacté une entreprise, 70 % ont envoyé un CV ou une lettre de motivation, 54 % ont effectué des candidatures spontanées et 45 % ont répondu à une offre d'emploi.

Les jeunes ne sont pas non plus plus avancés ni plus mûrs dans leur recherche. Dans le groupe témoin, ils sont 45 % à savoir quel métier ils veulent exercer, 37 % à avoir seulement une idée et 18 % à ne pas savoir. Ces proportions sont rigoureusement identiques dans le groupe traité.

Notre enquête renseigne aussi des quantités dites de réservation. Nous demandons aux jeunes s'ils sont prêts à prendre un emploi à plus de 30 minutes de chez eux, plus de 45 minutes ou plus d'une heure ou bien encore s'ils accepteraient de déménager pour prendre un CDI. Un effet possible de l'allocation pourrait être en effet de rendre les jeunes plus exigeants ou plus rétifs à déménager de peur de perdre l'allocation, et donc de limiter leur propension à prendre des emplois loin de chez eux. On observe que cet effet souvent mis en avant n'est absolument pas présent : le profil des durées de trajet de réservation est le même dans le groupe traité et le groupe témoin.

Le degré de préférence pour le présent des jeunes a aussi été testé. On leur demande,

3. Nous avons aussi mesuré l'intensité de ces démarches de recherche, en construisant des variables qui valaient 0 si le jeune n'a pas eu recours à ce type de recherche, 1 si il y a eu recours une fois et 2 si il y a eu recours au moins deux fois, nous ne trouvons pas de différence significative entre les deux groupes.

dans le cas où ils gagneraient à un jeu, s'ils préféreraient empocher 200 euros tout de suite ou s'ils seraient prêts à attendre pour recevoir 50 euros de plus. Alors qu'on aurait pu imaginer que le fait de bénéficier d'une allocation plus substantielle rendrait les jeunes du groupe traité plus "patients" et tournés vers l'avenir, ce n'est pas ce que l'on observe, que l'on considère juste le fait d'accepter d'attendre quelle que soit la durée d'attente, ou le fait d'accepter d'attendre au plus six mois.

La seule différence notable entre les deux groupes est la perception des jeunes quant à leur insertion future sur le marché du travail : ils sont 44 % dans le groupe témoin à penser qu'ils ont maintenant plus de chances de trouver un emploi satisfaisant qu'il y a un an. Cette proportion s'élève à 47 % dans le groupe traité mais ce résultat est à la limite de la significativité.

Tableau 4 – Caractéristique de la recherche d'emploi

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
Recherche un emploi	3425	0.56	-0.00	0.01	.	-0.00	0.01	.
Indice effort de recherche	3425	0.00	-0.09	0.12	.	-0.09	0.12	.
Inscrit site recherche web	3425	0.26	-0.02	0.01	.	-0.02	0.01	.
Visite agence intérim	3425	0.23	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Envoi lettre CV	3425	0.39	0.02	0.01	.	0.02	0.01	.
Réponse offre	3425	0.25	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Envoi candidature spont	3425	0.30	-0.01	0.02	.	-0.01	0.02	.
Au moins 1 ent contactée	3425	0.44	-0.01	0.02	.	-0.00	0.02	.
Nb entreprises contactées	3425	4.81	0.08	0.18	.	0.08	0.18	.
A eu au moins 1 entretien	3425	0.21	0.01	0.01	.	0.01	0.01	.
Savoir métier à exercer	3425	0.45	-0.00	0.01	.	-0.00	0.01	.
Idée métier à exercer	3425	0.37	0.00	0.01	.	0.00	0.01	.
NSP métier à exercer	3425	0.18	0.00	0.01	.	0.00	0.01	.
A diplôme du métier visé	3425	0.19	-0.02	0.01	**	-0.02	0.01	**
Accepte emploi à 30 min	3425	0.80	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Accepte emploi à 45 min	3425	0.53	0.01	0.01	.	0.01	0.01	.
Accepte emploi à 1 h	3425	0.28	0.02	0.01	.	0.02	0.01	.
Accepte de demenager si CDI	3425	0.20	0.01	0.01	.	0.01	0.01	.
Prêt à attendre	3425	0.69	-0.00	0.01	.	-0.00	0.01	.
Prêt à attendre 6 mois	3425	0.43	-0.00	0.02	.	-0.00	0.02	.
+ de chances trouver emp sat	3425	0.44	0.03	0.02	*	0.03	0.02	*

Note : Les symboles *, ** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

Le tableau 5 montre l'impact du programme sur la participation à des formations. On observe là encore qu'appartenir au groupe ayant pu basculer en RCA n'a aucun impact sur ce type de variables de résultat. Les jeunes sont 45 % à avoir suivi une formation sur l'année écoulée et le nombre moyen de formations suivies est de 0,56. 31 % des jeunes ont suivi une formation diplômante. La participation au programme n'a aucun impact sur ces proportions, ce qui constitue donc un deuxième résultat important de cette évaluation à mi-parcours. En outre 14 % des jeunes ont renoncé à une formation pour

raisons financières et là encore pouvoir percevoir l'allocation n'a eu aucune incidence sur cette proportion. Cela tendrait à indiquer que le niveau de l'allocation est trop faible pour permettre aux jeunes d'entreprendre des formations coûteuses.

L'un des effets attendus du programme était de permettre aux jeunes de s'orienter vers des trajectoires les menant à un emploi plus stable dans le long terme. Celle-ci passe potentiellement par le fait de suivre une formation, en particulier une formation diplômante. Or on constate que les jeunes pouvant bénéficier de l'allocation RCA ne se sont pas plus engagés dans des parcours de formation.

Tableau 5 – Formation suivies au cours de l'année écoulée

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
A participé form depuis 1 an	3425	0.45	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Nb formations depuis un an	3425	0.56	-0.03	0.02	.	-0.03	0.02	.
A participé form diplômante	3425	0.31	-0.02	0.01	.	-0.02	0.01	.
A renoncé form raison argent	3425	0.14	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.

Note : Les symboles *, ** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

3.5 Pas de différence dans les taux d'emploi douze mois après l'entrée en programme entre les témoins et les traités

Le tableau 6 présente des informations détaillées sur la situation en emploi à la date de l'enquête. 45 % des jeunes sont en emploi à la date de l'enquête dans le groupe témoin. Cette proportion augmente légèrement et non significativement dans le groupe traité. On note une modification marginale des canaux de recherche par lesquels l'emploi a été trouvé, en particulier l'emploi a été plus souvent trouvé par le biais de la mission locale dans le groupe traité, possiblement en partie au dépend de la recherche par le biais de Pôle Emploi.

Concernant la nature de l'emploi occupé, en particulier s'il s'agit d'un CDD, d'un CDI, d'un emploi en interim, etc., on n'observe que très peu de différences entre les deux groupes de jeunes. Les trois modifications que l'on observe, toutes trois de modeste ampleur et marginalement significatives, sont une légère tendance à occuper des emplois sans contrats de travail, à occuper des emplois auprès d'employeurs publics ou d'association et à être plus satisfait de son emploi pour ceux qui en occupent un.

Tableau 6 – Situation d’emploi à la date de l’enquête de mi-parcours

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
En emploi actuellement	3425	0.45	0.02	0.01	.	0.02	0.01	.
Sat de son travail[sur 10]	1573	7.68	0.12	0.07	*	0.13	0.07	*
Emploi en CDI	3425	0.10	-0.00	0.01	.	-0.00	0.01	.
Emploi en CDD	3425	0.18	0.00	0.01	.	0.00	0.01	.
Mission d’intérim	3425	0.06	0.01	0.01	.	0.01	0.01	.
Stage	3425	0.03	-0.01	0.00	.	-0.01	0.00	.
Apprentissage	3425	0.07	0.01	0.01	.	0.01	0.01	.
Autre type d’emploi	3425	0.02	0.01	0.00	*	0.01	0.00	*
Contrat aidé	3425	0.09	0.00	0.01	.	0.00	0.01	.
Emploi avec contrat de travail	3425	0.42	0.01	0.01	.	0.01	0.01	.
Emploi sans contrat de travail	3425	0.03	0.01	0.00	**	0.01	0.00	**
Employeur privé	3425	0.33	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Employeur public	3425	0.08	0.01	0.01	.	0.01	0.01	*
Employeur associatif	3425	0.04	0.01	0.01	*	0.01	0.01	*
Emploi trouvé par petite annonce	3425	0.03	0.01	0.00	.	0.01	0.01	.
Emploi trouvé par cand spont	3425	0.12	0.01	0.01	.	0.01	0.01	.
Emploi trouvé par le reseau	3425	0.13	0.00	0.01	.	0.00	0.01	.
Emploi trouvé par Pole Emploi	3425	0.04	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Emploi trouvé par la ML	3425	0.08	0.02	0.01	***	0.02	0.01	**
Emploi trouvé autrement	3425	0.05	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.

Note : Les symboles *, ** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

3.6 Un taux d’emploi légèrement plus faible au cours des premiers mois

Par des questions rétrospectives, on connaît la trajectoire en emploi des jeunes depuis leur entrée en programme, soit Avril 2011. L’enquête renseigne sur le type d’emplois tenus mois par mois, en particulier s’il s’agit majoritairement d’emplois à temps complet ou à temps partiel et si la personne a travaillé tout le mois ou non. La Figure 2 reporte les profils de la situation en emploi pour les deux groupes, témoin et traité, tout d’abord tout emploi confondu - la question porte uniquement sur le fait d’avoir travaillé le mois considéré, durant au moins une journée - puis pour les différents types d’emplois (travailler durant tout le mois, travailler majoritairement temps complet, travailler majoritairement à temps partiel). Le tableau 7 renseigne sur les situations d’emploi en cumulé sur les douze derniers mois.

On observe un profil croissant d’accès à l’emploi dans le groupe témoin comme dans le groupe traité. La proportion de jeunes ayant travaillé dans le mois passe ainsi de 32% en avril 2011 à 48% en mars 2012 pour le groupe témoin (Figure 2). Lors des six premiers mois suivant leur inscription en mission locale, les jeunes du groupe traité ont eu un taux d’emploi très légèrement inférieur à celui des jeunes suivis du groupe témoin : 29 % pour les jeunes du groupe traité en avril 2011, contre 32 % pour les jeunes du groupe témoin (Figure 1). De même, les jeunes du groupe traité sont un peu plus nombreux à avoir travaillé moins de 6 mois sur les douze derniers mois (59 % contre 56 %). Le moindre taux d’emploi de ces jeunes durant les premiers mois est dû à un

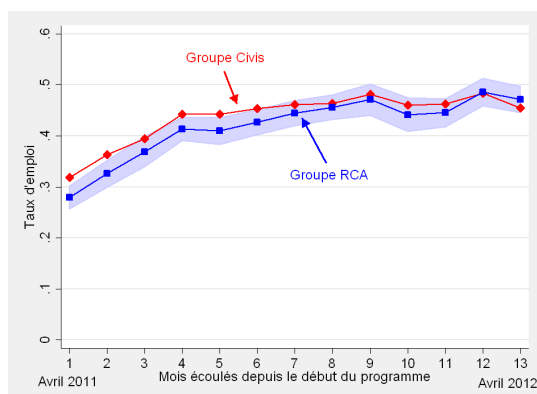
moindre taux d'emploi à temps complet, alors que la part de jeunes à temps partiel est identique dans les deux groupes. Les jeunes en RCA travaillent moins souvent durant tout le mois. Enfin 14 % des jeunes, qu'ils soient dans le groupe témoin ou le groupe traité, n'ont été ni en emploi ni en formation diplômante sur les 12 derniers mois.

L'effet cumulé est d'autant plus important que l'emploi offre des garanties de stabilité (tableau 7). Le nombre de mois avec travail est ainsi de 5,68 dans le groupe témoin et il est de 0,24 mois -soit une semaine environ- plus faible dans le groupe traité. Si on considère le nombre de mois travaillés entièrement ou le nombre de mois avec majoritairement un travail à temps complet les réductions sont plus importantes : 3,80 mois travaillés entièrement pour le groupe témoin et une baisse de 0,38 mois - soit 1,5 semaine - dans le groupe traité ; 3,52 mois travaillés majoritairement à temps complet dans le groupe témoin et une baisse de 0,32 mois dans le groupe traité. En revanche, on trouve un effet positif très faible (+0,08) et non significatif sur le nombre de mois travaillés majoritairement à temps partiel, qui est de 2,13 mois pour le groupe témoin.

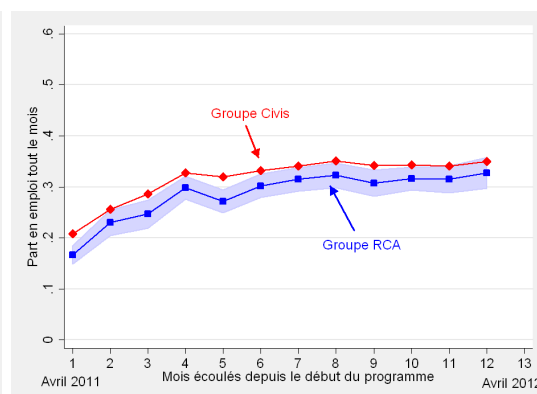
Ce moindre taux d'emploi des jeunes du groupe traité pourrait en partie être lié au fait que certains jeunes réduisent temporairement leur effort de recherche d'emploi parce qu'ils bénéficient d'une allocation, ou parce qu'ils se concentrent sur la recherche d'un emploi de « meilleure qualité ». En effet, la théorie économique prédit qu'en cas d'augmentation des ressources inconditionnelles, le gain à reprendre une activité rémunérée diminue et l'attractivité de ces activités s'en trouve réduite. Il faut toutefois noter que le dispositif RCA est dégressif en fonction des revenus mensuels et que l'allocation devient nulle pour les revenus supérieurs au smic net mensuel pour un emploi à temps complet tout le mois.

On attendait de la participation au programme RCA qu'elle ait un effet positif à long terme mais un effet ambigu à court terme. En effet son objectif est de permettre aux jeunes de s'installer sur une trajectoire les menant à une insertion en emploi durable. L'allocation est sensée faciliter financièrement les investissements nécessaires, en permettant aux jeunes de renoncer à des sources de revenus occasionnelles, intermittentes et ne menant pas à une insertion durable mais procurant une satisfaction temporaire. Ce mécanisme est compatible avec un moindre emploi à court terme et une amélioration à long terme.

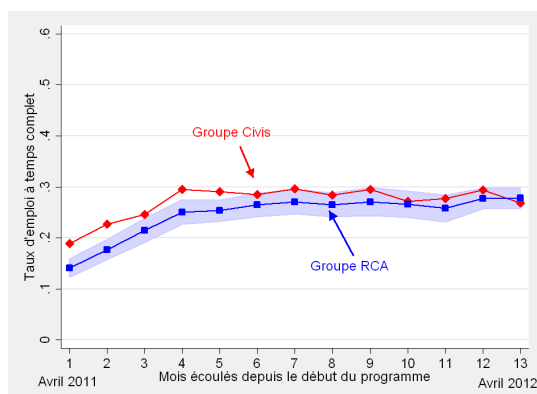
Globalement les jeunes ayant pu bénéficier de l'allocation RCA n'ont pas vu leur situation en emploi fondamentalement changer. On observe un moindre accès à l'emploi au début du programme, mais il ne semble pas s'agir du fait que les jeunes prennent moins d'emplois instables ou précaires. On note également que l'on n'observe pas plus d'actions des jeunes traduisant un investissement de long terme, et/ou une recherche plus intensive. Le seul impact du programme semble être de réorienter les jeunes vers les canaux



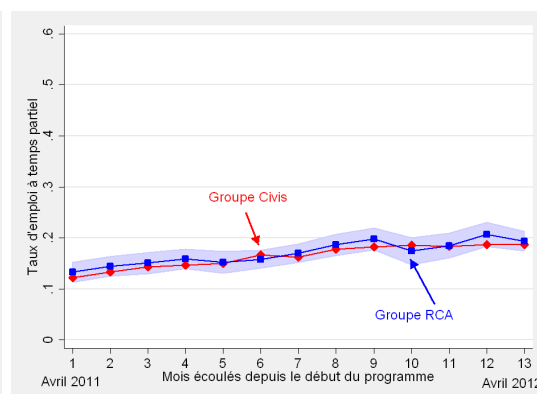
(a) Taux d'emploi x mois écoulés depuis le début du programme



(b) Part en emploi tout le mois x mois écoulés depuis le début du programme



(c) Taux d'emploi à temps complet x mois écoulés depuis le début du programme



(d) Taux d'emploi à temps partiel x mois écoulés depuis le début du programme

Graphique 2 – Taux d'emploi des jeunes du groupe RCA et des jeunes du groupe Civis, au cours de la première année d'expérimentation

Tableau 7 – Situation d’emploi sur les douze derniers mois

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
Cumul mois avec emploi sur 1 an	3425	5.68	-0.24	0.12	**	-0.22	0.11	*
En emploi moins de 9 mois sur 12	3425	0.74	0.03	0.01	***	0.03	0.01	**
En emploi moins de 6 mois sur 12	3425	0.56	0.03	0.01	**	0.03	0.01	**
En emploi moins de 3 mois sur 12	3425	0.40	0.01	0.01	.	0.01	0.01	.
Aucun emploi sur 1 an	3425	0.21	0.00	0.01	.	-0.00	0.01	.
Ni emploi ni form dipl sur 1 an	3425	0.15	-0.00	0.01	.	-0.00	0.01	.
Cumul mois entier avec trav	3425	3.80	-0.38	0.10	***	-0.36	0.09	***
Cumul mois maj tps complet	3425	3.52	-0.33	0.11	***	-0.32	0.10	***
Cumul mois maj tps partiel	3425	2.13	0.08	0.10	.	0.09	0.10	.

Note : Les symboles *, ** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

opérant à travers la mission locale. Ces canaux ne semblent être que marginalement plus porteurs d’emploi de qualités.

3.7 Revenu et autonomie

Les revenus des jeunes proviennent de plusieurs sources. Le fait de percevoir (tableau 8) et le montant (tableau 9) de l’argent perçu pour chacune de ces sources peuvent être affectés par la participation au programme RCA.

Plus précisément, le tableau 8 indique quelle part de jeunes ont touché de l’argent provenant de telles ou telles sources de revenus. Les variables examinées dans le tableau sont systématiquement des variables indicatrices valant 1 si le jeune perçoit des revenus du type considéré.

L’effet du RCA est d’augmenter la proportion de jeunes ayant au moins une source de revenus de 90% à 93%. Comme on pouvait s’y attendre, la part de jeunes recevant une aide financière de la part de la mission locale augmente très fortement puisqu’elle passe de 17 % dans le groupe témoin à 55 % dans le groupe traité.

En revanche, la part de jeunes touchant des revenus du travail (salaires, stages, petits boulots, allocations Pôle Emploi) baisse, passant de 65 % dans le groupe témoin à 60 % dans le groupe traité, en raison d’une baisse de la part de jeunes ayant effectué des petits boulots et de la part de jeunes bénéficiaires d’allocations de Pôle Emploi. Ce dernier effet pourrait être la conséquence du moindre taux d’emploi du groupe traité durant les premiers mois de l’expérimentation.

Enfin, la proportion de jeunes recevant une aide de la part des parents, qui s’élève à 26% dans le groupe témoin, baisse de 7 points. Ces différents éléments laissent penser qu’une substitution s’opère entre les différentes sources de revenu des jeunes suite à la participation au programme RCA.

Un autre aspect saillant de ces résultats est que la participation au programme n’augmente que peu en moyenne les ressources dont disposent les jeunes au bout d’un an.

Le tableau 9 présente les montants perçus par le jeune. Si un jeune déclare ne pas percevoir d'argent d'une source particulière, le montant touché est égal à 0. En conséquence, une baisse du montant moyen tiré d'une source de revenu peut provenir de deux effets : une baisse de la part de jeunes touchant des revenus de cette source et/ou une baisse des montants perçus pour ceux qui reçoivent effectivement de l'argent de cette source. Par ailleurs, les montants extrêmes déclarés sont censurés : on conserve les observations dans l'échantillon mais on censure le montant en le posant égal au top 1 % des montants déclarés non nuls.

Le revenu disponible déclaré pour le mois de mars 2012 par les jeunes du groupe témoin est de 605 euros, ce montant ne s'élève que de 32 euros dans le groupe traité. Les montants perçus de la mission locale (auxquels on adjoint les ressources provenant du RSA du fait d'une très vraisemblable confusion entre RSA et RCA dans l'esprit des bénéficiaires) augmentent fortement, passant de 34 euros dans le groupe témoin à 125 euros en moyenne dans le groupe traité. Il faut rappeler que seulement 54 % des jeunes du groupe traité se déclarent encore en RCA au bout d'un an. De plus une partie des jeunes perçoivent un salaire, qui vient en partie se déduire des 250 euros en raison de la dégressivité de l'allocation.

En revanche, les revenus tirés de sources autres que de la mission locale diminuent d'environ 58 euros par rapport au revenu moyen du groupe témoin, de 571 euros. Une légère substitution semble donc s'opérer entre les sources de revenu. Les revenus du travail sont en effet plus faibles pour le groupe traité (-37 euros par rapport à un revenu moyen de 469 euros pour le groupe témoin), en raison d'une baisse des revenus tirés de petits boulots, de stages, et des allocations versées par Pôle Emploi. De plus, les parents réduisent légèrement l'argent qu'ils donnent à leurs enfants lorsque ceux-ci peuvent bénéficier de l'allocation RCA, de 10 euros en moyenne.

Mais ces effets moyens sur les ressources cachent des disparités importantes, voir tableau 10. Pour les jeunes disposant des ressources les plus faibles, bénéficier du programme conduit à une nette progression des ressources totales en mars 2012. Ainsi, parmi les jeunes du groupe traité, les 15 % (respectivement 25 %) les moins dotés disposent en mars 2012 de 110 euros (respectivement 117 euros) de plus que les jeunes du groupe témoin. Pour les jeunes au milieu de la distribution des revenus (médiane), pouvoir bénéficier du RCA entraîne une hausse de 55 euros environ. En revanche, pour les 50 % de jeunes les plus dotés, le RCA n'augmente pas les ressources. Parmi ces jeunes, une grande partie a travaillé au cours du mois de mars 2012, ce qui explique qu'ils ne touchent pas ou peu d'allocations de la mission locale s'ils font partie du groupe traité et donc que leurs revenus diffèrent peu de ceux des jeunes du groupe témoin.

Tableau 8 – Types de revenus perçus en mars 2012

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
Perçoit des revenus	3425	0.90	0.03	0.01	***	0.03	0.01	***
Perçoit rev de ML	3425	0.17	0.38	0.02	***	0.38	0.02	***
Perçoit des rev du travail	3425	0.65	-0.05	0.01	***	-0.05	0.01	***
<i>Perçoit salaire</i>	3425	0.48	-0.02	0.01	.	-0.01	0.01	.
<i>Perçoit rem stage</i>	3425	0.01	-0.00	0.00	***	-0.00	0.00	***
<i>Fait petits boulots</i>	3425	0.10	-0.03	0.01	***	-0.03	0.01	***
<i>Perçoit alloc Pole Emp</i>	3425	0.15	-0.02	0.01	***	-0.02	0.01	***
Perçoit des revenus autres	3425	0.43	-0.07	0.01	***	-0.07	0.01	***
<i>Reçoit aide parent</i>	3425	0.26	-0.07	0.01	***	-0.07	0.01	***
<i>Perçoit alloc APL</i>	3425	0.15	-0.00	0.01	.	-0.00	0.01	.
<i>Perçoit bourse etude</i>	3425	0.04	-0.02	0.01	**	-0.02	0.01	**
<i>Perçoit autres revenus</i>	3425	0.04	-0.00	0.01	.	-0.00	0.01	.

Note : Les symboles *,** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

Tableau 9 – Revenu disponible en mars 2012

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
Montant disponible mars 2012	3425	604.63	32.16	14.83	**	33.27	13.33	**
Montant perçus ML	3425	33.53	90.96	5.87	***	90.32	5.70	***
Montant perçus autres que ML	3425	570.82	-58.38	14.20	***	-56.61	12.94	***
Montant rev travail	3425	468.96	-37.46	13.84	***	-35.56	12.71	***
<i>Montant du salaire</i>	3425	368.39	-18.97	12.48	.	-17.26	11.84	.
<i>Montant revenu de stage</i>	3425	3.63	-3.44	0.86	***	-3.35	0.88	***
<i>Montant revenu petits boulots</i>	3425	17.44	-5.26	2.15	**	-5.29	2.18	**
<i>Montant allocation PE</i>	3425	78.54	-8.45	5.05	*	-8.35	4.80	*
Montant autres revenus	3425	102.58	-18.57	5.40	***	-18.62	5.28	***
<i>Montant d'aide parents</i>	3425	36.68	-9.70	2.75	***	-9.13	2.69	***
<i>Montant de votre bourse d'étude</i>	3425	15.15	-4.32	2.35	*	-4.24	2.36	*
<i>Montant APL</i>	3425	31.75	0.45	2.51	.	-0.02	2.39	.
<i>Montant de vos autres revenus</i>	3425	19.14	-5.31	2.37	**	-5.54	2.37	**
Ecart rev tot et revenu cum	3425	-2.67	-1.42	1.79	.	-1.55	1.79	.

Note : Les symboles *,** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

3.8 Un niveau de dépenses et un degré de contraintes budgétaires très peu modifiés

Il n'y a globalement pas de différences de dépenses entre les deux groupes de jeunes, voir le tableau 11. Les dépenses sont appréhendées sous plusieurs angles : la dépense pour le plus gros achat, les dépenses de biens de loisir, les dépenses d'investissement au travers du permis de conduire et enfin l'épargne et les transferts.

On observe que le montant du plus gros achat est augmenté de 12 euros, montant non significatif et faible compte tenu du montant moyen dans le groupe témoin 659 euros (les dépenses supérieures au top 1% des dépenses non nulles sont posées égales au top 1%). De même on n'observe pas d'évolution des dépenses de loisir. Le nombre de sorties ou le nombre de repas pris au restaurant ne sont pas augmentés par la perception de l'allocation. On observe plutôt une diminution du nombre de sorties, bien que faible et

Tableau 10 – Quantile du revenu disponible de mars

quantile	Coef.	Std.
15 %	110	17.44
25 %	117	22.85
50 %	56	29.46
75 %	-24	29.30
85 %	-23	36.80

marginale­ment signifi­cative. L'indice composite agrégeant les dépenses de loisir, sortie restaurant et téléphone, ne subit pas non plus d'évolution signifi­cative (voir équation 2).

Tableau 11 – Dépenses

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
Indice dépenses loisirs	3228	-0.01	-0.04	0.06	.	-0.03	0.06	.
Nb resto dernier mois	3314	2.21	0.04	0.08	.	0.06	0.08	.
Nb sorties dernier mois	3286	2.06	-0.13	0.07	*	-0.09	0.07	.
Dépenses mensuelles de téléphone	3402	56.01	-3.60	4.95	.	-4.23	4.95	.
Montant plus gros achat	3129	658.64	12.83	32.46	.	16.26	33.67	.
Passé/prépare permis dps 03/2011	3425	0.42	0.05	0.01	***	0.05	0.01	***
Habite chez les parents	3425	0.59	-0.01	0.02	.	-0.01	0.02	.
Aide financièrement proche	3425	0.39	0.01	0.02	.	0.01	0.02	.
Montant aide aux proches	3353	44.80	2.59	2.97	.	2.68	2.91	.
A épargné depuis un an	3425	0.46	0.03	0.01	**	0.04	0.01	**
Montant épargne jvier mars	3323	226.02	10.89	15.38	.	12.94	15.04	.

Note : Les symboles *, ** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

On observe en revanche une augmentation des dépenses d'investissement. Les jeunes du groupe traité sont significativement plus nombreux (5 points) à avoir passé ou préparé le permis de conduire. L'augmentation est toutefois modeste compte tenu du fait que 42 % des jeunes dans le groupe témoin ont effectué un tel investissement.

Les jeunes du groupe traité sont aussi plus nombreux à avoir épargné. Ils sont 46 % dans le groupe témoin à avoir épargné au cours de l'année écoulée et cette proportion augmente de 3 points dans le groupe traité. Cette augmentation est faible mais néanmoins significative. Les montants d'épargne moyen ne sont pas pour autant affectés. Alors que dans le groupe témoin le montant moyen épargné au cours des mois de janvier à mars 2012 est de 226 euros, il ne progresse que de 11 euros dans le groupe traité, montant non significatif.

On s'intéresse également aux contraintes budgétaires, l'enquête effectuée renseigne en effet si les jeunes ont dû renoncer à un certains nombre de dépenses importantes au cours

des douze derniers mois. On n’observe pas d’assouplissement de ces contraintes (tableau 12), qui sont pourtant bien présentes dans la population étudiée. Dans le groupe témoin, 45 % des jeunes déclarent avoir été à découvert durant l’année écoulée, 24 % à avoir du renoncer à des soins médicaux et 19 % à avoir passé une journée au moins sans repas. On n’observe pas d’effet de pouvoir bénéficier de l’allocation du RCA sur la majeure partie de ces variables prises isolément ni sur l’indice composite que l’on peut constituer à partir d’elles. La seule variable pour laquelle on observe un effet est le fait de devoir de l’argent à un proche. La moyenne de cette variable se situe à 16 % dans le groupe témoin et baisse significativement de 2 points dans le groupe traité.

L’absence de relâchement des contraintes budgétaires des jeunes est cohérent avec le fait qu’il y a très peu de différences entre les deux groupes en ce qui concerne les trajectoires d’emploi et les ressources.

Tableau 12 – Contraintes budgétaires sur les douze derniers mois

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
Indice contraintes budgétaires	3425	0.00	-0.09	0.10	.	-0.10	0.09	.
Doit argent proche	3425	0.16	-0.02	0.01	**	-0.02	0.01	**
Difficulté à payer facture	3425	0.28	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Difficulté à payer loyer	3425	0.18	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Difficulté à payer impôts	3425	0.09	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Une journée sans repas	3425	0.19	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Renonce à des soins médicaux	3425	0.24	-0.01	0.01	.	-0.01	0.01	.
Découvert bancaire	3425	0.45	-0.01	0.01	.	-0.02	0.01	.

Note : Les symboles *, ** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

3.9 Une amélioration notable néanmoins de la perception de l’environnement et de la confiance dans les institutions

La perception de l’environnement et la confiance dans les institutions des jeunes ayant pu bénéficier du RCA s’améliorent notablement par rapport à celle des jeunes restés en Civis. Ainsi, ils ont relativement plus confiance dans leur mission locale mais aussi dans l’école et dans la loi et la justice. Ces effets sont très significatifs et de l’ordre de + 3/+4 points de pourcentage par rapport au groupe témoin. Par contre, les jeunes du groupe traité ne sont pas plus satisfaits de leur vie que les jeunes du groupe témoin.

Tableau 13 – Caractère

Variable	nobs	Témoins	Effet (1)	std (1)	Niv Sign (1)	Effet (2)	std (2)	Niv Sign (2)
Locus de contrôle [sur 20]	3286	10.79	0.04	0.10	.	0.02	0.09	.
Satisfait de sa vie [sur 10]	3422	7.12	0.03	0.06	.	0.03	0.05	.
Confiance dans l'école	3425	0.64	0.04	0.01	***	0.04	0.01	***
Confiance dans système santé	3425	0.84	0.01	0.01	.	0.01	0.01	.
Confiance dans ML	3425	0.81	0.06	0.01	***	0.06	0.01	***
Confiance dans loi et justice	3425	0.54	0.03	0.01	**	0.03	0.01	**

Note : Les symboles *, ** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

3.10 Des résultats robustes

Plusieurs méthodes sont mobilisables pour tester la robustesse des résultats à la non réponse. Tout d'abord il est possible d'ajouter des variables de contrôle dans le modèle. Ainsi, l'hypothèse sur laquelle reposent les résultats est affaiblie, il s'agit d'une hypothèse d'indépendance conditionnellement aux observables. C'est ce qui est fait dans les régressions (2) présentées précédemment, qui sont également reportées avec les régressions (1) dans l'annexe E. On constate que les résultats ne changent pas lorsqu'on introduit ces variables de contrôle.

Par ailleurs, des techniques statistiques ont été récemment proposées pour tenter de corriger le différentiel de taux de réponse, par exemple en utilisant le nombre d'appels téléphoniques nécessaires pour obtenir une réponse à l'enquête. Dans ce cas, la solution repose sur l'hypothèse que les jeunes du groupe témoin qui ont répondu à l'enquête auraient répondu au moins aussi vite (*i.e.* après au plus autant d'appels) s'ils avaient été traités. C'est ce qui est fait dans les régressions (3) de l'annexe E.

Enfin, on peut également se demander si les résultats changent lorsqu'on se restreint à la population des répondants aux deux enquêtes, sans introduire ou en introduisant des variables de contrôle provenant à la fois de l'enquête initiale et de l'enquête de mi-parcours. Les résultats de ces régressions sont reportés dans les colonnes (4) et (5) de l'annexe E.

Au final, nous constatons que les résultats sont quantitativement et qualitativement similaires, quelle que soit la spécification adoptée.

4 Les prochaines étapes : l'enquête finale.

Cette expérimentation vise à évaluer l'impact du RCA sur deux ans. Ce rapport présente donc les résultats à mi-parcours. Mais le recul à 12 mois n'est pas suffisant pour juger de l'impact d'une intervention conçue pour se construire sur la durée, c'est-à-dire avec un accompagnement renforcé. On peut donc penser que les effets seront plus forts au bout de deux ans de programme.

Au minimum, l'examen des effets à 25 mois à partir de mai 2013 semble nécessaire pour construire un jugement plus complet sur l'effet du RCA. L'enquête finale ou *endline* devrait permettre de fournir des résultats renforcés.

Un des enjeux principaux pour cette enquête *endline* est celui d'augmenter et d'équilibrer entre les deux groupes le taux de réponse. Pour ce faire, de nombreuses stratégies seront mises en place par le Crédoc, tels que des appels en masqué et non masqué, des appels à différents moment de la journée et pendant le week-end, l'envoi de mails et de SMS, ainsi que potentiellement des déplacements au domicile du jeune.

Annexes

A Le ressenti des conseillers en mission locale

Les enquêtes auprès des « référents RCA » dans les missions locales

Dans le cadre de l'expérimentation RCA, des référents ont été désignés au sein de chacune des 82 missions locales participant à l'expérimentation. Leur rôle est d'organiser la mise en place du RCA dans leur mission locale. Ils constituent le premier interlocuteur du ministère de la jeunesse et de l'équipe d'évaluation.

Deux enquêtes quantitatives ont été conduites par téléphone auprès de ces référents : la première au démarrage de l'expérimentation (avril 2011), la seconde un an après (avril 2012). La quasi-totalité des référents ont répondu à ces enquêtes (80 sur 82 à la première, 81 sur 82 à la seconde). Les résultats de la première enquête (avril 2011) sont présentés en annexe C ; ceux de la seconde (avril 2012) en annexe D. Une enquête qualitative a également été menée auprès de ces référents en amont de la seconde enquête (mars 2012), dont les résultats figurent en annexe B.

Elles portent sur les dimensions suivantes :

- Mise en place et organisation du programme (accompagnement, suspensions) ;
- Processus de sélection des jeunes en « RCA » ;
- Compréhension du RCA par les jeunes ;
- Perception du programme par les référents et les conseillers (effets attendus avant la mise en place, effets constatés après une année, avis sur une éventuelle généralisation).

Les résultats de la première enquête ont été commentés dans le premier rapport d'étape de l'équipe d'évaluation (décembre 2011), ils ne seront de ce fait pas présentés une nouvelle fois ici. Cette partie s'appuie donc sur la deuxième enquête auprès des référents RCA, menée un an après la mise en place de celui-ci.

Les référents ont une opinion assez positive du RCA

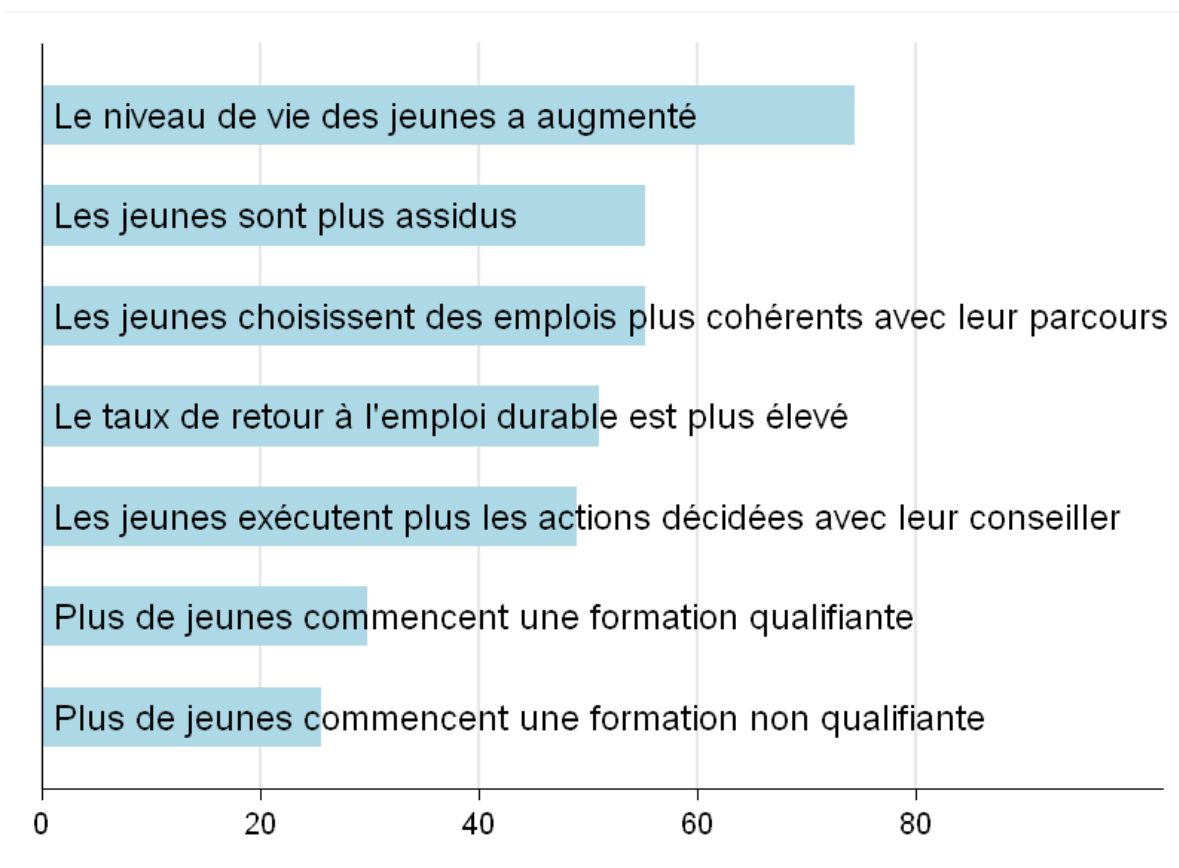
Un an après le démarrage de l'expérimentation, la question suivante a été posée aux référents RCA : « Je vais vous citer des effets attendus du programme. Pouvez-vous s'il vous plaît dire si vous pensez que le RCA a eu ces effets ou non ? » (graphique 3).

Sans surprise, 3 conseillers sur 4 considèrent que le niveau de vie a augmenté pour les jeunes dans le dispositif.

Pour de nombreux référents, les jeunes s'investissent davantage dans leur parcours que dans le cadre du Civis. En effet, selon 5 référents RCA sur 10, le RCA a rendu les jeunes plus assidus, ce qui, toujours pour 5 référents sur 10, a permis aux jeunes de davantage exécuter les actions décidées avec leur conseiller.

Les référents sont également près d'un sur deux à considérer que le RCA augmente le taux de retour à l'emploi durable des jeunes, et leur permet de choisir des emplois plus cohérents avec leur parcours.

Graphique 3 – Effets constatés du programme selon les conseillers de mission locale



En revanche, moins de 3 référents sur 10 pensent que le RCA a permis aux jeunes de réaliser davantage de formations, qualifiantes ou non.

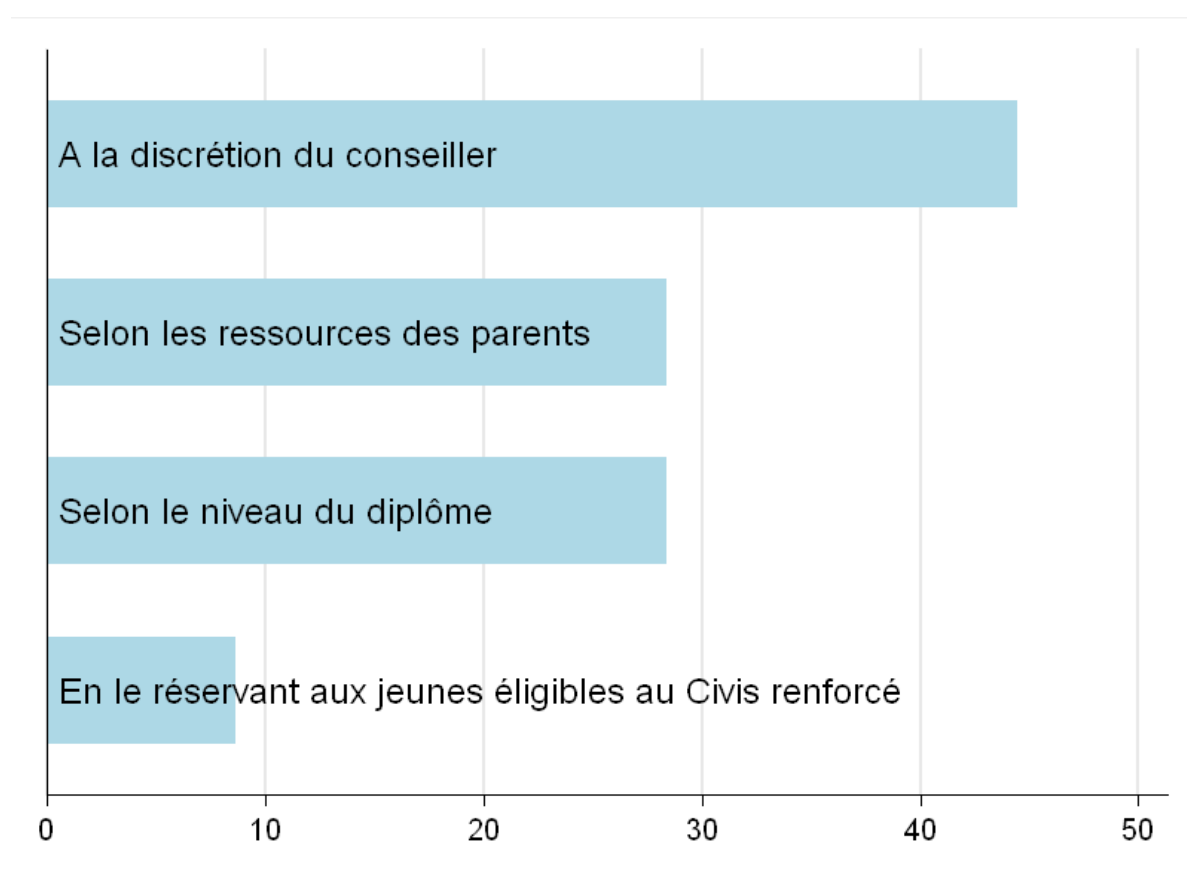
Des innovations du RCA appréciées : la durée de deux ans et le suivi des jeunes quand ils sont en emploi

La durée de deux ans du RCA constitue une innovation par rapport au Civis puisque la durée de celui-ci est limitée à une année. Toutefois, il est possible de renouveler le Civis pour une année supplémentaire, et même plusieurs fois pour les jeunes sans diplôme et sans qualification pour lesquels il peut être prolongé jusqu'à l'accès à l'emploi durable. En ce sens, le RCA ne diffère pas de manière importante du Civis. Neuf référents RCA sur dix semblent cependant considérer que l'engagement sur 2 ans est un point positif pour les jeunes, probablement parce que cela permet d'inscrire dès le départ la relation entre la mission locale et le jeune dans la durée. Cela souligne également que l'objectif

est celui d'une insertion du jeune à moyen terme. Pour mémoire, seule la moitié des référents pensaient que la durée de deux ans serait un point positif pour les jeunes avant le démarrage de l'expérimentation.

L'accompagnement des jeunes dans l'emploi constitue une autre innovation particulièrement appréciée par les référents : la totalité d'entre eux déclare que l'accompagnement lorsque les jeunes sont en emploi est utile.

Graphique 4 – Critères souhaités en cas de ciblage d'un RCA généralisé



Des référents très largement favorables à une éventuelle généralisation du dispositif

84 % des référents RCA pensent qu'il faut généraliser le RCA (c'est-à-dire le pérenniser et le proposer dans toutes les missions locales). De plus, quand on leur pose la question d'un ciblage possible du RCA sur un public particulier en cas de généralisation, 68 % des référents pensent qu'un tel ciblage n'est pas souhaitable et qu'il faudrait que le

RCA remplace totalement le Civis. Cela s'explique notamment par la volonté de ne pas multiplier les dispositifs pour que l'offre de service des missions locales demeure lisible pour les jeunes.

Enfin, quand on demande aux référents à partir de quels critères le RCA devrait être proposé aux jeunes s'il était ciblé (graphique 4), ils sont 44 % à répondre que le choix devrait se faire à la discrétion du conseiller, qui serait le mieux à même de déterminer si le jeune est suffisamment mature pour que le RCA lui soit profitable. 28 % des référents préféreraient que le ciblage se fasse selon les ressources des parents, et 28 % selon le niveau de diplôme. Seuls 9 % des référents seraient favorables à l'idée de réserver le RCA aux jeunes éligibles au Civis renforcé.

B Rapport sur l'enquête qualitative auprès des référents RCA (mars 2012)⁴

Dans le cadre de l'expérimentation sur le Revenu contractualisé d'autonomie (RCA), l'équipe d'évaluation a repris au début de la deuxième année d'expérimentation le suivi des 82 missions locales participantes. Dans un premier temps, elles ont été sollicitées pour actualiser le fichier contenant les contacts des référents RCA. On constate qu'il y a eu un changement de référent depuis le début de l'expérimentation dans seulement 5 missions locales sur 82. Lors de ce premier contact, les missions locales ont été informées de la reprise de l'accompagnement, par l'intermédiaire d'un interlocuteur privilégié au sein de l'équipe d'évaluation. L'ensemble des référents ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de la reprise du suivi, déplorant l'absence d'un interlocuteur depuis la fin de l'étape de mise en place. Le but de l'accompagnement étant principalement de répondre aux questions des acteurs, un premier rendez-vous téléphonique a été fixé afin de faire le point sur le déroulement de l'expérimentation et pour répondre aux questions des référents et de leur équipe.

Ces entretiens préliminaires ont eu lieu entre le 2 et le 29 mars 2012, auprès de 72 référents RCA. D'une durée moyenne d'environ 10 minutes, ces échanges ont été réalisés sous la forme d'entretiens semi-directifs, sur la base d'un guide d'entretien préparé préalablement. En effet, chaque entretien a plus ou moins suivi le modèle suivant :

1. Le RCA a-t-il posé des problèmes d'organisation ? (logistique, RH, ASP, bonne intégration des pratiques, perception par les conseillers)
2. Quels sont les premiers impacts observables du RCA au bout d'un an ? (accès à l'emploi, implication, profils)
3. Quel était l'effectif de départ, combien de sorties ?

4. Cette partie a été rédigée par Pedro Miguel Ponce Jurado.

4. Réponses aux questions sur des procédures ou des cas particuliers

Certains référents n'avaient pas d'informations précises concernant l'effectif de départ ou le nombre de sorties, alors que dans d'autres cas des rapports très détaillés ainsi que des enquêtes auprès des jeunes RCA avaient été réalisés à l'initiative de la mission locale. Le but de cette enquête préliminaire était principalement de savoir comment était perçu le dispositif sur le terrain, et de noter les questions relatives à la mise en oeuvre du programme qui persisteraient après un an. De façon générale, les référents semblent avoir bien intégré les pratiques propres au RCA, et le nombre de questions de leur part a très fortement baissé par rapport à l'étape de mise en place.

Suite à ces entretiens préliminaires, un deuxième rendez-vous téléphonique a été fixé pour la passation d'un questionnaire adressé aux référents RCA de chaque mission locale. Cette enquête s'est déroulée du 30 mars au 18 avril 2012, et a concerné 81 référents RCA. Une fois de plus, les missions locales ont très bien réagi à la passation de ce questionnaire, et ont à plusieurs reprises mobilisé une ou deux personnes en complément pour avoir des éléments de réponses plus précis, s'agissant souvent d'un conseiller(e), du référent(e) P3 ou d'un(e) chargé(e) administratif. Le compte rendu qui suit ne concerne que les résultats de l'enquête préliminaire.

Dans un premier temps on présentera les éléments positifs rapportés par les missions locales, pour ensuite nuancer ce bilan par les difficultés ou réticences qui persistent. Ce rapport recueille donc les tendances les plus marquées dans la perception qu'ont les missions locales du programme, d'un point de vue qualitatif.

B.1 Eléments positifs.

B.1.1 Un tremplin vers l'autonomie

Pour certains, le RCA constitue un véritable coup de pouce pour accéder à une autonomie, pour d'autres jeunes, surtout ceux qui sont encore en famille, l'allocation est une bouffée d'oxygène qui leur permet d'entamer pleinement leur parcours vers l'autonomie. En ce sens, la durée de deux ans est perçue comme un point très positif, car cela permet de construire un projet professionnel sur la durée. Le RCA semble avoir contribué pour certains jeunes à l'autonomie budgétaire en stabilisant une partie de leurs dépenses quotidiennes, notamment, le logement. Une mission locale a fortement souligné l'impact très positif du RCA chez les jeunes engagés et autonomes, qui pour la très grande majorité font partie des bénéficiaires du RCA direct.

L'idée de responsabilisation revient souvent parmi les missions locales. En effet, le fait de s'engager à travers une déclaration de ressources et de percevoir un revenu complémentaire mensuel et garanti peut-être un véritable facteur de responsabilisation.

De ce fait, les jeunes sont incités à vraiment s'impliquer. Même si les premiers mois c'est souvent uniquement pour l'allocation, certaines missions locales observent qu'il y a une vraie implication par la suite. Une mission locale à effectif réduit a souligné l'apparition d'une dynamique de groupe. En effet, les jeunes RCA sont souvent convoqués ensemble à des ateliers ou réunions dans la mission locale et on constate qu'ils se tirent vers le haut entre eux.

B.1.2 Un accompagnement revitalisé

Le principal effet positif du RCA rapporté par les référents est la facilitation de l'accompagnement. On constate qu'il y a une meilleure fidélisation dans le parcours. En effet, les jeunes RCA semblent être plus constants et plus mobilisés dans le temps que les jeunes qui sont en CIVIS. Dans une mission locale, pour une bonne centaine de jeunes, le RCA permet de garantir des contacts mensuels avec son conseiller : cela facilite la construction de projets et les tâches d'accompagnement assurées par les conseillers. Pour les jeunes qui sont constants dans l'accompagnement, l'allocation semble être quand même un moteur. L'obligation du RDV mensuel pour la signature de la déclaration peut être un facteur de dynamisation de l'accompagnement.

L'allocation mensuelle constitue donc dans plusieurs cas un véritable facteur de renforcement des liens entre les jeunes et le conseiller, facilitant ainsi la tâche d'accompagnement. En effet, l'attribution de l'allocation par calcul automatique a soulagé les conseillers, facilitant ainsi le rapport entre l'accompagnement et la dimension financière. Ceci constitue une des principales différences entre le RCA et le CIVIS soulignée par les référents : l'allocation CIVIS est distribuée selon un système beaucoup plus complexe et subjectif. Globalement, le dispositif est perçu comme un moyen d'assurer un suivi beaucoup plus régulier grâce à l'allocation car elle instaure une régularité et crédibilise le travail du conseiller du fait de sa régularité et ses délais plus rapides. Pour ceux qui ont effectivement joué le jeu, il y a un rythme qui s'installe, ils sollicitent d'eux-mêmes le conseiller.

D'un point de vue pratique, l'allocation RCA facilite le travail des conseillers car elle est calculée automatiquement, évitant donc l'organisation de réunions pour décider du montant de l'allocation comme c'est le cas pour l'allocation CIVIS. Dans plusieurs cas, la fréquence du suivi améliore la relation humaine entre le conseiller et le jeune et entraîne une plus grande assiduité. Il est sécurisant de recevoir cette somme tous les mois, cela

évite d'aller chercher des aides autre part, et ça facilite la tâche des conseillers. En outre, l'accompagnement permet de ne pas systématiser le versement, et de vérifier le dynamisme des jeunes.

Pour les jeunes qui sont en formation ou en travail à temps partiel l'allocation semble avoir un effet de levier très important, leur permettant de garder le contact avec la mission locale. De façon générale, l'accompagnement dans l'emploi est perçu comme un point très positif. En effet, la complémentarité de l'allocation avec d'autres ressources favorise le maintien du lien entre le jeune et son conseiller. Pour les jeunes qui sont en apprentissage ou alternance par exemple, le complément RCA établit un lien fort avec les conseillers, qui ne sont pas certains que la démarche de prise de contact serait faite s'il n'y avait pas l'allocation RCA.

L'allocation constitue donc parfois un moyen de pression qui facilite le travail d'accompagnement du conseiller et favorise un rapport contractuel avec le jeune. Un référent a remarqué que si le conseiller est à l'aise avec la dimension financière, ses rapports avec le jeune sont plus stables et productifs, et inversement. Dans un autre cas, les conseillers se sont bien saisis du dispositif, cela leur a permis de revoir l'accompagnement qui pouvait être fait avec les jeunes. Par conséquent, les jeunes RCA ont peut-être bénéficié d'un état d'esprit plus pro-actif de la part des conseillers concernés. Dans cette mission locale, ce changement d'esprit vis-a-vis de l'accompagnement concerne aussi les CIVIS de la période d'expérimentation, donc les groupes sont comparables.

B.1.3 Un complément de revenu

Pour plusieurs référents, bénéficier du CIVIS ou du RCA ne change pas grand chose, sauf dans le cas des jeunes en emploi partiel, car le complément de revenu constitue une véritable aide pour le maintien dans l'emploi. En effet, ce qui est intéressant pour eux c'est l'allocation en tant que complément lorsqu'ils sont en emploi. Dans d'autres cas, cela a permis à plusieurs jeunes de poursuivre leur formation car ils ont pu gérer tous les frais annexes. Ce complément de revenu est aussi un moyen de sécurisation de parcours. Dans ce cas, le RCA joue un rôle de revenu pour les périodes d'attente de salaire ou de flottement entre deux emplois. Pour les jeunes en formation pas du tout ou faiblement rémunérée le RCA leur permet de ne pas abandonner la formation.

Souvent les référents considèrent que la mise en oeuvre de l'allocation n'est pas contraignante. La dégressivité est perçue comme quelque chose de positif car elle incite les jeunes à entrer en formation ou en alternance, l'allocation permettant de compléter les revenus. De façon générale, l'allocation permet à beaucoup de jeunes de rester dans une dynamique d'insertion et de maintenir leurs emplois.

B.1.4 Un facteur de mobilité

L'allocation constitue une aide réelle pour la mobilité, le démarrage d'actions, ou de formations. Elle facilite ainsi l'accès à l'emploi et la stabilisation. Dans certaines régions, il y a beaucoup de contrats aidés auxquels les jeunes ne peuvent pas accéder pour des questions de mobilité. L'allocation RCA incite les jeunes à accepter ce type de contrats. Le RCA est donc un facteur de mobilité non seulement physique, mais aussi au sein de l'offre de services de la mission locale.

B.1.5 L'impact psychologique

La sécurisation financière est un effet positif du RCA souligné à plusieurs reprises par les référents. Cependant, elle intègre une dimension psychologique difficilement mesurable, mais qui a été clairement identifiée par certains référents. Pour certains jeunes, le RCA a permis d'être moins angoissés, et d'effectuer les recherches plus sereinement. Grâce au RCA, certains jeunes ont pu s'inscrire dans des concours ou des formations et s'y préparer correctement. Même pour ceux qui sont dans l'emploi, le fait de savoir que si jamais ils perdent leur travail, il toucheront l'allocation RCA leur permet de subir moins de stress et de pression au travail. Un référent a souligné un sens de l'engagement plus fort et des objectifs plus clairs chez les jeunes RCA que chez les jeunes CIVIS. De façon générale, de nombreux référents considèrent que le RCA permet aux jeunes de poursuivre leurs démarches avec moins de craintes pour leurs revenus le mois suivant. Ils ne sont donc pas parasités par l'angoisse, et l'accompagnement devient automatiquement plus efficace.

B.2 Obstacles et réticences.

B.2.1 Pas de réponse face au décrochage et l'assistanat

Beaucoup de missions locales ont souligné que les jeunes qui sont le plus en difficultés financières et sociales sont peut-être un peu plus difficiles à suivre. Souvent, on constate que les jeunes qui ne venaient au départ que pour l'argent décrochent très vite par la suite. Dans plusieurs missions locales, la moitié des jeunes ne fait pas les démarches nécessaires pour bénéficier de l'allocation, les référents considèrent que le dispositif ne change rien pour plus d'un tiers des jeunes, et souvent les conseillers sont déçus que plus d'un tiers des jeunes ne fassent pas ce qu'il faut alors qu'ils pourraient avoir droit à 250 euros. L'aspect financier n'est donc pas forcément une source de motivation pour tous les jeunes. Le bilan dans ces missions locales est donc mitigé, du fait de l'attente d'une adhésion beaucoup plus importante de la part des jeunes. Selon les référents, cela est dû à un grand manque de confiance des jeunes envers les dispositifs et les institutions.

Dans d'autres missions locales un phénomène de polarisation s'est produit, en divisant les jeunes RCA en deux groupes. Un premier groupe qui correspond à ceux qui sont engagés dans leurs parcours, et un deuxième groupe de jeunes uniquement intéressés par les 250 euros mensuels, et qui ne font pas beaucoup de démarches par ailleurs. Pour ceux-là, il est très difficile de les intégrer dans un parcours vers l'emploi. Souvent, ils ont même refusé des emplois saisonniers car ils sont déjà confortables avec l'allocation. Parfois, ils viennent tous les mois mais les conseillers sont un peu frustrés car il est difficile de construire des projets ou de proposer des activités à ces jeunes-là.

B.2.2 Le difficile accompagnement dans l'emploi

Quelques missions locales ont rencontré des difficultés à assurer l'accompagnement dans l'emploi prévu par le RCA. Dans ces cas-là, on constate que dès que le jeune accède à un revenu un peu plus élevé, même si ce n'est pas dans le cadre d'un emploi durable, il souhaite suspendre le suivi. Les conseillers considèrent donc qu'il est très difficile de suivre les jeunes lorsqu'ils sont en emploi, surtout concernant la contrainte de l'attestation mensuelle : il faut se donner beaucoup de mal pour la faire signer aux jeunes qui sont en emploi. Parfois il faut aussi négocier les places de RDV, il est donc compliqué de maintenir un suivi régulier d'une semaine sur l'autre. Enfin, le délai de demande de versement tous les 20 du mois peut aussi poser problème du fait du décalage avec le calendrier de versement des salaires pour les jeunes qui sont en emploi.

B.2.3 Le tirage au sort

Un an après le démarrage, une des principales objections des référents vis-a-vis du dispositif concerne la méthode du tirage au sort propre à cette expérimentation. Parfois les missions locales ont communiqué sur le dispositif et se sont retrouvées dans l'obligation de refuser le RCA à des jeunes qui sont arrivés après une certaine date. Beaucoup de conseillers regrettent cette procédure et considèrent qu'il faut proposer le RCA uniquement aux jeunes qui sont prêts à s'engager car cela permettrait de construire différemment le projet. D'autres conseillers considèrent que pour certains jeunes tirés au sort l'allocation peut être un frein à leur insertion et que l'appât du gain ne marche pas.

Dans d'autres cas qui concernent des missions locales qui possèdent des antennes sur plusieurs communes, l'activité de suivi du RCA s'est diluée dans leur activité quotidienne de fait du tirage au sort. De façon générale, cette méthode est encore fraîche dans la mémoire des acteurs de ces missions locales, et les référents considèrent que le public devrait être choisi et très bien connu du conseiller. Le jeune doit être suffisamment avancé dans son parcours pour qu'il comprenne la plus-value de la dynamique RCA, cela requiert une certaine maturité de sa part.

Pour certaines missions locales du groupe A, cela a mieux marché sur les entrées libres, car le programme était mieux perçu et mieux compris par le référent et les conseillers, et ce même s'il n'y a pas eu de sélection pour ces entrées directes.

B.2.4 Une organisation difficile

Quelques missions locales se sont exprimées très défavorablement à l'égard de l'organisation de l'expérimentation et du programme. Pour elles, ce qui frappe dans le dispositif c'est que le suivi est assuré par l'évaluateur et non pas par le CNML par exemple. Aucune requête de synthèse, aucune évaluation, et aucune recommandation opérationnelle de la part du CNML n'a été faite, alors que cela était fondamental à leurs yeux. Ce type de questionnement n'a pas été arbitré au niveau national. Il y a donc un fort mécontentement en termes d'animation car aucun cadrage, aucune animation au niveau national n'a été mis en place.

Par ailleurs, certaines missions locales considèrent le suivi RCA comme une charge de travail (du fait des rencontres régulières qui sont prévues, ce n'est pas assez souple) supplémentaire par rapport à des dispositifs préexistants qui demandent déjà un suivi renforcé (ANI et CIVIS notamment).

C Résultats de la première enquête auprès des référents RCA (avril 2011)

Questionnaire baseline aux référents RCA

A. Mise en place du programme

Combien de conseillers gèrent des RCA dans votre mission locale ?

conseillers

Combien de conseillers gèrent des CIVIS dans votre mission locale ?

... conseillers

Combien de conseillers votre mission locale compte-t-elle en tout ?

... conseillers

Avez-vous assigné des conseillers spécifiques au RCA ou chaque conseiller CIVIS a-t-il géré la transformation de ses CIVIS concernés en RCA ?

Mettre une croix dans la case adéquate

☐ 5%	OUI (conseillers spécifiques)	☐ 95%	NON (mêmes conseillers qu'en CIVIS)
-----------------------------	-------------------------------	------------------------------	-------------------------------------

Si oui, comment avez-vous choisi les conseillers RCA ?

Suggestions	☐ 25%	le hasard	☐ 25%	l'ancienneté	☐ 25%	le volontariat
	☐ 0%	l'expérience des CIVIS	☐ 25%	le dynamisme	☐	autres

Les conseillers RCA suivent-ils en moyenne plus ou moins de jeunes que les conseillers CIVIS ?

☐ 4%	PLUS	☐ 23%	MOINS	☐ 73%	PAREIL
-----------------------------	------	------------------------------	-------	------------------------------	--------

En principe, l'accompagnement reste le même entre jeunes CIVIS et jeunes RCA. Mais pensez-vous que les conseillers pourraient modifier leurs pratiques avec les jeunes RCA...

...Par exemple en proposant plus de rendez vous ?

☐ 33%	OUI	☐ 68%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

...Ou en étant plus insistant lorsque le jeune manque un peu d'assiduité ?

☐ 65%	OUI	☐ 35%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

...Ou en le traitant de façon prioritaire par rapport aux autres jeunes qu'il suit ?

☐ 11%	OUI	☐ 89%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

...Autres ...

A propos des allocations CIVIS...

- comment sont choisis les jeunes qui reçoivent une allocation?

...

Pas de
critères de
décision fixe

71%

OUI

29%

NON

Pas d'allocation pour les jeunes qui travaillent

58%

OUI

42%

NON

Pas d'allocation pour les jeunes en formation

58%

OUI

42%

NON

- comment est calculé le montant de l'allocation?

...

notamment, le montant est-il le même pour tous les jeunes?

10%

OUI

90%

NON

Où le montant prend-il en compte les ressources du jeune?

57%

OUI

43%

NON

B. Les jeunes et le RCA

Comment avez-vous informé les jeunes à propos du RCA ? (plusieurs choix possibles)

Courrier type :

99%

OUI

1%

NON

Appel téléphonique :

78%

OUI

23%

NON

SMS :

25%

OUI

75%

NON

Info coll :

41%

OUI

59%

NON

Entretien individuel :

89%

OUI

11%

NON

Mail:

17%

OUI

83%

NON

Autres : ...

Pensez-vous que les jeunes ont compris qu'ils continueront à percevoir du RCA s'ils reprennent un emploi à temps partiel (au SMIC)?

94%

OUI

6%

NON

Pensez-vous que les jeunes connaissent le montant de l'allocation s'ils travaillent à mi-temps au SMIC?

29%

OUI

71%

NON

L'engagement sur 2 ans est-il un point positif ou négatif selon les jeunes ?

51%

Positif

3%

Négatif

47%

Indifférent

...

C. Perception du programme par les référents et les conseillers

Quels sont d'après vous les deux principaux obstacles à l'insertion durable dans l'emploi des jeunes en CIVIS ? « au-delà des difficultés du marché du travail et de leur niveau initial de diplôme bien sûr »

...
...

Je vais vous citer des effets attendus du programme, pouvez-vous s'il vous plait dire si vous pensez que le RCA aura ces effets ou pas.

- 12a Les jeunes seront plus assidus.

73%	OUI	28%	NON
-----	-----	-----	-----
- 12b Les jeunes exécuteront plus les actions décidées avec leur conseiller

68%	OUI	32%	NON
-----	-----	-----	-----
- 12c Un meilleur taux de retour à l'emploi durable.

70%	OUI	30%	NON
-----	-----	-----	-----
- 12d Les jeunes choisiront des emplois plus cohérents avec leur parcours et formation, moins alimentaires.

52%	OUI	48%	NON
-----	-----	-----	-----
- 12e Plus de jeunes entreprendront une formation.

64%	OUI	36%	NON
-----	-----	-----	-----
- 12f Les jeunes entreprendront des formations plus qualifiantes.

59%	OUI	41%	NON
-----	-----	-----	-----
- 12g Les jeunes entreprendront des formations plus longues.

53%	OUI	47%	NON
-----	-----	-----	-----
- 12h Le niveau de vie des jeunes augmentera.

84%	OUI	16%	NON
-----	-----	-----	-----
- ...autres effets :

Pensez-vous que l'accompagnement prévu dans le cadre du RCA lorsque les jeunes sont en emploi est utile ?

91%	OUI	9%	NON
-----	-----	----	-----

Pensez-vous que l'allocation RCA peut amener un jeune à refuser un emploi temporaire et/ou peu rémunéré afin de continuer à se consacrer à son parcours d'insertion (formation ou recherche d'un meilleur emploi) ?

35%	OUI	65%	NON
-----	-----	-----	-----

Pensez-vous à d'autres avantages du RCA par rapport au CIVIS ?

...

Pensez-vous à d'autres défauts du RCA par rapport au CIVIS?

...

D Résultats de la seconde enquête auprès des référents RCA (avril 2012)

Questionnaire midline aux référents RCA

Mission locale		Date	
Dossier			
Nom du référent			
Préciser si le répondant n'est pas le référent			

A. Organisation du programme

Avez-vous assigné des conseillers spécifiques au RCA ou chaque conseiller a-t-il continué à suivre les jeunes RCA qu'il suivait déjà au titre du CIVIS ?

Mettre une croix dans la case adéquate

☐ 5%	OUI (conseillers spécifiques)	☐ 95%	NON (mêmes conseillers qu'en CIVIS)
-----------------------------	-------------------------------	------------------------------	-------------------------------------

En principe, l'accompagnement reste le même entre jeunes CIVIS et jeunes RCA. Mais pensez-vous que les conseillers ont modifié leurs pratiques avec les jeunes RCA...

...Par exemple en proposant plus de rendez vous ?

☐ 32%	OUI	☐ 68%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

...Ou en étant plus insistants lorsque le jeune manque un peu d'assiduité ?

☐ 65%	OUI	☐ 35%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

...Ou en le traitant de façon prioritaire par rapport aux autres jeunes qu'il suit ?

☐ 15%	OUI	☐ 85%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

En clair:

(Uniquement ML du groupe A)

Comment avez-vous sélectionné les jeunes ayant signé un « RCA direct », à partir du mois d'avril

Sur la base du « premier arrivé, premier servi », en proposant à tous les jeunes éligibles se présentant à la mission locale de s'inscrire en RCA (jusqu'à épuisement du quota alloué)

☐ 80%	OUI	☐ 20%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

En proposant le RCA uniquement aux jeunes nouvellement inscrits à la mission locale

☐ 3%	OUI	☐ 98%	NON
-----------------------------	-----	------------------------------	-----

En laissant le choix aux conseillers

☐ 23%	OUI	☐ 78%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

En sélectionnant davantage des jeunes confrontés à des difficultés financières

☐ 28%	OUI	☐ 73%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

En sélectionnant davantage des jeunes susceptibles de s'impliquer réellement dans le programme

☐ 48%	OUI	☐ 53%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

Autre

☐ 3%	OUI	☐ 97%	NON
-----------------------------	-----	------------------------------	-----

Si oui, préciser :

Avez-vous suspendu l'allocation RCA d'un ou plusieurs jeunes bénéficiaires pendant un ou plusieurs mois ? ("avez-vous" renvoie au référent ou à l'un des conseillers de la ML)

☐ 69%	OUI	☐ 31%	NON
------------------------------	-----	------------------------------	-----

Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

Le jeune ne venait pas aux rendez-vous

☐ 80% OUI ☐ 20% NON

Le jeune venait aux rendez-vous mais ne réalisait pas les actions prises avec le conseiller (ex : rédaction de CV, participation à un atelier...)

☐ 58% OUI ☐ 42% NON

Le jeune n'a pas signé/fait parvenir sa déclaration de ressources

☐ 57% OUI ☐ 43% NON

Pour une autre raison (précisez)

Avez-vous fait sortir un ou plusieurs jeunes du RCA ?

☐ 76% OUI ☐ 24% NON

Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

Le jeune ne venait pas aux rendez-vous

☐ 69% OUI ☐ 31% NON

Le jeune venait aux rendez-vous mais ne réalisait pas les actions prises avec le conseiller (ex : rédaction de CV, participation à un atelier...)

☐ 26% OUI ☐ 74% NON

Pour une autre raison (précisez)

B. Changements par rapport au CIVIS

A propos de la mise en œuvre du RCA...

Quelles sont d'après vous les différences principales entre le RCA et le CIVIS?

...

Le RCA donne accès à moins de droits que le CIVIS

☐ 12% OUI ☐ 88% NON

Le RCA apporte plus de difficultés d'organisation que le CIVIS

☐ 25% OUI ☐ 75% NON

La mise en place du RCA a créé des problèmes avec l'ASP

☐ 18% OUI ☐ 83% NON

Le RCA a eu un impact sur le montant de l'enveloppe CIVIS attribué à la mission locale

☐ 16% OUI ☐ 84% NON

Le RCA a eu un impact sur les modalités d'attribution de l'allocation CIVIS aux jeunes (hors jeunes RCA)

☐ 6% OUI ☐ 94% NON

Autres (précisez)

C. Les jeunes et le RCA

Avez-vous reçu des plaintes ou réclamations de la part des jeunes concernant le RCA?

☐ 17% OUI ☐ 83% NON

Si oui, préciser :

Avez-vous déjà évoqué auprès des jeunes la dégressivité de l'allocation RCA pour la deuxième année de contrat ?

☐ 78% OUI ☐ 22% NON

Pour vous, l'engagement sur 2 ans est-il un point positif ou négatif pour les jeunes ?

☐ 89% Positif ☐ 5% Négatif ☐ 6% Indifférent

...

D. Perception du programme par les référents et les conseillers

Je vais vous citer des effets attendus du programme, pouvez-vous s'il vous plaît dire si vous pensez que le RCA a eu ces effets ou non.

Les jeunes sont plus assidus.	56% OUI	44% NON
Les jeunes exécutent plus les actions décidées avec leur conseiller.	51% OUI	49% NON
Le taux de retour à l'emploi durable est plus élevé.	52% OUI	48% NON
Les jeunes choisissent des emplois plus cohérents avec leur parcours et formation, moins alimentaires.	55% OUI	45% NON
Plus de jeunes commencent une formation non qualifiante.	24% OUI	76% NON
Plus de jeunes commencent une formation qualifiante.	34% OUI	66% NON
Le niveau de vie des jeunes a augmenté.	76% OUI	24% NON
...autres effets :		

Le RCA est un programme composé de deux volets : (1) un accompagnement personnalisé et (2) une allocation. Nous allons vous poser des questions sur votre opinion sur l'impact à moyen terme du RCA.

Si nous retrouvons un effet positif du programme sur...	...Diriez-vous que cela est dû		
	Au programme dans son ensemble	À l'accompagnement principalement	A l'allocation principalement
Leur taux d'emploi	74%	21%	5%
La qualité de l'emploi	47%	33%	20%
La qualité des relations avec les conseillers	54%	35%	10%
L'effort dans la recherche d'un emploi	69%	9%	22%

Pensez-vous que l'accompagnement prévu dans le cadre du RCA lorsque les jeunes sont en emploi est utile ?

100% OUI	0% NON
---------------------	-------------------

Pensez-vous que l'allocation RCA peut amener un jeune à refuser un emploi temporaire et/ou peu rémunéré afin de continuer à se consacrer à son parcours d'insertion (formation ou recherche d'un meilleur emploi) ?

34% OUI	66% NON
--------------------	--------------------

Pensez-vous que le caractère automatique de l'allocation RCA (versement mensuel, tant que le jeune remplit ses obligations) est un point positif ?

76%

OUI

24%

NON

Pour quelles raisons ?

Quel type de dépenses le RCA doit-il permettre de couvrir en priorité?

Le permis de conduire

76%

OUI

24%

NON

Les frais de transport

86%

OUI

14%

NON

Les frais liés à une formation

53%

OUI

47%

NON

La recherche d'emploi

75%

OUI

25%

NON

Les dépenses quotidiennes

83%

OUI

NON

En cas de généralisation du RCA, il est possible que le RCA soit réservé à une partie des jeunes actuellement éligibles au CIVIS

A votre avis, un tel ciblage est-il souhaitable, ou faut-il que le RCA remplace totalement le CIVIS?

32%

OUI, ciblage souhaitable

68%

NON, le RCA remplace le CIVIS

S'il fallait cibler le RCA, quels devraient être les critères retenus ? (ne pas citer, plusieurs réponses pos
En le réservant aux jeunes éligibles au Civis renforcé

9%

Selon les ressources des parents

28%

Selon le niveau du diplôme

28%

A la discrétion du conseiller

44%

Autre, préciser :

Pensez-vous qu'il faut généraliser le RCA?

84%

OUI

16%

NON

Avez-vous des suggestions ou des remarques concernant le RCA?

%FloatBarrier

E Tests de robustesse

Tous les modèles comportent les contrôles de mission locale et de la paire interagir avec le fait de s'être inscrit en Mars 2011 à la mission locale. Les modèles estimés sont les suivants : (1) sur la population répondant à l'enquête de mi-parcours ; (2) sur la population répondant à l'enquête de mi-parcours, avec des variables de contrôle ; (3) sur la population répondant à l'enquête de mi-parcours, en égalisant le taux de réponse des deux groupes, contrôle et traité, avec le nb d'appels ; (4) sur la population répondant aux deux enquêtes, ie enquête initiale et enquête de mi-parcours ; (5) sur la population répondant aux deux enquêtes, ie enquête initiale et enquête de mi-parcours, en incluant des variables de contrôle issues des enquêtes initiales et de mi-parcours.

Variable Names	obs	(1)	(1)	(2)	(2)	(3)	(3)	(4)	(4)	(5)	(5)
Tjrs en Prog Civis ou Rca	3425	0.30	***	0.30	***	0.31	***	0.31	***	0.30	***
Rencontre cons ML	3425	0.16	***	0.16	***	0.17	***	0.18	***	0.17	***
Nombre rencontres cons ML	3425	0.80	***	0.79	***	0.77	***	0.81	***	0.76	***
Rencontre cons PE	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.
A manqué 1 rdv avec cons	3425	-0.00	.	-0.00	.	-0.00	.	0.01	.	0.01	.
Cons propose emploi/stage	3425	0.07	***	0.07	***	0.07	***	0.09	***	0.08	***
Cons propose form/atelier	3425	0.09	***	0.09	***	0.10	***	0.11	***	0.10	***
Cons aide choix secteur	3425	0.05	***	0.05	***	0.06	***	0.06	***	0.06	***
Cons propose aide financiere	3425	0.04	***	0.04	***	0.04	***	0.04	***	0.04	***
Très satisfait accomp ML	3425	0.09	***	0.09	***	0.09	***	0.09	***	0.09	***
Satisfait accompagnement ML	3425	0.09	***	0.10	***	0.10	***	0.09	***	0.10	***
A l aise conseiller ML	3425	0.00	.	0.00	.	0.01	.	0.01	.	0.01	.
Rdv ML sont 1 chance	3425	0.07	***	0.07	***	0.07	***	0.06	***	0.06	***
Rdv ML sont 1 perte temps	3425	-0.04	***	-0.04	***	-0.05	***	-0.03	***	-0.03	***
Rdv ML sont 1 moyen argent	3425	0.06	***	0.05	***	0.04	***	0.06	***	0.05	***
Rdv ML sont 1 motivation	3425	0.04	***	0.04	***	0.05	***	0.04	**	0.03	**
Utile voir cons plus souvent	3425	0.07	***	0.07	***	0.07	***	0.07	***	0.07	***
Contacts cons pdt emploi	3425	0.12	***	0.12	***	0.12	***	0.13	***	0.13	***
Contacts pdt emploi utiles	3425	0.11	***	0.11	***	0.12	***	0.11	***	0.12	***
Recherche un emploi	3425	-0.00	.	-0.00	.	-0.00	.	0.00	.	-0.01	.
Indice effort de recherche	3425	-0.09	.	-0.09	.	-0.09	.	-0.10	.	-0.12	.
Inscrit site recherche web	3425	-0.02	.	-0.02	.	-0.02	.	-0.02	.	-0.02	*
Visite agence intérim	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	0.00	.	-0.00	.
Envoi lettre CV	3425	0.02	.	0.02	.	0.02	.	0.02	.	0.01	.
Répondre offre	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.02	.	-0.02	*
Envoi candidature spont	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.
Au moins 1 ent contactée	3425	-0.01	.	-0.00	.	-0.01	.	-0.00	.	-0.00	.
Nb entreprises contactées	3425	0.07	.	0.07	.	0.05	.	0.04	.	-0.04	.
A eu au moins 1 entretien	3425	0.01	.	0.01	.	0.01	.	0.01	.	0.01	.
Savoir métier à exercer	3425	-0.00	.	-0.00	.	-0.00	.	0.00	.	0.00	.
Idée métier à exercer	3425	0.00	.	0.00	.	0.00	.	-0.01	.	-0.01	.
NSP métier à exercer	3425	0.00	.	0.00	.	0.00	.	0.01	.	0.00	.
A diplôme du métier visé	3425	-0.02	**	-0.02	**	-0.02	**	-0.02	**	-0.02	**
Accepte emploi à 30 min	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.02	.
Accepte emploi à 45 min	3425	0.01	.	0.01	.	0.01	.	0.01	.	0.01	.
Accepte emploi à 1 h	3425	0.02	.	0.02	.	0.02	.	0.01	.	0.00	.
Accepte de demenager si CDI	3425	0.01	.	0.01	.	0.01	.	-0.00	.	-0.01	.
Prêt à attendre	3425	-0.00	.	-0.00	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.
Prêt à attendre 6 mois	3425	-0.00	.	-0.00	.	-0.00	.	-0.01	.	-0.00	.
+ de chances trouver emp sat	3425	0.03	*	0.03	*	0.03	**	0.03	**	0.03	*
A participé form depuis 1 an	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.00	.	-0.01	.	-0.00	.

Continued on next page...

... table 14 continued

Variable Names	obs	(1)	(1)	(2)	(2)	(3)	(3)	(4)	(4)	(5)	(5)
Nb formations depuis un an	3425	-0.03	.	-0.03	.	-0.03	.	-0.04	.	-0.03	.
A participé form diplômante	3425	-0.02	.	-0.02	.	-0.02	.	-0.02	*	-0.02	.
A renoncé form raison argent	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.
En emploi actuellement	3425	0.02	.	0.02	.	0.01	.	0.02	.	0.02	*
Sat de son travail[sur 10]	1573	0.12	*	0.13	*	0.14	*	0.12	.	0.13	.
Emploi en CDI	3425	-0.00	.	-0.00	.	-0.00	.	-0.00	.	0.00	.
Emploi en CDD	3425	0.00	.	0.00	.	-0.00	.	-0.00	.	0.00	.
Mission d'intérim	3425	0.01	.	0.01	.	0.01	.	0.01	.	0.01	*
Stage	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.00	.	-0.01	.	-0.01	.
Apprentissage	3425	0.01	.	0.01	.	0.01	.	0.01	.	0.01	.
Autre type d' emploi	3425	0.01	*	0.01	*	0.01	**	0.01	*	0.01	*
Contrat aidé	3425	0.00	.	0.00	.	0.00	.	-0.00	.	-0.00	.
Emploi avec contrat de travail	3425	0.01	.	0.01	.	0.00	.	0.01	.	0.02	.
Emploi sans contrat de travail	3425	0.01	**	0.01	**	0.01	*	0.01	*	0.01	*
Employeur privé	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.00	.	0.00	.
Employeur public	3425	0.01	.	0.01	*	0.02	*	0.01	.	0.01	.
Employeur associatif	3425	0.01	*	0.01	*	0.01	.	0.01	*	0.01	*
Emploi trouvé par petite annonce	3425	0.01	.	0.01	.	0.01	.	0.00	.	0.01	.
Emploi trouvé par cand spont	3425	0.01	.	0.01	.	0.00	.	0.02	**	0.02	**
Emploi trouvé par le reseau	3425	0.00	.	0.00	.	-0.01	.	0.00	.	0.00	.
Emploi trouvé par Pole Emploi	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.
Emploi trouvé par la ML	3425	0.02	***	0.02	**	0.02	***	0.01	.	0.01	.
Emploi trouvé autrement	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.
Cumul mois avec emploi sur 1 an	3425	-0.24	**	-0.22	*	-0.29	**	-0.17	.	-0.04	.
En emploi moins de 9 mois sur 12	3425	0.03	***	0.03	**	0.04	***	0.03	**	0.02	*
En emploi moins de 6 mois sur 12	3425	0.03	**	0.03	**	0.03	**	0.02	.	0.01	.
En emploi moins de 3 mois sur 12	3425	0.01	.	0.01	.	0.02	.	0.01	.	-0.01	.
Aucun emploi sur 1 an	3425	0.00	.	-0.00	.	0.01	.	-0.01	.	-0.01	.
Ni emploi ni form dipl sur 1 an	3425	-0.00	.	-0.00	.	0.00	.	-0.01	.	-0.01	.
Cumul mois entier avec trav	3425	-0.38	***	-0.36	***	-0.40	***	-0.35	***	-0.24	**
Cumul mois maj tps complet	3425	-0.33	***	-0.32	***	-0.31	***	-0.27	**	-0.17	.
Cumul mois maj tps partiel	3425	0.08	.	0.09	.	0.03	.	0.09	.	0.13	.
Perçoit des revenus	3425	0.03	***	0.03	***	0.03	***	0.03	***	0.03	***
Perçoit rev de ML	3425	0.38	***	0.38	***	0.38	***	0.38	***	0.38	***
Perçoit des rev du travail	3425	-0.05	***	-0.05	***	-0.05	***	-0.04	**	-0.03	**
Perçoit salaire	3425	-0.02	.	-0.01	.	-0.02	.	-0.01	.	-0.01	.
Perçoit rem stage	3425	-0.00	***	-0.00	***	-0.01	***	-0.00	**	-0.00	**
Fait petits boulots	3425	-0.03	***	-0.03	***	-0.03	***	-0.03	***	-0.04	***
Perçoit alloc Pole Emp	3425	-0.02	***	-0.02	***	-0.02	***	-0.02	*	-0.01	.
Perçoit des revenus autres	3425	-0.07	***	-0.07	***	-0.08	***	-0.08	***	-0.08	***
Reçoit aide parent	3425	-0.07	***	-0.07	***	-0.07	***	-0.07	***	-0.07	***
Perçoit alloc APL	3425	-0.00	.	-0.00	.	-0.01	.	0.00	.	0.00	.
Perçoit bourse etude	3425	-0.02	**	-0.02	**	-0.02	**	-0.02	***	-0.02	***
Perçoit autres revenus	3425	-0.00	.	-0.00	.	0.00	.	-0.00	.	-0.00	.
Montant disponible mars 2012	3425	32.19	**	33.30	**	33.33	**	38.64	**	56.35	***
Montant perçus ML	3425	90.96	***	90.32	***	92.04	***	92.69	***	92.14	***
Montant perçus autres que ML	3425	-58.36	***	-56.59	***	-58.24	***	-53.55	***	-35.22	**
Montant rev travail	3425	-37.46	***	-35.56	***	-37.54	***	-31.27	*	-15.09	.
Montant du salaire	3425	-18.97	.	-17.26	.	-19.36	.	-18.93	.	-6.60	.
Montant revenu de stage	3425	-3.44	***	-3.35	***	-3.51	***	-3.50	***	-3.58	***
Montant revenu petits boulots	3425	-5.26	**	-5.29	**	-5.10	**	-6.54	***	-6.68	***
Montant allocation PE	3425	-8.45	*	-8.35	*	-8.21	.	-2.25	.	1.74	.
Montant autres revenus	3425	-18.54	***	-18.60	***	-17.89	***	-19.73	***	-17.33	***
Montant d'aide parents	3425	-9.68	***	-9.11	***	-8.90	***	-9.20	***	-7.61	**
Montant de votre bourse d'étude	3425	-4.32	*	-4.24	*	-3.92	.	-5.34	**	-5.09	*
Montant APL	3425	0.45	.	-0.02	.	-0.40	.	0.61	.	1.17	.
Montant de vos autres revenus	3425	-5.31	**	-5.54	**	-4.99	**	-6.01	***	-5.99	***
Ecart rev tot et revenu cum	3425	-1.42	.	-1.55	.	-1.46	.	-1.60	.	-2.19	.
Indice dépenses loisirs	3229	-0.04	.	-0.03	.	-0.03	.	-0.08	.	-0.03	.

Continued on next page...

... table 14 continued

Variable Names	obs	(1)	(1)	(2)	(2)	(3)	(3)	(4)	(4)	(5)	(5)
Nb resto dernier mois	3315	0.04	.	0.06	.	0.05	.	0.02	.	0.09	.
Nb sorties dernier mois	3286	-0.13	*	-0.09	.	-0.14	**	-0.15	**	-0.07	.
Dépenses mensuelles de téléphone	3402	-3.60	.	-4.23	.	-1.13	.	-8.04	*	-9.05	*
Montant plus gros achat	3129	12.84	.	16.27	.	-11.42	.	28.12	.	53.39	.
Passé/prépare permis dps 03/2011	3425	0.05	***	0.05	***	0.05	***	0.04	***	0.04	***
Habite chez les parents	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.00	.	-0.01	.	-0.01	.
Aide financièrement proche	3425	0.01	.	0.01	.	0.02	.	0.00	.	0.00	.
Montant aide aux proches	3353	2.59	.	2.68	.	3.80	.	2.70	.	3.25	.
A épargné depuis un an	3425	0.03	**	0.04	**	0.05	***	0.04	***	0.06	***
Montant épargne jvier mars	3323	10.69	.	12.78	.	17.09	.	21.82	.	32.79	**
Indice contraintes budgétaires	3425	-0.09	.	-0.10	.	-0.06	.	-0.09	.	-0.16	*
Doit argent proche	3425	-0.02	**	-0.02	**	-0.02	**	-0.02	*	-0.02	**
Difficulté à payer facture	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.02	.
Difficulté à payer loyer	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.
Difficulté à payer impôts	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.00	.	-0.00	.	-0.00	.
Une journée sans repas	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.02	.
Renonce à des soins médicaux	3425	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.01	.	-0.02	.
Découvert bancaire	3425	0.01	.	0.02	.	0.02	.	0.01	.	0.01	.
Locus of control [sur 20]	3286	0.04	.	0.02	.	0.05	.	0.17	*	0.10	.
Satisfait de sa vie [sur 10]	3422	0.03	.	0.03	.	0.01	.	0.00	.	0.02	.
Confiance dans l'école	3425	0.04	***	0.04	***	0.04	***	0.03	**	0.03	***
Confiance dans système santé	3425	0.01	.	0.01	.	0.01	.	-0.00	.	-0.01	.
Confiance dans ML	3425	0.06	***	0.06	***	0.06	***	0.06	***	0.06	***
Confiance dans loi et justice	3425	0.03	**	0.03	**	0.02	*	0.02	.	0.02	.

Note : Les symboles *, ** et *** indiquent respectivement un degré de significativité de 10 %, 5% et 1%.

F L'enquête auprès des jeunes

F.1 Situation Personnelle - Individus du groupe témoin

Tableau 15 – Quel âge avez-vous ?

	Fréquence	%
19	299	18
20	380	22
21	383	23
22	339	20
23	274	16
24	14	1
25	2	0
Total	1691	100

Tableau 16 – Quel est votre diplôme le plus élevé ?

	Fréquence	%
Sans diplôme	312	18
Brevet/BEPC	237	14
CAP	304	18
BEP	304	18
Baccalauréat général	144	9
Baccalauréat technologique	130	8
Baccalauréat professionnel	211	12
BTS ou diplôme universitaire	47	3
Diplôme étranger	2	0
Total	1691	100

Tableau 17 – Est-ce que vous habitez ?

	Fréquence	%
Chez vos parents	994	59
Seul ou en colocation	548	32
Chez d'autres personnes	149	9
Total	1691	100

Tableau 18 – Vous habitez chez vos parents. Vous vivez avec :

	Fréquence	%
Vos deux parents	610	61
Votre père	75	8
Votre mère	309	31
Total	994	100

Tableau 19 – Vous habitez seul ou en colocation. Quelle est votre situation au niveau du logement ?

	Fréquence	%
Locataire	455	83
Colocataire	52	9
Propriétaire	10	2
Sans domicile fixe	4	1
Logé par un foyer d'hébergement	9	2
Foyer jeunes, résidence, internat	17	3
Ne sait pas	1	0
Total	548	100

Tableau 20 – Cherchez-vous un autre logement ?

	Fréquence	%
Oui	382	23
Non	1309	77
Total	1691	100

Tableau 21 – Actuellement, est-ce que vous êtes ?

	Fréquence	%
En couple	527	31
Seul	1164	69
Total	1691	100

Tableau 22 – Avez-vous des enfants ?

	Fréquence	%
Non	1546	91
Oui	145	9
Total	1691	100

Tableau 23 – Actuellement, quel est votre principal moyen de déplacement ?

	Fréquence	%
A pied	156	9
Vélo	28	2
Transports en commun	637	38
Transport par les parents	47	3
Mobylette ou scooter	85	5
Voiture ou moto	738	44
Total	1691	100

Tableau 24 – Quelle est la situation actuelle de votre père ?

	Fréquence	%
En emploi	924	55
Au chômage	193	11
Au foyer	5	0
A la retraite	181	11
En maladie ou invalidité	77	5
Ne sait pas	177	10
Préfère ne pas répondre	12	1
Décédé	122	7
Total	1691	100

Tableau 25 – Quelle est la situation actuelle de votre mère ?

	Fréquence	%
En emploi	848	50
Au chômage	205	12
Au foyer	371	22
A la retraite	74	4
En maladie ou invalidité	83	5
Ne sait pas	47	3
Préfère ne pas répondre	6	0
Décédée	57	3
Total	1691	100

F.2 Emploi - Individus du groupe témoin

Tableau 26 – Travaillez-vous actuellement ?

	Fréquence	%
Oui	769	45
Non	922	55
Total	1691	100

Tableau 27 – Avez-vous travaillé pendant le mois de mars 2012 ?

	Fréquence	%
Oui	818	48
Non	873	52
Total	1691	100

Tableau 28 – Avez-vous travaillé pendant le mois de février 2012 ?

	Fréquence	%
Oui	782	46
Non	909	54
Total	1691	100

Tableau 29 – Avez-vous travaillé pendant le mois de janvier 2012 ?

	Fréquence	%
Oui	778	46
Non	913	54
Total	1691	100

Tableau 30 – Avez-vous travaillé pendant le mois de décembre 2011 ?

	Fréquence	%
Oui	814	48
Non	877	52
Total	1691	100

Tableau 31 – Avez-vous travaillé pendant le mois de novembre 2011 ?

	Fréquence	%
Oui	785	46
Non	906	54
Total	1691	100

Tableau 32 – Avez-vous travaillé pendant le mois de octobre 2011 ?

	Fréquence	%
Oui	781	46
Non	910	54
Total	1691	100

Tableau 33 – Avez-vous travaillé pendant le mois de septembre 2011 ?

	Fréquence	%
Oui	768	45
Non	923	55
Total	1691	100

Tableau 34 – Avez-vous travaillé pendant le mois de août 2011 ?

	Fréquence	%
Oui	749	44
Non	942	56
Total	1691	100

Tableau 35 – Avez-vous travaillé pendant le mois de juillet 2011 ?

	Fréquence	%
Oui	749	44
Non	942	56
Total	1691	100

Tableau 36 – Avez-vous travaillé pendant le mois de juin 2011 ?

	Fréquence	%
Oui	667	39
Non	1024	61
Total	1691	100

Tableau 37 – Avez-vous travaillé pendant le mois de mai 2011 ?

	Fréquence	%
Oui	615	36
Non	1076	64
Total	1691	100

Tableau 38 – Avez-vous travaillé pendant le mois d'avril 2011 ?

	Fréquence	%
Oui	538	32
Non	1153	68
Total	1691	100

Tableau 39 – Vous avez travaillé durant le mois de mars 2012. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	592	72
Une partie du mois	225	28
Ne sait pas	1	0
Total	818	100

Tableau 40 – Vous avez travaillé durant le mois de février 2012. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	577	74
Une partie du mois	205	26
Total	782	100

Tableau 41 – Vous avez travaillé durant le mois de janvier 2012. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	581	75
Une partie du mois	194	25
Ne sait pas	3	0
Total	778	100

Tableau 42 – Vous avez travaillé durant le mois de décembre 2011. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	579	71
Une partie du mois	235	29
Total	814	100

Tableau 43 – Vous avez travaillé durant le mois de novembre 2011. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	593	76
Une partie du mois	190	24
Ne sait pas	2	0
Total	785	100

Tableau 44 – Vous avez travaillé durant le mois de octobre 2011. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	577	74
Une partie du mois	201	26
Ne sait pas	3	0
Total	781	100

Tableau 45 – Vous avez travaillé durant le mois de septembre 2011. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	561	73
Une partie du mois	205	27
Ne sait pas	2	0
Total	768	100

Tableau 46 – Vous avez travaillé durant le mois d’août 2011. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	540	72
Une partie du mois	208	28
Ne sait pas	1	0
Total	749	100

Tableau 47 – Vous avez travaillé durant le mois de juillet 2011. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	553	74
Une partie du mois	195	26
Ne sait pas	1	0
Total	749	100

Tableau 48 – Vous avez travaillé durant le mois de juin 2011. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	484	73
Une partie du mois	179	27
Ne sait pas	4	1
Total	667	100

Tableau 49 – Vous avez travaillé durant le mois de mai 2011. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	432	70
Une partie du mois	179	29
Ne sait pas	4	1
Total	615	100

Tableau 50 – Vous avez travaillé durant le mois d’avril 2011. Etait-ce tout ou une partie du mois ?

	Fréquence	%
Tout le mois	352	65
Une partie du mois	179	33
Ne sait pas	7	1
Total	538	100

Tableau 51 – Vous avez travaillé durant le mois de mars 2012. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	497	61
Temps partiel	316	39
Ne sait pas	5	1
Total	818	100

Tableau 52 – Vous avez travaillé durant le mois de février 2012. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	468	60
Temps partiel	311	40
Ne sait pas	3	0
Total	782	100

Tableau 53 – Vous avez travaillé durant le mois de janvier 2012. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	460	59
Temps partiel	314	40
Ne sait pas	4	1
Total	778	100

Tableau 54 – Vous avez travaillé durant le mois de décembre 2011. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	499	61
Temps partiel	309	38
Ne sait pas	6	1
Total	814	100

Tableau 55 – Vous avez travaillé durant le mois de novembre 2011. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	480	61
Temps partiel	300	38
Ne sait pas	5	1
Total	785	100

Tableau 56 – Vous avez travaillé durant le mois de octobre 2011. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	500	64
Temps partiel	275	35
Ne sait pas	6	1
Total	781	100

Tableau 57 – Vous avez travaillé durant le mois de septembre 2011. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	482	63
Temps partiel	281	37
Ne sait pas	5	1
Total	768	100

Tableau 58 – Vous avez travaillé durant le mois d'août 2011. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	491	66
Temps partiel	254	34
Ne sait pas	4	1
Total	749	100

Tableau 59 – Vous avez travaillé durant le mois de de juillet 2011. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	498	66
Temps partiel	247	33
Ne sait pas	4	1
Total	749	100

Tableau 60 – Vous avez travaillé durant le mois de juin 2011. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	416	62
Temps partiel	243	36
Ne sait pas	8	1
Total	667	100

Tableau 61 – Vous avez travaillé durant le mois de mai 2011. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	384	62
Temps partiel	226	37
Ne sait pas	5	1
Total	615	100

Tableau 62 – Vous avez travaillé durant le mois d'avril 2011. Etait-ce majoritairement à temps complet ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Temps complet	320	59
Temps partiel	207	38
Ne sait pas	11	2
Total	538	100

Tableau 63 – Vous avez travaillé durant le mois de mars 2012. Pendant combien de semaines ?

	Fréquence	%
Une	71	9
Deux	103	13
Trois	57	7
Quatre	584	71
Ne répond pas	3	0
Total	818	100

Tableau 64 – Vous avez travaillé durant le mois de février 2012. Pendant combien de semaines ?

	Fréquence	%
Une	55	7
Deux	102	13
Trois	65	8
Quatre	556	71
Ne répond pas	4	1
Total	782	100

Tableau 65 – Vous avez travaillé durant le mois de janvier 2012. Pendant combien de semaines ?

	Fréquence	%
Une	58	7
Deux	89	11
Trois	50	6
Quatre	577	74
Ne répond pas	4	1
Total	778	100

Tableau 66 – Vous avez travaillé entre le mois de janvier et de mars 2012. Combien d’employeurs avez-vous eu ?

	Fréquence	%
Aucun	15	2
Un	802	83
Deux	95	10
Trois	27	3
Quatre	9	1
Cinq	9	1
Six	1	0
Dix ou plus	4	0
Total	962	100

Tableau 67 – Vous avez travaillé entre le mois de janvier et de mars 2012. Avez-vous occupé un emploi qui ne vous convenait pas ?

	Fréquence	%
Oui	160	17
Non	802	83
Total	962	100

Tableau 68 – Vous travaillez actuellement. Quand avez-vous commencé cet emploi ?

	Fréquence	%
Avant février 2011	26	3
Février 2011	6	1
Mars 2011	40	5
Avril 2011	29	4
Mai 2011	24	3
Juin 2011	19	2
Juillet 2011	31	4
Août 2011	46	6
Septembre 2011	112	15
Octobre 2011	52	7
Novembre 2011	43	6
Décembre 2011	33	4
Janvier 2012	63	8
Février 2012	41	5
Mars 2012	91	12
Avril 2012	88	11
Mai 2012	4	1
Ne répond pas	21	3
Total	769	100

Tableau 69 – Vous travaillez actuellement. Date prévue de fin de l’emploi

	Fréquence	%
Mars 2012	12	2
Avril 2012	111	14
Mai 2012	44	6
Juin 2012	69	9
Juillet 2012	32	4
Aout 2012	39	5
Septembre 2012	36	5
Octobre 2012	15	2
Novembre 2012	6	1
Décembre 2012	10	1
Janvier 2013	5	1
Février 2013	1	0
Mars 2013	4	1
Avril 2013	3	0
Mai 2013 et après	11	1
Ne répond pas	371	48
Total	769	100

Tableau 70 – Vous travaillez actuellement. Est-ce un contrat aidé ?

	Fréquence	%
Oui	155	20
Non	569	74
Ne sait pas	45	6
Total	769	100

Tableau 71 – Vous travaillez actuellement. Est-ce à temps partiel ?

	Fréquence	%
Oui	315	41
Non	454	59
Total	769	100

Tableau 72 – Vous travaillez à temps partiel. En moyenne, vous travaillez...

	Fréquence	%
Moins de 16h par semaine	44	14
De 16 à 20h par semaine	91	29
Plus de 20h par semaine	180	57
Total	315	100

Tableau 73 – Vous travaillez actuellement. Avez-vous un contrat de travail et recevez-vous une fiche de paie ?

	Fréquence	%
Oui	713	93
Non	49	6
Ne sait pas	7	1
Total	769	100

Tableau 74 – Vous travaillez actuellement. Votre employeur est...

	Fréquence	%
Entreprise privée/publique	557	72
Secteur public	140	18
Association	72	9
Total	769	100

Tableau 75 – Vous travaillez actuellement. Comment avez-vous trouvé cet emploi ?

	Fréquence	%
Petite annonce	51	7
Candidature spontanée	208	27
Relations	222	29
Pôle Emploi	73	9
Mission locale	135	18
Autre	80	10
Total	769	100

Tableau 76 – Vous travaillez actuellement. Sur une échelle de 1 à 10, combien êtes vous satisfait de votre travail actuel ?

	Fréquence	%
1	8	1
2	6	1
3	16	2
4	18	2
5	61	8
6	49	6
7	151	20
8	188	24
9	99	13
10	168	22
Ne répond pas	5	1
Total	769	100

Tableau 77 – Vous ne travaillez pas actuellement mais avez déjà travaillé. Dans quelles circonstances avez-vous quitté cet emploi ?

	Fréquence	%
Fin de contrat	443	78
Démission	49	9
Licenciement	26	5
Autres	51	9
Total	569	100

Tableau 78 – Par rapport à l'année dernière, comment évaluez-vous vos chances de trouver un emploi qui vous convienne ?

	Fréquence	%
Plus de chances que l'année dernière	752	44
Les mêmes chances que l'année dernière	410	24
Moins de chances que l'année dernière	363	21
Déjà un travail qui vous convient	166	10
Total	1691	100

F.3 Effort dans la recherche d'un emploi - Individus du groupe témoin

Tableau 79 – Accepteriez-vous sans déménager un emploi à plus de 30 minutes de chez vous ?

	Fréquence	%
Oui	1345	80
Non	319	19
Ne sait pas	27	2
Total	1691	100

Tableau 80 – Vous accepteriez un emploi à plus de 30 minutes de chez vous. Accepteriez-vous sans déménager un emploi à plus de 45 minutes de chez vous ?

	Fréquence	%
Oui	901	66
Non	453	33
Ne sait pas	18	1
Total	1372	100

Tableau 81 – Vous accepteriez un emploi à plus de 45 minutes de chez vous. Accepteriez-vous sans déménager un emploi à plus d'une heure de chez vous ?

	Fréquence	%
Oui	468	51
Non	434	47
Ne sait pas	17	2
Total	919	100

Tableau 82 – Vous accepteriez un emploi à plus de d’une heure de chez vous. Accepteriez-vous un CDI si vous deviez déménager ?

	Fréquence	%
Oui	339	70
Non	127	26
Ne sait pas	19	4
Total	485	100

Tableau 83 – Cherchez-vous un (autre) emploi ?

	Fréquence	%
Oui	951	56
Non	740	44
Total	1691	100

Tableau 84 – Vous cherchez un emploi. De janvier à mars 2012, avez-vous envoyé une lettre de motivation ou un CV ?

	Fréquence	%
Oui	654	69
Non	297	31
Total	951	100

Tableau 85 – Vous cherchez un emploi. De janvier à mars 2012, avez-vous envoyé une candidature spontanée ?

	Fréquence	%
Oui	515	54
Non	436	46
Total	951	100

Tableau 86 – Vous cherchez un emploi. De janvier à mars 2012, avez-vous répondu à une offre sur Internet ou dans un journal ?

	Fréquence	%
Oui	430	45
Non	521	55
Total	951	100

Tableau 87 – Vous cherchez un emploi. De janvier à mars 2012, vous êtes-vous inscrit sur un site de recherche d'emploi ?

	Fréquence	%
Oui	442	46
Non	509	54
Total	951	100

Tableau 88 – Vous cherchez un emploi. De janvier à mars 2012, êtes-vous allé dans une agence d'intérim ?

	Fréquence	%
Oui	393	41
Non	558	59
Total	951	100

Tableau 89 – Entre janvier et mars 2012, vous avez envoyé une lettre de motivation. Etait-ce...

	Fréquence	%
Une fois	66	10
Plusieurs fois	587	90
Ne répond pas	1	0
Total	654	100

Tableau 90 – Entre janvier et mars 2012, vous avez envoyé une candidature spontanée. Etait-ce...

	Fréquence	%
Une fois	80	16
Plusieurs fois	435	84
Total	515	100

Tableau 91 – Entre janvier et mars 2012, vous avez répondu à une offre sur Internet ou dans un journal. Etait-ce...

	Fréquence	%
Une fois	70	16
Plusieurs fois	360	84
Total	430	100

Tableau 92 – Entre janvier et mars 2012, vous vous êtes inscrit sur un site Internet de recherche d'emploi. Etait-ce...

	Fréquence	%
Une fois	231	52
Plusieurs fois	211	48
Total	442	100

Tableau 93 – Entre janvier et mars 2012, vous êtes allé dans une agence d'intérim. Etait-ce...

	Fréquence	%
Une fois	80	20
Plusieurs fois	313	80
Total	393	100

Tableau 94 – Vous cherchez un emploi. De janvier à mars 2012, combien d'entreprises avez-vous contactées ?

	Fréquence	%
Aucune	202	21
1 ou 2	130	14
Entre 3 et 5	181	19
Entre 6 et 10	175	18
Entre 11 et 25	155	16
Plus de 25	99	10
Ne sait pas	9	1
Total	951	100

Tableau 95 – Vous cherchez un emploi. Avez-vous eu des entretiens ?

	Fréquence	%
Oui	354	37
Non	597	63
Total	951	100

Tableau 96 – Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre situation ?

	Fréquence	%
Vous savez quel exactement métier vous aimeriez faire	766	45
Vous avez plusieurs idées sur le métier que vous aimeriez faire	624	37
Vous n'avez pour l'instant pas vraiment d'idée de métier	299	18
Ne sait pas	2	0
Total	1691	100

Tableau 97 – Vous savez exactement quel métier vous aimeriez faire. Avez-vous les diplômes nécessaires pour exercer ce métier ?

	Fréquence	%
Oui	313	41
Non	446	58
Ne sait pas	7	1
Total	766	100

F.4 Accompagnement et relation avec la mission locale - Individus du groupe témoin

Tableau 98 – De janvier à mars 2012, avez-vous rencontré un conseiller de ML ?

	Fréquence	%
Oui	804	48
Non	887	52
Total	1691	100

Tableau 99 – De janvier à mars 2012, avez-vous rencontré un conseiller PE ?

	Fréquence	%
Oui	307	18
Non	1384	82
Total	1691	100

Tableau 100 – De janvier à mars 2012, avez-vous rencontré une agence d'intérim ?

	Fréquence	%
Oui	372	22
Non	1319	78
Total	1691	100

Tableau 101 – Entre janvier et mars 2012, vous avez rencontré un conseiller de ML. Combien de fois ?

	Fréquence	%
1	212	26
2	163	20
3	205	25
4	58	7
5	53	7
6	37	5
7	9	1
8	5	1
9	4	0
10	22	3
11	32	4
12	4	0
Total	804	100

Tableau 102 – Entre janvier et mars 2012, vous avez rencontré un conseiller PE. Combien de fois ?

	Fréquence	%
1	184	60
2	66	21
3	34	11
4	7	2
5	7	2
6	3	1
11	4	1
12	2	1
Total	307	100

Tableau 103 – Entre janvier et mars 2012, vous avez rencontré une agence d'intérim.
Combien de fois ?

	Fréquence	%
1	91	24
2	68	18
3	58	16
4	30	8
5	24	6
6	17	5
7	3	1
8	6	2
9	1	0
10	29	8
11	41	11
12	4	1
Total	372	100

Tableau 104 – De janvier à mars, quel autre type de contact avec votre conseiller ML
avez-vous eu ?

	Fréquence	%
Par e-mail	81	5
Par SMS	34	2
Par téléphone	532	31
Aucun autre contact	1044	62
Total	1691	100

Tableau 105 – Entre janvier et mars, vous avez eu un contact avec votre conseiller ML.
Vous a-t'il proposé des offre d'emploi ?

	Fréquence	%
Oui	282	28
Non	722	72
Total	1004	100

Tableau 106 – Entre janvier et mars, vous avez eu un contact avec votre conseiller ML.
Vous a-t'il proposé des formations ?

	Fréquence	%
Oui	390	39
Non	614	61
Total	1004	100

Tableau 107 – Entre janvier et mars, vous avez eu un contact avec votre conseiller ML.
Vous a-t'il proposé des stages en entreprise ?

	Fréquence	%
Oui	172	17
Non	832	83
Total	1004	100

Tableau 108 – Entre janvier et mars, vous avez eu un contact avec votre conseiller ML.
Vous a-t'il proposé des ateliers à la ML ?

	Fréquence	%
Oui	277	28
Non	727	72
Total	1004	100

Tableau 109 – Entre janvier et mars, vous avez eu un contact avec votre conseiller ML.
Vous a-t'il aidé à choisir un secteur d'activité ?

	Fréquence	%
Oui	264	26
Non	740	74
Total	1004	100

Tableau 110 – Entre janvier et mars, vous avez eu un contact avec votre conseiller ML.
 Vous a-t'il permis d'accéder à des aides sociales ou des aides au logement ?

	Fréquence	%
Oui	133	13
Non	871	87
Total	1004	100

Tableau 111 – Entre janvier et mars, vous avez eu un contact avec votre conseiller ML.
 Avez-vous manqué des rendez-vous avec lui ?

	Fréquence	%
Oui et le rendez-vous n'a pas été réporté	74	7
Oui mais le rendez-vous a été reporté	175	17
Non	753	75
Ne se souvient pas	2	0
Total	1004	100

Tableau 112 – En général, combien êtes-vous satisfait de votre accompagnement par la ML ?

	Fréquence	%
Très	457	27
Plutôt	836	49
Plutôt pas	225	13
Pas du tout	173	10
Total	1691	100

Tableau 113 – En général, combien êtes-vous à l'aise pour parler avec votre conseiller ?

	Fréquence	%
1	802	47
2	797	47
3	48	3
4	35	2
5	9	1
Total	1691	100

Tableau 114 – A votre avis, les rendez-vous à la ML sont plutôt... ?

	Fréquence	%
Une chance	370	22
Une perte de temps	172	10
Un moyen d'avoir de l'argent	55	3
Une motivation pour la recherche d'emploi	1047	62
Rien de tout cela	47	3
Total	1691	100

Tableau 115 – Pensez vous qu’il serait utile de voir votre conseiller de ML... ?

	Fréquence	%
Plus souvent	579	34
Aussi souvent	711	42
Moins souvent	353	21
Ne sait pas	48	3
Total	1691	100

Tableau 116 – Vous avez été en emploi, au moins une fois entre janvier et mars. Avez-vous gardé contact avec votre conseiller ML ?

	Fréquence	%
Oui (rendez-vous)	253	26
Oui (téléphone/SMS/Mail)	246	26
Non	463	48
Total	962	100

Tableau 117 – Pendant vos périodes d’emploi, vous avez trouvé vos contacts avec votre conseiller de ML... ?

	Fréquence	%
Très utiles	110	22
Plutôt utiles	265	53
Plutôt pas utiles	66	13
Pas du tout utiles	58	12
Total	499	100

Tableau 118 – Au cours de votre dernière période sans emploi, avez-vous eu des contacts avec votre conseiller de ML ?

	Fréquence	%
Oui, vous l'avez contacté	445	40
Oui, c'est lui qui vous a contacté	269	24
Non	410	36
Total	1124	100

F.5 Formation - Individus du groupe témoin

Tableau 119 – Depuis 12 mois, avez-vous participé à une formation ?

	Fréquence	%
Oui	757	45
Non	934	55
Total	1691	100

Tableau 120 – A combien avez vous participé ?

	Fréquence	%
0	934	55
1	604	36
2	125	7
3	19	1
4 et +	9	1
Total	1691	100

Tableau 121 – Vous avez participé à une première formation. A-t'elle mené à un diplôme ?

	Fréquence	%
Oui	479	63
Non	270	36
Ne sait pas	8	1
Total	757	100

Tableau 122 – Vous avez participé à une première formation. Combien de temps a-t'elle duré ?

	Fréquence	%
Une semaine ou moins	72	10
Entre une semaine et un mois	58	8
Entre plus d'un mois et 3 mois	161	21
Plus de trois mois	466	62
Total	757	100

Tableau 123 – Depuis un an, avez-vous dû renoncer à une formation pour des raisons d'argent ?

	Fréquence	%
Oui	232	14
Non	1459	86
Total	1691	100

F.6 Revenus et sources de revenus - Individus du groupe témoin

Tableau 124 – Au mois de mars, avez-vous reçu un salaire ?

	Fréquence	%
Oui	809	48
Non	882	52
Total	1691	100

Tableau 125 – Au mois de mars, avez-vous reçu des revenus de stage ?

	Fréquence	%
Oui	11	1
Non	1680	99
Total	1691	100

Tableau 126 – Au mois de mars, avez-vous reçu des revenus de petits boulots ?

	Fréquence	%
Oui	173	10
Non	1518	90
Total	1691	100

Tableau 127 – Au mois de mars, avez-vous reçu des aides de vos proches ?

	Fréquence	%
Oui	443	26
Non	1248	74
Total	1691	100

Tableau 128 – Au mois de mars, avez-vous reçu une bourse d'études ?

	Fréquence	%
Oui	74	4
Non	1617	96
Total	1691	100

Tableau 129 – Au mois de mars, avez-vous reçu une allocation de votre ML ?

	Fréquence	%
Oui	195	12
Non	1496	88
Total	1691	100

Tableau 130 – Au mois de mars, avez-vous reçu une allocation de PE ?

	Fréquence	%
Oui	258	15
Non	1433	85
Total	1691	100

Tableau 131 – Au mois de mars, avez-vous reçu d'autres revenus ?

	Fréquence	%
Oui	74	4
Non	1617	96
Total	1691	100

Tableau 132 – Pour le mois de mars, quel a été le montant de votre salaire ?

	Fréquence	%
Moins de 250	94	12
251 à 500	117	14
501 à 750	205	25
751 à 1000	147	18
Plus de 1000	246	30
Total	809	100

Tableau 133 – Pour le mois de mars, quel a été le montant de votre revenu de stage ?

	Fréquence	%
Moins de 250	1	9
251 à 500	6	55
501 à 750	1	9
751 à 1000	2	18
Plus de 1000	1	9
Total	11	100

Tableau 134 – Pour le mois de mars, quel a été le montant de votre revenu de petits boulots ?

	Fréquence	%
Moins de 250	140	81
251 à 500	27	16
501 à 750	2	1
751 à 1000	3	2
Plus de 1000	1	1
Total	173	100

Tableau 135 – Pour le mois de mars, quel a été le montant de l'aide de vos proches ?

	Fréquence	%
Moins de 250	385	87
251 à 500	46	10
501 à 750	2	0
751 à 1000	6	1
Plus de 1000	3	1
Ne répond pas	1	0
Total	443	100

Tableau 136 – Pour le mois de mars, quel a été le montant de votre bourse d'études ?

	Fréquence	%
Moins de 250	16	22
251 à 500	49	66
501 à 750	7	9
751 à 1000	2	3
Total	74	100

Tableau 137 – Pour le mois de mars, quel a été le montant de l'allocation de votre ML ?

	Fréquence	%
Moins de 250	183	94
251 à 500	11	6
Plus de 1000	1	1
Total	195	100

Tableau 138 – Pour le mois de mars, quel a été le montant de l'allocation de votre PE ?

	Fréquence	%
Moins de 250	51	20
251 à 500	85	33
501 à 750	58	22
751 à 1000	57	22
Plus de 1000	6	2
6000	1	0
Total	258	100

Tableau 139 – Pour le mois de mars, quel a été le montant de vos autres revenus ?

	Fréquence	%
Moins de 250	25	34
251 à 500	25	34
501 à 750	11	15
751 à 1000	8	11
Plus de 1000	5	7
Total	74	100

F.7 Dépenses - Individus du groupe témoin

Tableau 140 – Avez-vous le permis de conduire ?

	Fréquence	%
Non	840	50
Oui	851	50
Total	1691	100

Tableau 141 – Vous avez le permis de conduire. L’avez-vous obtenu entre avril 2011 et maintenant ?

	Fréquence	%
Oui	215	25
Non	636	75
Total	851	100

Tableau 142 – Vous n’avez pas le permis de conduire. Êtes-vous en train de le préparer ?

	Fréquence	%
Oui	494	59
Non	346	41
Total	840	100

Tableau 143 – Vous arrive-t’il d’aider financièrement vos parents ou d’autres personnes ?

	Fréquence	%
Oui	657	39
Non	1030	61
Préfère ne pas répondre	4	0
Total	1691	100

Tableau 144 – Il vous arrive d’aider financièrement vos parents ou d’autres personnes.
En moyenne, combien d’euros par mois ?

	Fréquence	%
Entre 0 et 25	73	11
Entre 25 et 50	162	25
Entre 50 et 100	155	24
Entre 100 et 150	73	11
Entre 150 et 200	90	14
Plus de 200	67	10
Ne répond pas	37	6
Total	657	100

Tableau 145 – Au cours des quatre dernières semaines, combien de fois avez-vous mangé au restaurant ?

	Fréquence	%
0	567	34
1	261	15
2	298	18
3	160	9
4	117	7
5	69	4
6	20	1
7	14	1
8	15	1
9	1	0
10	62	4
Plus de 10	49	3
Ne répond pas	58	3
Total	1691	100

Tableau 146 – Au cours des quatre dernières semaines, combien de fois êtes-vous sorti, par exemple au cinéma, en boîte de nuit, boire un verre... ?

	Fréquence	%
0	680	40
1	246	15
2	205	12
3	123	7
4	119	7
5	79	5
6	38	2
7	12	1
8	29	2
10	56	3
Plus de 10	34	2
Ne répond pas	70	4
Total	1691	100

Tableau 147 – En moyenne, combien dépensez-vous par mois pour votre téléphone portable ?

	Fréquence	%
Entre 0 et 25	896	53
Entre 25 et 50	603	36
Entre 50 et 100	126	7
Plus de 100	12	1
Ne répond pas	8	0
Pas de portable	22	1
Ne sait pas	24	1
Total	1691	100

Tableau 148 – Fumez-vous ?

	Fréquence	%
Non	943	56
Oui	748	44
Total	1691	100

Tableau 149 – Vous fumez. En moyenne, combien achetez-vous de paquets de cigarettes par semaine ?

	Fréquence	%
Entre 0 et 1	86	11
Entre 1 et 2	202	27
Entre 2 et 3	155	21
Plus de 3	289	39
Ne répond pas	16	2
Total	748	100

Tableau 150 – Combien vous a coûté votre plus gros achat des 12 derniers mois ?

	Fréquence	%
Moins de 100 euros	662	39
De 100 à 200 euros	261	15
De 200 à 300 euros	169	10
De 300 à 400 euros	131	8
De 400 à 500 euros	98	6
500 euros et plus	370	22
Total	1691	100

Tableau 151 – Au cours des 12 derniers mois, avez-vous mis de l'argent de côté ?

	Fréquence	%
Oui	770	46
Non	914	54
Ne sait pas	7	0
Total	1691	100

Tableau 152 – Vous avez mis de l'argent de côté au cours des 12 derniers mois. Combien entre janvier et mars 2012 ?

	Fréquence	%
Moins de 100 euros	172	22
De 100 à 200 euros	138	18
De 200 à 300 euros	100	13
De 300 à 400 euros	43	6
De 400 à 500 euros	69	9
500 euros et plus	198	26
Ne répond pas	50	6
Total	770	100

Tableau 153 – En raison de problèmes d'argent, est-ce que vous avez été dans l'impossibilité de payer vos factures à temps au cours des 12 derniers mois ?

	Fréquence	%
Oui	467	28
Non	1161	69
N'est pas concerné par la dépense	51	3
Préfère ne pas répondre	12	1
Total	1691	100

Tableau 154 – En raison de problèmes d'argent, est-ce que vous avez été dans l'impossibilité de payer le loyer et les charges à temps au cours des 12 derniers mois ?

	Fréquence	%
Oui	306	18
Non	1275	75
N'est pas concerné par la dépense	97	6
Préfère ne pas répondre	13	1
Total	1691	100

Tableau 155 – En raison de problèmes d’argent, est-ce que vous avez été dans l’impossibilité de payer le versement d’impôts à temps au cours des 12 derniers mois ?

	Fréquence	%
Oui	147	9
Non	1271	75
N’est pas concerné par la dépense	260	15
Préfère ne pas répondre	13	1
Total	1691	100

Tableau 156 – Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de passer au moins une journée sans prendre un repas complet, par manque d’argent ?

	Fréquence	%
Oui	328	19
Non	1360	80
Préfère ne pas répondre	3	0
Total	1691	100

Tableau 157 – Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de renoncer à des soins médicaux par manque d’argent ?

	Fréquence	%
Oui	412	24
Non	1274	75
Préfère ne pas répondre	5	0
Total	1691	100

Tableau 158 – Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été en situation de découvert bancaire ?

	Fréquence	%
Oui	759	45
Non	929	55
Préfère ne pas répondre	3	0
Total	1691	100

Tableau 159 – Est-ce que vous devez actuellement de l'argent à un proche ?

	Fréquence	%
Oui	276	16
Non	1413	84
Préfère ne pas répondre	2	0
Total	1691	100

Tableau 160 – Est-ce que vous avez fait un achat à crédit dans un magasin que vous remboursez actuellement ?

	Fréquence	%
Oui	109	6
Non	1578	93
Préfère ne pas répondre	4	0
Total	1691	100

Tableau 161 – Est-ce que vous avez pris un crédit dans une banque que vous remboursez en ce moment ?

	Fréquence	%
Oui	187	11
Non	1500	89
Préfère ne pas répondre	4	0
Total	1691	100

F.8 Votre caractère - Individus du groupe témoin

Tableau 162 – Supposez que vous gagnez 200 euros à un jeu. On vous propose soit de prendre les 200 euros aujourd’hui, soit d’attendre pour les récupérer, et dans ce cas on vous donne 50 euros de plus pour avoir attendu. Que préférez-vous ?

	Fréquence	%
200 euros aujourd’hui	411	24
250 euros plus tard	1166	69
Ca dépend du temps d’attente	97	6
Ne sait pas	8	0
Préfère ne pas répondre	9	1
Total	1691	100

Tableau 163 – Selon combien de temps vous devez attendre, vous préféreriez peut-être recevoir les 200 euros tout de suite ou les 250 euros plus tard. Seriez-vous prêt à attendre 6 mois pour avoir ces 250 euros ?

	Fréquence	%
Oui	722	57
Non	534	42
Ne sait pas	7	1
Total	1263	100

Tableau 164 – Selon combien de temps vous devez attendre, vous préféreriez peut-être recevoir les 200 euros tout de suite ou les 250 euros plus tard. Seriez-vous prêt à attendre 4 mois pour avoir ces 250 euros ?

	Fréquence	%
Oui	110	21
Non	422	79
Ne sait pas	2	0
Total	534	100

Tableau 165 – Selon combien de temps vous devez attendre, vous préféreriez peut-être recevoir les 200 euros tout de suite ou les 250 euros plus tard. Seriez-vous prêt à attendre 2 mois pour avoir ces 250 euros ?

	Fréquence	%
Oui	236	56
Non	186	44
Total	422	100

Tableau 166 – Selon combien de temps vous devez attendre, vous préféreriez peut-être recevoir les 200 euros tout de suite ou les 250 euros plus tard. Seriez-vous prêt à attendre 1 mois pour avoir ces 250 euros ?

	Fréquence	%
Oui	143	77
Non	43	23
Total	186	100

Tableau 167 – Selon combien de temps vous devez attendre, vous préféreriez peut-être recevoir les 200 euros tout de suite ou les 250 euros plus tard. Seriez-vous prêt à attendre 1 semaine pour avoir ces 250 euros ?

	Fréquence	%
Oui	41	95
Non	2	5
Total	43	100

Tableau 168 – Selon combien de temps vous devez attendre, vous préféreriez peut-être recevoir les 200 euros tout de suite ou les 250 euros plus tard. Seriez-vous prêt à attendre 1 jour pour avoir ces 250 euros ?

	Fréquence	%
Oui	2	100
Total	2	100

Tableau 169 – En général, diriez-vous que vous êtes satisfait de votre vie ? Sur une échelle de 1 à 10, comment vous situez vous ? (1= pas satisfait du tout, 10 = tout à fait satisfait)

	Fréquence	%
Préfère ne pas répondre	10	1
1	22	1
2	14	1
3	34	2
4	66	4
5	239	14
6	197	12
7	332	20
8	357	21
9	160	9
10	260	15
Total	1691	100

Tableau 170 – Dans quelle mesure êtes vous d'accord avec la phrase suivante, sur une échelle de 1 à 7 (1= Pas du tout d'accord, 7 = Totalement d'accord). "Par rapport aux autres, ma réussite n'est pas à la hauteur de ce que je mérite" ?

	Fréquence	%
Préfère ne pas répondre	26	2
1	404	24
2	199	12
3	184	11
4	206	12
5	348	21
6	135	8
7	189	11
Total	1691	100

Tableau 171 – Dans quelle mesure êtes vous d'accord avec la phrase suivante, sur une échelle de 1 à 7 (1= Pas du tout d'accord, 7 = Totalelement d'accord"). "Ce qu'une personne réussit dans sa vie est avant tout une question de destin ou de chance" ?

	Fréquence	%
Préfère ne pas répondre	26	2
1	401	24
2	146	9
3	190	11
4	162	10
5	327	19
6	174	10
7	265	16
Total	1691	100

Tableau 172 – Dans quelle mesure êtes vous d'accord avec la phrase suivante, sur une échelle de 1 à 7 (1= Pas du tout d'accord, 7 = Totalelement d'accord"). "Il m'arrive souvent de sentir que d'autres personnes ont une influence déterminante sur le cours de ma vie" ?

	Fréquence	%
Préfère ne pas répondre	26	2
1	424	25
2	164	10
3	177	10
4	181	11
5	316	19
6	160	9
7	243	14
Total	1691	100

Tableau 173 – Dans quelle mesure êtes vous d'accord avec la phrase suivante, sur une échelle de 1 à 7 (1= Pas du tout d'accord, 7 = Totalelement d'accord"). "Mes opportunités dans la vie sont déterminées par mon environnement social" ?

	Fréquence	%
Préfère ne pas répondre	26	2
1	218	13
2	89	5
3	164	10
4	211	12
5	460	27
6	243	14
7	280	17
Total	1691	100

Tableau 174 – Dans quelle mesure êtes vous d'accord avec la phrase suivante, sur une échelle de 1 à 7 (1= Pas du tout d'accord, 7 = Totalelement d'accord"). "Les talents que l'on possède dès la naissance sont plus importants que tous les efforts que l'on peut faire" ?

	Fréquence	%
Préfère ne pas répondre	27	2
1	428	25
2	198	12
3	217	13
4	199	12
5	289	17
6	130	8
7	203	12
Total	1691	100

Tableau 175 – Dans quelle mesure êtes vous d'accord avec la phrase suivante, sur une échelle de 1 à 7 (1= Pas du tout d'accord, 7 = Totalelement d'accord)". "Je maîtrise peu ce qui m'arrive dans la vie" ?

	Fréquence	%
Préfère ne pas répondre	19	1
1	469	28
2	227	13
3	203	12
4	178	11
5	277	16
6	137	8
7	181	11
Total	1691	100

Tableau 176 – En dehors des personnes de votre famille, combien avez-vous d'amis, c'est à dire de personnes avec qui vous pouvez parler de vos problèmes, à qui vous pouvez tout raconter ou presque

	Fréquence	%
Aucun	91	5
Un ami	212	13
De 2 à 4	889	53
De 5 à 9	308	18
10 ou plus	181	11
Préfère ne pas répondre	10	1
Total	1691	100

Tableau 177 – Personnellement, avez-vous confiance en l'école ?

	Fréquence	%
Oui, tout à fait confiance	272	16
Oui, plutôt confiance	809	48
Non, plutôt pas confiance	309	18
Non, pas du tout confiance	294	17
Ne souhaite pas se prononcer pas	7	0
Total	1691	100

Tableau 178 – Personnellement, avez-vous confiance en le système de santé ?

	Fréquence	%
Oui, tout à fait confiance	437	26
Oui, plutôt confiance	985	58
Non, plutôt pas confiance	157	9
Non, pas du tout confiance	102	6
Ne souhaite pas se prononcer pas	10	1
Total	1691	100

Tableau 179 – Personnellement, avez-vous confiance en la mission locale ?

	Fréquence	%
Oui, tout à fait confiance	504	30
Oui, plutôt confiance	869	51
Non, plutôt pas confiance	183	11
Non, pas du tout confiance	130	8
Ne souhaite pas se prononcer pas	5	0
Total	1691	100

Tableau 180 – Personnellement, avez-vous confiance en la loi et la justice ?

	Fréquence	%
Oui, tout à fait confiance	263	16
Oui, plutôt confiance	645	38
Non, plutôt pas confiance	407	24
Non, pas du tout confiance	364	22
Ne souhaite pas se prononcer pas	12	1
Total	1691	100

F.9 Les allocations RCA et Civis

Tableau 181 – Vous avez signé un contrat Civis en février ou mars 2011. Êtes-vous toujours bénéficiaire du Civis aujourd’hui ?

	Fréquence	%
Oui	530	31
Non	1031	61
Ne se souvient pas d’avoir signé un contrat Civis	130	8
Total	1691	100

Tableau 182 – Avez-vous bénéficié d’un dispositif nommé Revenu Contractualisé d’Autonomie (RCA) ?

	Fréquence	%
Oui	1320	76
Non	414	24
Total	1734	100

Tableau 183 – Êtes-vous toujours bénéficiaire du RCA aujourd’hui ?

	Fréquence	%
Oui	940	71
Non	380	29
Total	1320	100

Tableau 184 – Avez-vous reçu certains mois de l’argent dans le cadre de votre Civis ou RCA ?

	Fréquence	%
Oui	2033	59
Non	1392	41
Total	3425	100

Tableau 185 – Cet argent du RCA vous a-t’il permis de refuser des emplois mal payés ou à temps partiel ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	409	24
Oui	94	5
Non	1223	71
Ne sait pas	8	0
Total	1734	100

Tableau 186 – Cet argent du RCA vous a-t'il permis de passer le permis ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	1098	63
Oui	274	16
Non	360	21
Ne sait pas	2	0
Total	1734	100

Tableau 187 – Cet argent du RCA vous a-t'il incité à aller plus régulièrement à la mission locale ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	409	24
Oui	558	32
Non	763	44
Ne sait pas	4	0
Total	1734	100

Tableau 188 – Est-ce qu'il faudrait que la somme versée du RCA soit plus élevée ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	409	24
Oui	674	39
Non	628	36
Ne sait pas	23	1
Total	1734	100

Tableau 189 – Avez-vous pu prêter de l'argent à vos parents ou à des amis avec l'argent reçu du RCA alors que vous n'auriez pas pu le faire sans ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	837	48
Oui	258	15
Non	639	37
Total	1734	100

Tableau 190 – Avez-vous fait plus de sorties (cinéma, restaurant) avec l’argent reçu du RCA alors que vous n’auriez pas pu le faire sans ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	837	48
Oui	253	15
Non	644	37
Total	1734	100

Tableau 191 – Avez-vous acheté un téléphone portable ou ordinateur avec l’argent reçu du RCA alors que vous n’auriez pas pu le faire sans ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	837	48
Oui	120	7
Non	777	45
Total	1734	100

Tableau 192 – Avez-vous acheté de nouveaux vêtements avec l’argent reçu du RCA alors que vous n’auriez pas pu le faire sans ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	837	48
Oui	444	26
Non	453	26
Total	1734	100

Tableau 193 – Avez-vous acheté un scooter ou une voiture avec l’argent reçu du RCA alors que vous n’auriez pas pu le faire sans ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	837	48
Oui	50	3
Non	847	49
Total	1734	100

Tableau 194 – Êtes-vous parti en vacances avec l'argent reçu du RCA alors que vous n'auriez pas pu le faire sans ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	837	48
Oui	55	3
Non	842	49
Total	1734	100

Tableau 195 – Avez-vous pu payer les transports en commun avec l'argent reçu du RCA alors que vous n'auriez pas pu le faire sans ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	837	48
Oui	557	32
Non	340	20
Total	1734	100

Tableau 196 – Avez-vous mis de l'argent de côté avec l'argent reçu du RCA alors que vous n'auriez pas pu le faire sans ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	837	48
Oui	385	22
Non	512	30
Total	1734	100

Tableau 197 – Avez-vous fait d'autres choses avec l'argent reçu du RCA que vous n'auriez pas pu faire sans ?

	Fréquence	%
Ne répond pas	837	48
Oui	355	20
Non	542	31
Total	1734	100